

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13463 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - JEUDI 12 MAI 1988

## Effet Le Pen à Copenhague

Les élections législatives anticipées qui se sont déroulées le 10 mai au Danemark n'auront en rien clarifié la situation politique. « Grosso modo », les partis du « trèfle à quatre feuilles », comme on appelle communément la coalition minoritaire de centre droit au pouvoir depuis l'automne 1982 à Copenhague, et l'opposition social-démocrate et socialiste populaire maintiennent leurs positions. Autrement dit, M. Poul Schlüter, s'il choisit de rester aux affaires, va rencontrer exactement les mêmes problèmes qu'au cours des cinq dernières années dans la conduite de la politique étrangère et de défense nationale.

Pour des raisons souvent tactiques, la gauche et le petit Parti radical, majoritaires, n'ont cessé les escarmouches, le forçant à remettre systématiquement en cause la stratégie nucléaire de l'OTAN. M. Schlüter aurait souhaité que ce scrutin confirmât la « pleine appartenance » du Danemark à l'alliance atlantique.

Un franc succès, qu'il n'a pas obtenu, aurait sans doute rassuré les Britanniques et les Américains. A l'origine de la crise se trouvait en effet une résolution adoptée le 14 avril par les députés, enjoignant aux navires de guerre alliés de respecter la politique de Copenhague, qui n'accepte pas le passage dans ses eaux territoriales de bâtiments porteurs d'engins nucléaires. Le gouvernement n'aura pas les moyens de remettre en cause ce texte qui avait provoqué la crise.

A ce stade des relations avec l'OTAN viendront sans doute s'ajouter pour le futur premier ministre des discussions de politique intérieure. Les élections ont en effet marqué le retour en force de l'extrême droite, ainsi le Parti du progrès, qui recueille 9 % des suffrages, soit deux fois plus qu'en 1987. Fondé au début des années 70 par un avocat, Mogens Glistrup, ce parti était au départ essentiellement un mouvement de protestation plutôt populiste.

Avec le temps, les amis de M. Glistrup sont devenus franchement xénophobes et racistes. Ils proposent maintenant de renvoyer tous les musulmans du royaume pour éviter que le Danemark ne devienne un nouveau Liban et de fermer la porte aux réfugiés d'Irak et d'Irak, qui « viennent chez nous pour profiter d'un système d'aide sociale généreux ». C'est un langage qui rappelle étrangement celui de notre Front national.

Jusqu'à présent, les partis traditionnels danois ont toujours refusé de collaborer avec ces trouble-fêtes. Mais les seize députés « progressistes » qui font leur entrée aujourd'hui au Parlement entendent maintenant jouer un rôle concret dans la politique danoise, et même au gouvernement. Il est cependant peu probable qu'ils y parviennent, car le Parti radical menace de retirer immédiatement son soutien à la coalition si l'un des partenaires du « trèfle à quatre feuilles » ose flirter avec ce mouvement populiste.

Le Danemark n'est pas le seul des pays nordiques à connaître cette vague d'extrême droite. En Norvège, le Parti du progrès (lui aussi), sans doute moins virulent que son frère de Copenhague, avait recueilli plus de 10 % des voix aux municipales de l'année dernière, et de récents sondages lui accordent 23 % des intentions de vote. La modération légendaire des Scandinaves donne décidément des signes d'affrètement.

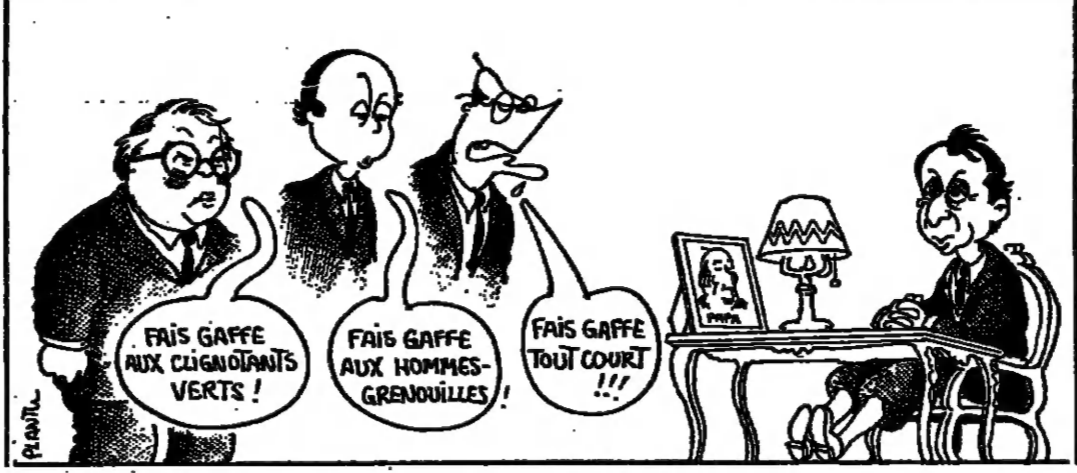
(Lire nos informations page 4.)

M 0147 - 05120 - 4,50 F  
3790147004500 05120

## La désignation des ministres et les ouvertures vers le centre Le gouvernement Rocard se donne pour objectif de rétablir la cohésion sociale

La nomination de M. Michel Rocard à Matignon a été accueillie par les centristes et par M. Valéry Giscard d'Estaing comme un signe d'« ouverture » qui reste à confirmer. Chacun attend de juger le gouvernement à ses actes et met en garde M. François Mitterrand contre une dissolution rapide de l'Assemblée

nationale, qui restaurerait les clivages anciens. Le nouveau premier ministre, dont l'objectif est d'assurer la cohésion sociale, a reçu, le mercredi 11 mai, M. Pierre Bérégovoy à Matignon. La volonté d'ouverture sera manifestée par l'entrée au gouvernement de personnalités non politiques.



M. Michel Rocard, « l'homme de tant de renouveau », selon l'hommage que lui a rendu M. Mitterrand à Toulouse, quarante-huit heures avant sa réélection, est donc enfin entré à Matignon. Pour quels renouveau ?

D'abord celui des priorités de l'action politique. L'homme de la lucidité économique va devoir d'abord s'atteler à un immense chantier social. Sa première déclaration, lors de la passation

des pouvoirs entre M. Chirac et lui, manifeste qu'il a d'entrée mesuré « la lourdeur » de la tâche : « Je ne veux penser qu'à tous ceux qui, en France, aujourd'hui, ont une inquiétude quelconque - quelle que soit la manière dont ils ont voté - pour leur avenir, pour leur emploi, pour leur formation professionnelle, pour leur sécurité. » Le discours économique de gestion tenu par la gauche à partir de 1982-

- La journée du 10 mai page 7
- Le portrait du nouveau premier ministre page 8
- La fin d'une cohabitation froide page 9
- La deuxième mission de François Mitterrand page 2
- Les débats au RPR et à l'UDF page 12

1983 était déjà celui de M. Rocard avant même la première élection de M. Mitterrand. La France s'y est habituée. L'ordinaire du motu n'a plus à être expliqué ou vanté. Du « moderniser et rassembler », slogan de M. Fabius en 1984, on ne retiendra plus, demain, que le second terme, puisque le premier est tellement passé dans les mœurs qu'il en est devenu banal.

Rassembler sur quoi ? Sur le social, justement, la justice, l'égalité des chances, la solidarité, tous thèmes développés par M. Mitterrand durant sa campagne.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.  
(Lire la suite page 7.)

**Fin de la grève à Gdansk**  
« Un cessez-le-feu, pas une défaite »  
PAGE 3

**Les réformes de M. Gorbatchev**  
Le numéro soviétique propose une profonde redéfinition du rôle du parti dans l'Etat  
PAGE 3

**la foire aux croyances**  
Sectes, Eglises pseudo-catholiques, religions du Nouvel Age  
PAGES 16 et 17

**Activité économique plus forte que prévu**  
Selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE  
PAGE 26

**Le débat sur le livret unique d'épargne**  
Un entretien avec M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques  
PAGE 26

Le sommaire complet se trouve en page 32

**Les ambitions de l'IEP de Paris**

**Sciences-Po 1989**

Sciences-Po va faire peu de changements par leurs étudiants : quinze mois après son arrivée à la tête de l'IEP, c'est une véritable révolution culturelle qu'Alain Lancelot engage rue Saint-Guilhem. Plutôt que de jouer la concurrence directe avec les grandes écoles de gestion, Sciences-Po entend redéfinir et assumer pleinement sa spécificité. Sans abandonner son ambition de rester le vivier des élites politiques et administratives françaises.

(Lire page 19.)

**CATINERS DU CINEMA Acteurs**

Dialogues  
Isabelle HUPPERT/Claude CHABROL  
Josiane BALASKO/Bertrand BLIER  
Darry COWL/Jean-Pierre MOCKY

Entretiens  
Sandrine BONNAIRE  
Christine BOISSON  
Fabrice LUCHINI • ZOUIC

Jean-LOUP SIEFF

Généralités  
De la Nouvelle Vague au Café théâtre

Enquête sur les Agents

Table ronde  
Le conservatoire, vivier d'acteurs

Techniciens et Acteurs  
Pierre LHOMME - Jean-Pierre RUH

Hollywood cinéma d'acteurs

FRAGMENTS  
D'UN DICTIONNAIRE AMOUREUX  
200 Acteurs du cinéma français

MAI 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL - 407-408 - 144 PAGES - 45 F

**Le centenaire de l'abolition de l'esclavage**

**L'immense frustration des Noirs brésiliens**

Le 13 mai 1888, le Brésil était le dernier pays du continent américain à abolir l'esclavage. Que reste-t-il, cent ans plus tard, du rêve de démocratie raciale ?

SALVADOR de notre envoyé spécial

« Cent ans sans rien ! » Cent ans après l'abolition de l'esclavage, les Noirs qui réfléchissent sur eux-mêmes éprouvent une immense frustration. A Salvador, la plus noire des villes du Brésil, le slogan fleurit dans les bistrot « afro », refuge d'un militantisme spontané, qui se signale surtout par des odeurs d'huile de palme et des torrents de musique reggae.

L'anniversaire est le 13 mai. Faut-il pavoiser ? Certains militants noirs disent que non. « Le Noir est passé de la senzala à la favela », affirme, dans une autre formule cinglante, une Bahianaise bon teint, Arani Santana, présentatrice d'un programme de télé qui valorise la beauté de la race sous forme de défilés de « Miss » en bouffons chamarrés. La senzala c'était la maison des esclaves. La favela, tout le monde sait ce que c'est : le bidonville qui prolifère aux portes ou à l'intérieur des villes et où - c'est vrai - l'homme de couleur abonde plus que dans les beaux quartiers.

Bien des sociologues sont en mesure de démontrer, chiffres à l'appui, en quoi le mythe de la démocratie raciale au Brésil a fait long feu. L'un d'entre eux, Thales de Azevedo, a fait, il y a près de quarante ans, pour l'UNESCO, une étude sur les élites de couleur dans sa ville natale. Il continue de croire qu'en raison du métissage le problème du racisme est compliqué, car les racistes ont « tous du sang noir dans les veines ». Mais il constate : « Les Noirs forment aujourd'hui la majorité des pauvres. La majorité aussi de ceux qui vivent en position de subordination. »

Les mouvements exaltant la négritude cherchent dans cette date symbolique - 13 mai 1888 - des explications à la situation d'aujourd'hui : avec l'abolition (que le Brésil a été le dernier pays en Amérique à décréter), les anciens esclaves ont été abandonnés à eux-mêmes. « Lincoln a ouvert quatre mille écoles pour les esclaves libérés », explique Thales. Le Brésil n'en a créé aucune.

La comparaison avec les Etats-Unis s'impose. Longtemps, on a opposé le modèle d'intégration brésilien - avec son mélange de sang, sa convivialité raciale, - à la ségrégation dont étaient victimes les Noirs américains. Mais l'intégration a été plus apparente que réelle, et le Noir brésilien constate qu'il s'est laissé endormir par la cordialité des rapports sociaux. Il n'a pas été amené à se défendre, à se rebeller, contrairement à ses congénères des Etats-Unis dont le combat a servi, au bout du compte, à leur assurer une promotion sociale dont les Noirs brésiliens sont privés.

Il y a, aux Etats-Unis, des hommes politiques importants de race noire. Pas au Brésil, où les diplomates ont uniformément le teint clair de même que les dirigeants politiques, et où un phénomène comme celui de Jesse Jackson ne s'est pas encore produit.

Salvador fait-elle exception avec ses 20 % de Noirs et ses 60 % de sang mêlé ? Clarindo Silva répond que non. Dans son bistrot du Terreiro de Jesus, transformé en guinguette pour animer le vieux quartier, Clarindo explique que, sur les soixante-trois députés à l'Assemblée législative de Bahia, un seul a la peau comme la sienne. Et il montre ses bras dont on dirait, ici, qu'ils sont « couleur de fourmi ».

CHARLES VANHECKE.  
(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 815 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

**SVM**

**LES BUGS LA MALÉDICTION DES LOGICIELS**

Le livre...  
demande...

# Débats

## COHÉSION SOCIALE

### La deuxième mission de François Mitterrand

par ANDRÉ GRJEBINE (\*)

La réflexion de François Mitterrand est l'aboutissement d'un projet politique conçu il y a près de vingt-cinq ans. Trois conditions devaient être remplies pour que la gauche puisse accéder au pouvoir et surtout s'y maintenir durablement : 1) la construction d'un parti socialiste puissant ; 2) la marginalisation du Parti communiste ; 3) la constitution d'une coalition de démocrates-sociaux alliée aux socialistes. Les deux premières conditions ont été satisfaites au-delà de toute espérance. La troisième est en voie de l'être.

Aussi longtemps que ce projet politique prévalait, les considérations économiques et sociales lui ont été subordonnées. Dans la période de réorganisation de la gauche qui s'est achevée en 1981, les nationalisations ont joué un rôle-clé dans la stratégie d'étouffement par embrassement du Parti communiste, même si leur utilité proprement économique n'a jamais été clairement démontrée. À partir de 1983, alors qu'il s'agissait de réconcilier durablement la gauche et le pouvoir, les dirigeants socialistes ont acquis

une crédibilité économique en s'inclinant devant le conformisme ambiant et la prétendue fatalité du chômage. Certes, les préoccupations sociales n'ont jamais été absentes. Mais l'objectif était d'assister les laissés-pour-compte plutôt que d'éviter leur exclusion. Le traitement social du chômage a été la meilleure illustration de cette approche dichotomique de l'économique et du social. Couronné de succès sur le plan politique, cette stratégie s'est avérée incapable de juguler la crise et de s'opposer à la montée du léninisme.

La construction politique ébauchée au fil des ans risque de vaciller si un projet d'intégration sociale n'est pas rapidement mis en œuvre. Dans certains pays, la cohésion sociale résulte de l'histoire. Ainsi, dans les pays scandinaves, la nécessité de s'unir pour survivre dans un environnement naturel difficile a inculqué un sentiment de solidarité d'autant plus fort que leur peuplement était traditionnellement homogène, la situation géographique de ces pays les ayant longtemps placés à

l'abri des invasions. La France s'est constituée, au contraire, par vagues d'invasions ou d'immigrations successives. La cohésion sociale ne peut y être conquise que par une puissante volonté d'assimilation qui dépasse les particularismes inhérents à chaque groupe. L'homogénéité croissante des modes de vie et des sources d'informations, l'affaiblissement des idéologies exclusives les unes des autres, enfin deux années de cohabitation, ont préparé le terrain pour entreprendre cette intégration

la jungle ou de rechercher l'efficacité économique par la cohésion sociale. L'expérience suédoise peut servir de point de repère. Elle associe la cohésion sociale et l'efficacité. L'industrie suédoise est ainsi celle qui en Europe s'adapte le mieux à la mutation technologique et où la diffusion des nouvelles technologies est la plus avancée. Ce résultat s'explique notamment par la politique de l'emploi et de la formation qui assure une régénérescence permanente du tissu économique : les Suédois ont accepté depuis longtemps les licenciements et les faillites, quitte à recycler les travailleurs vers des firmes plus compétitives qui disposent ainsi d'une main-d'œuvre qualifiée. La contrepartie de cette réussite réside dans la lourdeur de la fiscalité et les risques de bureaucratie.

Ces coûts sont jugés acceptables dans un pays imprégné de solidarité comme la Suède. Ils ne le seraient pas en France. Ils doivent donc être évités. En réalité, le choix n'est pas entre le « tout-Etat » des dirigistes et l'« Etat minimal » des libéraux. Dans aucun pays européen l'initiative privée n'est parvenue à créer spontanément suffisamment d'emplois pour compenser la réduction dans leurs industries traditionnelles. Par ailleurs, les besoins collectifs continuent à croître, ne serait-ce qu'en matière d'éducation et de formation, domaines qui constituent la priorité des principaux candidats.

L'Etat ou les collectivités locales doivent donc susciter la création d'emplois publics ou privés. Le principe de la concurrence ne doit pas être négligé pour autant. Il n'est pas l'apanage du secteur privé : des services publics peuvent être mis en concurrence et des entreprises privées se trouvent en situation de monopole. Ces créations d'emplois n'impliquent pas forcément une progression des dépenses publiques. Celle-ci peut être limitée en faisant payer aux consommateurs le prix de certaines prestations.

#### L'efficacité sans la jungle

Le projet de longue haleine ne peut être abordé que par une démarche consensuelle. Les choix qui se présentent au pays sont ardues. Ils supposent le rejet des simplifications idéologiques et de l'orthodoxie dominante. La tâche du président sera insurmontable s'il doit déterminer une voie et s'y tenir durablement en faisant face aux critiques de toutes les oppositions. De plus, dans la plupart des cas, chaque option a ses avantages, il s'agit donc d'en privilégier une, tout en récupérant les avantages des autres.

Une stratégie judicieuse doit intégrer les contradictions. La formation d'un consensus réel pourrait ainsi conditionner le succès de la nouvelle politique. La réussite de son projet politique et le soutien critique probable des démocrates-sociaux devraient donner à M. Mitterrand une assise suffisante pour jeter les bases du nouveau projet. Une course de vitesse s'engagera alors contre la droite des corporatismes et des exclusions guidée par MM. Chirac, Pasqua et Le Pen.

Dans cette optique, trois priorités paraissent s'imposer : placer la solidarité au cœur même de la politique économique ; desserrer la contrainte extérieure pour s'attaquer enfin au chômage ; améliorer la compétitivité des entreprises en favorisant la participation des salariés.

On ne stoppera pas l'ascension de M. Le Pen en confortant un électoralat d'exclus par un discours d'exclusion, mais on réintègrera ces exclus dans la communauté nationale. La solidarité est donc plus que la voiture-balai de l'efficacité, mais sa condition même. Nul ne conteste la nécessité d'une plus grande flexibilité de l'économie. Reste à savoir si la meilleure voie pour y parvenir est d'appliquer toujours et partout la loi de

#### Menaces et rejet

Dans l'immédiat, la réduction du chômage passe par un desserrement de la contrainte extérieure. Percés par un calme social trompeur, les hommes politiques ont fini par croire que la montée du chômage serait sans consé-

(\*) Chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

quences politiques et sociales. Les uns et les autres ont multiplié les discours vantant les avancées de la construction européenne et négligeant les bouleversements et les menaces qui l'accompagnent. Le sentiment de rejet de ceux qui se sentent incompris et sacrifiés s'est ainsi amplifié. Le score obtenu par M. Le Pen a ébranlé cet optimisme à courte vue.

La construction européenne est, certes, une grande ambition, encore faut-il qu'elle ne conduise pas à une Europe dominée par une Allemagne qui imposerait la loi de l'orthodoxie économique et de la déflation compétitive à ses partenaires. C'est dans cette optique qu'il convient d'examiner la première question que devra résoudre le gouvernement en matière économique : doit-on persévérer dans l'austérité ou tenter d'en sortir en desserrant la contrainte extérieure, soit par une réforme en profondeur du SME, soit par une mise en réserve du SME ?

Au contraire, le gouvernement de M. Chirac n'a même pas tenté de faire comprendre au patronat que l'efficacité économique est inséparable du dialogue social et qu'on ne saurait durablement demander des sacrifices aux salariés sans les associer et les intéresser à la gestion des entreprises. Il appartiendra donc au nouveau gouvernement de s'attaquer à cette composante essentielle de la compétitivité.

Concilier l'efficacité et la solidarité tout en recherchant un consensus aussi large que possible apparaît comme un pari singulièrement difficile à relever. Mais une modernisation de l'économie sans exposition sociale et sans légitimation de notre vie politique est sans doute à ce prix. Après avoir réconcilié la gauche et le pouvoir, il incombe à François Mitterrand d'achever son œuvre en réconciliant les Français.

#### Les salariés et l'entreprise

La première option nous met en phase avec l'Allemagne, mais nous enferme dans le cercle vicieux de l'austérité : la faiblesse de la demande décourage les investissements. Le vieillissement de l'appareil de production qui en résulte réduit encore sa compétitivité et entraîne une détérioration structurelle de la balance commerciale. La seconde option ferait courir le risque d'une reprise de l'inflation. Mais cette opposition

### Vraie droite

par MAURICE DELARUE

**N'**APPARTENANT pas à ce que Georges Marchais appelait jadis « la fausse gauche », mais à la vraie droite, je ne prendrai pas le deuil après la réélection de François Mitterrand. Son premier septennat a produit quelques effets dont la droite ne peut que se féliciter et que n'inspirent nullement, bien au contraire, les cent dix propositions du candidat de 1981 et du « programme commun de la gauche ».

M. Mitterrand a torpillé le PCF. Etant donné l'état de décomposition du communisme mondial, que toutes les odeurs de poisson salé ne parviennent pas à couvrir si l'on croise le Monde du 23 avril, il n'est désormais aucune chance de s'en remettre.

MM. Mitterrand et Mauroy ont désindexé les salaires et les prix, mesure d'assainissement économique que le patronat le plus militant n'avait jamais osé espérer.

M. Mitterrand a aboli l'indéfendable monopole d'Etat de la télévision française. Certes notre « paysage audiovisuel » n'est pas des plus reluisants (encore qu'il ne soit pas le pire), mais un pas décisif a été fait pour l'affranchir de toute tutelle

autre que celle du public, et pour mettre à la disposition des Français des journaux télévisés privés, pluralistes, concurrents, seule garantie, comme dans la presse écrite, de leur objectivité.

M. Mitterrand a pratiqué à l'égard de l'URSS une diplomatie musclée. En prenant position au bon moment, au bon endroit, le 20 janvier 1983 au Bundestag, il a contribué efficacement à dénouer la crise des euro-missiles et à amener le Kremlin à reculer et à composer, comme Mendès France en 1954 pour le réarmement allemand et de Gaulle dans l'affaire de Berlin en 1958-1960 entre autres.

Enfin je ne regretterai pas que la Bourse de Paris se soit si bien défendue pendant le règne de M. Mitterrand.

Pour autant, je n'ai pas voté pour le candidat socialiste de 1988. Ayant lu et relu sa *Lettre aux Français*, j'y ai trouvé un beau processus d'éloquence républicaine, mais rien de concret ni de précis pour résoudre les problèmes que l'avenir pose à la France et aux Français. Je n'ai pas eu suffisamment confiance pour croire qu'il ferait cette fois-ci le contraire de ce qu'il ne disait pas.

## Au courrier du Monde

### FAUX

#### « L'âge du candidat »

Dans son éditorial du 5 mai, dans la rubrique courrier, et sous le titre « L'âge du candidat », le Monde a publié une lettre signée de mon nom. Il se trouve que je ne suis pas l'auteur de ce texte, et qu'il ne s'agit pas d'un problème d'homonymie : cette lettre est un faux. En effet, le texte qui vous est parvenu porte en référence, non seulement mon nom, mais également mon adresse, et ma signature y est pauvrement imitée. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter cette information à la connaissance de vos lecteurs. En effet, ce faux a été publié le jour même où votre journal faisait état de l'appel contre le Front national dont, avec Henri Cartan et Laurent Schwartz, j'avais pris l'initiative quelques jours auparavant. Je ne suis particulièrement engagé vis-à-vis des quelques onze cents personnes qui ont maintenant signé votre appel, et qui peuvent avoir été troubles par une coïncidence somme toute étrange.

MICHEL BROUÉ (Paris)

### VOCATION

#### Comptes bancaires et modernisation

Les banques ont raison de se désencombrer des petits comptes. Il y a pour ceux-ci, et pour l'épargne modeste, les chèques postaux, le Trésor, la Caisse d'épargne et ses carnets de chèques, les SICAV de la poste, tout un réseau créé justement afin de les accueillir.

Laissons leur vocation aux banques : le commerce, l'industrie et les investisseurs. Elles feront ainsi mieux le travail qui leur incombe, et toute l'économie y gagnera. C'est en cela qu'elles sont, un service public, si ce mot a un sens précis, ce dont je doute.

Il serait quand même temps de moderniser les mentalités de ce pays si on veut le sortir de sa crise actuelle.

J. GROSSIDIER DE MATONS (Washington)

### ACTUEL

#### Un appel à la fraternité

Pour la première fois dans l'histoire, il y a deux ans et demi, le 15 novembre 1985, toutes les Eglises et confessions, toutes les obédiences maçonniques et quatre associations humanitaires, la Ligne des droits de l'homme, la LICRA, le MRAP, Droits de l'homme et Solidarité, avaient signé ensemble un appel commun à la fraternité.

Ce texte était préliminaire et prophétique. Il est surtout plus actuel que jamais. C'est un « non » clair et net aux thèses et aux idées exprimées par M. Le Pen.

Il y a urgence. Sur les 14 % de ceux qui ont suivi M. Le Pen le 24 avril, combien ne savent pas à quel point le leader du Front national et ses lieutenants ont combattu ce texte, l'ont traité dans la boue, y ont vu une pure et simple « décadence » ? Et je suis certain que nombre de ces électeurs qui prêtent connaissance de ce texte sont d'accord avec lui, comme tous ceux qui l'ont signé.

Une Charte des droits de l'autre, suscitée par Droit de l'homme et Solidarité, a été signée depuis un an par cinquante-deux associations humanitaires.

L'immense majorité des Français, en leur âme et conscience, signent de tels textes, qui sont le cœur même de la vraie France et le cœur de leur cœur, j'en ai la très vive conviction.

JEAN-FRANÇOIS SIX, délégué général de Droits de l'homme et Solidarité.

#### SAGESSE

##### Origines étrangères

Dans un ouvrage récent (*Notre histoire les bougnolés*, d'Alain Nimier et de César Garnier, éditions L'Harmattan), qui recense plus de quatre mille personnalités françaises d'origines étrangères diverses, j'ai noté cette phrase qui mérite à mon sens un temps de réflexion : « Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation sinon que chacun appelle barbare ce qui n'est pas de son usage » (page 23). Elle est de Montaigne, un sage français... d'origine étrangère, lui aussi !

ROGER LANTIER (Neully, Hauts-de-Seine)

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-87-27  
Téléx : MONDPAR 86072 F  
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Favret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts, Rédacteur en chef : Daniel Vermet, Cordocuteur en chef : Claude Salas.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS  
Tél : (1) 45-55-91-83 ou 45-55-91-71  
Télex : MONDPUB 286 136 F

### Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

### ABONNEMENTS

BP 58709 75422 PARIS CEDEX 09 TEL: (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	304 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	472 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 080 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 260 F	1 380 F	1 680 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tacit sur demande. Pour vous abonner, RENOVOUER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs en provenance : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

صكنا من الأصل

Etranger

URSS : à l'approche de la conférence nationale du PC

M. Gorbatchev propose une profonde redéfinition du rôle du parti dans l'Etat

MOSCOU de notre correspondant

M. Gorbatchev veut redéfinir le rôle du Parti communiste en Union soviétique. Exposant, le samedi 7 mai, les « principales propositions » de réformes politiques qu'il compte avancer, fin juin, devant la dix-neuvième conférence du PCUS...

militants du parti et à laisser s'affirmer de plus en plus les préoccupations d'orthodoxie idéologique. Bref, il s'agit d'une réelle révolution politique, qui serait d'autant plus spectaculaire que M. Gorbatchev a également insisté sur la nécessité que la conférence adopte comme « objectif » une réforme judiciaire et légale, basée...

Panique, confusion

Pravda en tête, tous les quotidiens soviétiques consacrent donc, mercredi matin, toute la largeur de leur « une » à ce texte de M. Gorbatchev...

D'un côté, M. Gorbatchev a marqué, ces derniers mois, point sur point sur les conservateurs, qui s'étaient trop vite démasqués en lançant une offensive contre lui...

Cela est d'ailleurs si vrai que M. Gorbatchev a longtemps appelé les journalistes, ses principaux alliés, à ne pas trop vite lancer l'anathème de conservateur contre les cadres qui n'arrivent pas à prendre le tournant...

Plus significativement encore, M. Gorbatchev a éprouvé le besoin de dire que le secrétaire général agissait et parlait « au nom du bureau politique » - ce qui va, en

principe, sans dire et devrait donc aller mieux en étant répété. Bataille il y a et bataille il y aura - jusqu'à la dernière minute de cette conférence, dont les cinq mille délégués, a indiqué M. Gorbatchev, devront être des partisans actifs et vaillants de la « perestroïka »...

BERNARD GUETTA.

L'Union démocratique s'est constituée en parti politique. Les représentants de groupes informels réunis depuis samedi à Moscou se sont constitués en parti politique, l'Union démocratique, qui milite pour l'instauration d'une démocratie à l'occidentale en URSS...

L'étape suivante, a dit M. Debrinskiaki, sera l'envoi, le semaine prochaine, au présidium du Soviet suprême (direction collégiale de l'Etat), d'une demande d'enregistrement de ce nouveau parti.

Boukharine retrouve son titre d'académicien. Nikolai Boukharine, l'ancien chef de l'opposition de droite « sous Staline, condamné à mort en 1938 et fusillé, a été réhabilité et nommé académicien à la suite d'une décision prise le mardi 10 mai...

POLOGNE : fin de la grève aux chantiers navals de Gdansk

« Un cessez-le-feu, pas une défaite »

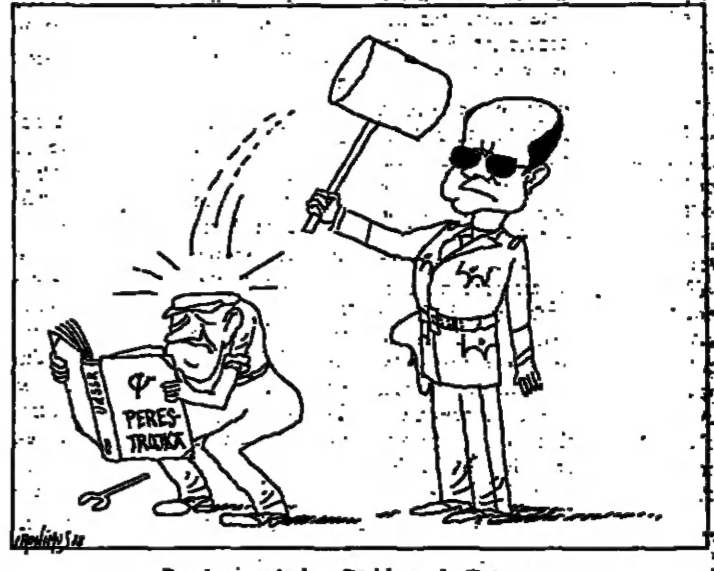
La grève d'occupation des chantiers navals Lénine de Gdansk a pris fin, le mardi 10 mai, peu avant 20 heures (heure locale), à la suite d'un vote des grévistes. Les ouvriers, qui avaient cessé le travail le 2 mai, n'auront donc rien obtenu, puisqu'ils avaient rejeté l'offre d'augmentation salariale de la direction...

jusqu'à jeudi pour permettre le déroulement de négociations.

Les sept cents à mille grévistes de Gdansk ont quitté les chantiers en début de soirée avec M. Lech Walesa et se sont rendus en cortège à l'église Sainte-Brigitte, sous les acclamations de la foule, pour une messe. A la demande de l'archevêque de Gdansk, les forces de l'ordre s'étaient éloignées...

Aux aciéries de Nowa-Huta, près de Cracovie, le travail reprend progressivement : selon la direction, 60 % des ouvriers se trouvaient à leur poste lundi et 75 % mardi. A l'usine de tracteurs Ursus de Varsovie, la grève a été suspendue...

Deux images resteront sans doute de ce mois de mai polonais. D'abord celle de policiers en civil le 1er mai, gros bras et bâtons, la matraque dans une main, les gaz lacrymogènes dans l'autre, brusquement sortis des rangs des manifestants pour mieux leur taper dessus...



Dessin extrait de « Süddeutsche Zeitung ».

Ces images symbolisent la Pologne du général Jaruzelski, non plus celle des chars dans les rues enneigées du 13 décembre 1981, mais celle de 1988, celle d'un pouvoir au bord de la banqueroute qui cherche à imposer une réforme économique assortie de hausses de prix draconiennes...

Le rôle de Solidarité

Lorsque la grève a fini par éclater à Bydgoszcz, puis à Nowa-Huta, puis à Gdansk, puis à Varsovie, le pouvoir s'est montré incapable d'adopter une stratégie cohérente pour en venir à bout...

pression des syndicats officiels OPZZ.

En apparence, Solidarité n'a rien gagné non plus, mais il part l'emportement de plusieurs de ses dirigeants. Mais ce que l'on a pris l'habitude d'appeler depuis six ans le « syndicat dissous » a fait la preuve de son existence. Ce n'est pas Solidarité qui a lancé les grèves de ces derrières semaines. Au contraire...

Pourtant, c'est vers Solidarité que se sont spontanément tournés les grévistes, faisant appel à l'aide et au savoir-faire des anciens, et incluant le rétablissement du syndicat indépendant dans leurs revendications. Quant à Lech Walesa, élément capital dans ce conflit, il a une fois de plus maltrisé la situation, bien qu'il soit un corps défendant.

Diplomatie

La vingt-sixième rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze

La ratification du traité FNI, enjeu inattendu des entretiens de Genève

WASHINGTON de notre correspondant

MM. Shultz et Chevardnadze sont-ils voués à remettre indéfiniment sur le métier leur ouvrage, à réexaminer encore et toujours des points qui semblaient acquis ? Leur nouveauté, qui débute le mardi 11 mai à Genève, est tout d'abord en principe les tout derniers avant le sommet de Moscou, à la fin du mois...

Neuf points sont en litige, à proprement parler les Américains estiment que les Soviétiques restent dans un vague inacceptable, ou même sont revenus sur des points d'accord précédemment acquis. Il s'agit, a-t-il expliqué mardi, d'un haut responsable du département d'Etat, de questions « souvent très techniques (peut-on inspecter l'intérieur d'un conteneur, dont la taille est inférieure à celle qui représente un SS-20 complet, par exemple), ou bien d'affaires qui reviennent sur le tapis, alors qu'elles semblaient réglées depuis belle lurette, comme les Porshing-A1 ».

Le responsable américain s'est déclaré confiant dans la possibilité de résoudre ces difficultés inattendues à Genève, estimant que pour l'essentiel elles proviennent de l'extrême complexité du dossier. Mais, tout en se disant optimiste, les porte-paroles insistent sur le fait que les préoccupations du Sénat sont « légitimes » et partagées par l'administration.

De leur côté, les démocrates, qui contrôlent le Sénat, ont tout intérêt à montrer qu'ils font grand cas de la sécurité des Etats-Unis, de manière beaucoup plus pointilleuse que l'administration républicaine. Ils ont également intérêt à réduire l'impor-

tance du sommet de Moscou et du bénéfice que M. Reagan peut en tirer, et résistent difficilement à la tentation de montrer que les choses sérieuses se passent au Sénat et nulle part ailleurs. « Le 29 mai (jour prévu de l'arrivée de M. Reagan à Moscou) n'est qu'une date sur le calendrier, une date qui ne signifie rien pour le Sénat, a-t-il déclaré le plus sérieusement du monde le leader de la majorité démocrate à la Chambre haute, M. Robert Byrd.

De là à affirmer que ces difficultés de dernière minute sont créées par les responsables démocrates pour augmenter les chances de leur parti en novembre prochain, il n'y a qu'un pas, allègrement franchi par certains responsables soviétiques et par les Euzestis. Mais ce pas, la Maison Blanche ne peut pas, elle, se permettre de le franchir, du moins tant que les Soviétiques n'auront pas fait preuve de bonne volonté à Genève et dissipé l'éternel « quoi qu'il va d'ici, pése sur eux : le vouloir et le pouvoir ».

Les conversations entre M. Shultz et M. Chevardnadze porteront aussi sur les Start. Il est désormais admis qu'un traité sur une réduction de 50 % des armements stratégiques ne pourra être signé lors du sommet de Moscou, mais l'administration américaine s'intéresse sur la manière d'enregistrer les progrès accomplis sur ce dossier. M. Chevardnadze a parlé de « mémorandum » portant sur les points d'accord, et les Américains voudraient savoir plus précisément ce qu'il en est. Mais ils continuent à exclure tout accord de principe, ne prévoyant pas de procédure de vérification.

Parmi les questions dites « régionales », tout au moins des entretiens « américains », c'est celle de l'Ango qui devrait être la plus importante, d'Etat. L'Afghanistan ne peut être évacué que pour être réintégré dans l'entente du début du retrait des troupes soviétiques, le 15 mai. Quant au Proche-Orient, on ne devrait pas trop en parler non plus, la dernière rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze ayant donné lieu, selon un haut responsable, « à un bon échange, même si n'a pas été particulièrement productif ».

JAN KRAUZE.

Le Monde

Subscription information for 'Le Monde' newspaper, including details about pricing and contact information.

Advertisement for the book 'Le cœur à l'ouvrage' by Michel Rocard, published by Editions Odile Jacob. The text encourages buying books today for tomorrow.

# Europe

## DANEMARK : progrès de l'extrême droite au scrutin du 10 mai Les électeurs ont renvoyé dos à dos les partis gouvernementaux et l'opposition socialiste

**COPENHAGUE**  
de notre correspondant

Les 3 900 000 électeurs danois, appelés aux urnes le mardi 10 mai, n'ont apporté aucune réponse nette à la question qu'on entendait clairement leur poser leur premier ministre, le conservateur Poul Schlüter, quand il avait brusquement décidé à la mi-avril de recourir à ce scrutin anticipé pour permettre à la population de réaffirmer son intention de maintenir loyalement « sa pleine appartenance » à l'OTAN.

Néanmoins, la gauche résolument « anti-miscélaire » a perdu sept sièges ; le Parti du cap communiste s'est plus représenté dans l'électorat ; et les Socialistes du peuple (dissidents communistes), annoncés prématurément comme les futurs vainqueurs de cette consultation, perdent trois mandats. Les sociaux-démocrates ont péniblement gagné un siège (ils s'étaient beaucoup mieux).

Le gouvernement de coalition de centre-droit en place depuis 1982 n'a cependant pas le motif de trop se réjouir, car il n'a pas réussi à élargir d'un pouce ses assises : les quatre partis contrôlent 70 des 179 sièges du Parlement, comme dans les précédentes législatures. Le Parti conservateur du premier ministre perdit trois mandats, mais ceux-ci sont récupérés par les libéraux du ministre des affaires étrangères, M. Eillemann-Jensen. Celui-ci semble avoir été ainsi « récompensé » pour la ténacité et le zèle qu'il a déployés, en dépit des attaques virulentes de ses adversaires et des sarcasmes d'une certaine presse, pour plaider la cause de l'OTAN et tenter de ramener « ses compatriotes à la raison ».

Les chrétiens populistes et le Centre démocrate gardent respectivement les quatre et neuf mandats qu'ils avaient obtenus en septembre 1987.

En réalité, l'échiquier de Christianborg a été surtout bousculé par le bond en avant du Parti du progrès (extrême droite), qui, après avoir connu depuis sa création en 1971 par l'avocat Mogens Glistrup des hauts et des bas et un échauffement en signant, récemment, le devant de la scène. En doublant le chiffre de ses suffrages, il emporta seize sièges, avec lesquels il faudra bien compter.

Il doit essentiellement son succès à une campagne menée sur deux thèmes, qui ont trouvé un écho favorable auprès de l'homme de la rue : contre la fiscalité, actuellement la plus lourde d'Europe, et les immigrants, principalement les demandeurs d'asile d'origine musulmane, que M. Glistrup veut renvoyer chez eux.

Reste enfin le Parti radical, qui, ces dernières années, a joué un rôle imprévisible et ambigu en votant tantôt pour les projets de gouvernement quand ils concernaient l'économie, tantôt avec la gauche dès que l'on parlait de diminution des dépenses militaires ou d'initiatives de tendance neutraliste. Les radicaux, eux aussi, avaient été dominés comme des gagnants sûrs le 10 mai, et leur chef de file, M. Helveg Petersen, n'avait pas même hésité à se proposer comme un éventuel premier ministre ou au moins comme le médiateur-formateur d'une coalition à venir. Son parti ne conserve que dix mandats mais garde la possibilité de jouer un rôle d'arbitre dans une situation politique embrouillée et précaire.

M. Schlüter devait se rendre le mercredi 11 mai à Amalienborg pour présenter sa démission à la reine, qui, après avoir reçu les autres chefs de groupes parlementaires, désignera vraisemblablement un formateur. On suppose que ce sera M. Schlüter.

CAMILLE OLSEN.

### Les résultats

PARTIS	POURCENTAGE	SIÈGES (+)
Social-démocrate	29,8 (+ 0,9)	55 (+ 1)
Conservateur	19,3 (- 1,5)	35 (- 3)
Socialiste du peuple	13 (- 1,6)	24 (- 3)
Libéral	12,6 (+ 1,3)	22 (+ 3)
Radical	11,8 (+ 1,5)	21 (+ 3)
Progressif (extrême droite)	9 (+ 4,2)	16 (+ 7)
Centre démocrate	4,7 (- 0,1)	9
Chrétien populiste	2 (- 0,4)	4
Direct (extrême droite)	1,9 (- 0,9)	3
Divers	2,7	4 (- 4)

L'attribution des quatre sièges pour le Groenland et les Iles Féroé n'a pas été communiquée.  
Participation au scrutin : 85,9 %.

## RFA Démission de M. Klaus von Dohnanyi bourgmestre de Hambourg

**BONN**  
de notre correspondant

La cité-Etat de Hambourg devra, dans moins de trois semaines, choisir un nouveau bourgmestre. L'actuel démissionnaire du poste, M. Klaus von Dohnanyi, social-démocrate, a annoncé le mardi 10 mai qu'il abandonnerait ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin prochain. Il a justifié sa décision en déclarant : « Cela fait maintenant vingt ans que je suis dans la politique active, dont dix-huit ans à des fonctions gouvernementales au niveau national ou régional. Cela représente, en tenant compte des conditions particulières qui régissent au conseil municipal de Hambourg, bien plus que la moitié d'une vie de travail... »

En fait, M. von Dohnanyi avait pris sa décision au mois de novembre dernier, et il avait l'intention de la rendre effective le 15 mars. Les élections dans le Land voisin du Schleswig-Holstein, qui avaient lieu le 6 mai, l'ont conduit à reporter l'annonce de sa démission pour ne pas gêner son ami Rietz Rühlmann dans sa conquête du pouvoir à Kiel (Le Monde du 10 mai). Ces élections passées avec succès pour le SPD, rien n'empêchait plus M. von Dohnanyi de jeter l'éponge.

La « fatigue », plus psychologique que physique, du bourgmestre est due en grande partie aux tensions entre ce dernier et le SPD de Hambourg. Le courant n'était jamais très bien passé entre cet aristocrate libéral venu en 1951 de Prusse, d'abord, sous crise municipale, après la démission de M. Hans Ulrich Klose, membre de la gauche du SPD, en opposition avec la majorité de son parti sur la question de l'énergie nucléaire.

Cette opposition s'était manifestée de manière évidente au mois de septembre 1986, lors de la question des maisons occupées par des quartiers d'extrême gauche dans la rue du

Port. Pressé de toutes parts, par la presse, par l'opposition de droite et par une grande partie des sociaux-démocrates, de mettre fin par la force à l'occupation de ces immeubles, M. von Dohnanyi avait pris, seul contre tous, la décision de conclure avec les occupants un contrat de location. Ces derniers avaient alors démantelé leurs fortifications, et la situation s'était pour quelque temps calmée. Les adversaires de cette solution négociée n'avaient pourtant pas désarmé : pour eux, la rue du Port reste un lieu de non-droit, un abcès au cœur de la ville qu'il faut extirper au plus vite.

Le départ de M. von Dohnanyi ne devrait pas remettre en cause l'accord de coalition — son de son genre en RFA — qui unit au gouvernement de la ville hanseatique le Parti social-démocrate et le Parti libéral. La mise au point, au mois de novembre 1986, de cette coalition avait été aussi cotée beaucoup d'espérance au bourgmestre, qui avait dit faire des concessions à ses alliés, notamment sur une privatisation des services publics de la ville, très mal acceptée par le SPD.

M. von Dohnanyi est le fils d'un opposant à Hitler exécuté par les nazis en 1943, et le frère du chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi. Il avait été appelé au gouvernement de Bonn en 1972 par le ministre de l'économie de M. Willy Brandt, le professeur Karl Schiller. Il occupa les fonctions de ministre de l'Économie et de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les gouvernements de M. Willy Brandt, puis de M. Helmut Schmidt. Son retrait de la vie politique semble aujourd'hui définitif. Les prospectus publiés par M. Franz Vossler sur la position de faveur pour la succession. C'est un homme du cru, qui s'appréciait pas du tout l'ouverture d'esprit libérale de M. von Dohnanyi.

LUC ROSENZWEIG.

## ISLANDE : après soixante-quatorze ans de prohibition La bière à nouveau autorisée...

**REYKJAVIK**  
de notre correspondant

Le Parlement islandais (Althingi) a mis fin, le lundi 9 mai, à soixante-quatorze années d'interdiction de la bière. Les Islandais pourront à nouveau, à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année prochaine, boire cette carvoise qui était après tout le breuvage favori de leurs ancêtres viking. L'usage de la prohibition de l'alcool-déclarée en 1915, la bière, année après année, revenait à l'ordre du jour du Parlement, mais les partisans de l'abstinence avaient été jusqu'ici les plus nombreux. On les retrouvait dans les rangs de toutes les formations politiques, aussi bien dans le Parti des fermiers que dans le groupe conservateur.

L'Islande est le pays d'Europe qui consomme le moins d'alcool par habitant. Les Islandais boivent du lait ou de l'eau en semaine, mais consument trois litres de bière en fin de semaine. L'opinion publique s'est créée les semaines, était hostile à la réintroduction d'une boisson d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus anodine. Les ouvriers risquaient de boire de la bière pendant leur travail, entendait-on dire à droite comme à gauche avec des frissons d'horreur.

Même si leurs côtés sont spectaculaires et hautes en couleur, les Islandais sont dans l'ensemble une nation très sobre. Mais ils font une fixation totale sur l'alcool, accusés de tous les maux, et 5 % de la population a subi une ou plusieurs tures de désintoxication. Les médecins islandais ont acquis dans ce domaine, un grand savoir-faire, qu'ils exportent dans d'autres pays scandinaves.

Le marché noir des navires et le droit accordé à tous ceux qui pénètrent dans le pays d'apporter avec eux une cistive de bière avaient ouvert les premières brèches. Beaucoup d'Islandais brésaient, en outre, à domicile une boisson mousseuse et alcoolisée aux vertus gustatives incertaines qui assurait, à défaut de l'ivresse, un sérieux mal de crâne. Les bars de Reykjavik, enfin, proposaient à leurs clients un cocktail whisky-vodka-bière sans alcool qui lui les obligeait à mélanger devant le client.

Il ne restait plus au législateur qu'à supprimer une prohibition déjà bien... éventrée. Il est vrai qu'on dit déjà à Reykjavik que la canette, écrasée de taxes diverses, laissera de beaux jours au marché noir.

GERARD LEMARQUIS.

# Asie

## AFGHANISTAN : à la veille du début du retrait soviétique Entre l'« occupant » et les « résistants », Kaboul l'indécise...

**KABOUL**  
de notre envoyé spécial

Pour l'ambiance, cette ville ressemble un peu, parfois, au Paris de la fin de l'occupation. Il y a un « occupant », l'armée soviétique, des « résistants », les moudjahidines, que l'on voit infiltrés partout, à l'extérieur mais aussi dans la capitale, notamment dans le caravansérail du bazar. Il y a un gouvernement qui, de son propre aveu, ne contrôle qu'à peine 20 % du territoire, et qui s'efforce à lancer des appels à la « réconciliation nationale ». Il y a une population qui, comme toujours, hésite à rejoindre la rébellion « patriotique », qui est prise entre le martèlement et l'incertitude.

Il y a surtout les petits jeunes gens, cueillis au sursaut de l'adolescence par des promesses de pouvoir, un revolver, le droit de se servir, quelques liasses de billets de banque, à qui l'on demande d'exercer l'autre plus vieux métier du monde : « être au service des services secrets » (le Khad), ici, cela veut dire détecter, intimidier, traître, en somme, pour certains, ceux pour qui

le pays « réel » est davantage au côté des guérilleros des montagnes que parmi les « commandos » de Kaboul qui embrassent leurs homologues soviétiques comme du bon pain.

Ceux-là, les milliers de « Lecombe Lucien » (1), comment ne présentiraient-ils pas que, si la résistance l'emporte, leur temps de gloire pourrait fort bien n'avoir été que des années de plomb, parce que, sans doute quelque part, des listes sont prêtes, le verdict connu. « Quel pardon ? Ils étaient sur les tourelles des chars russes et ils désignaient les maisons qu'il fallait détruire. Les gens qu'il fallait abattre », s'insurge un intellectuel afghan. L'un des rares qui n'a pas choisi l'exil. « Ceux-là resteront fidèles au régime », ajoute un diplomate, parce qu'ils savent qu'ils n'ont rien à attendre de l'autre côté.

### SRI-LANKA

#### Accord entre le gouvernement et les extrémistes cinghalais du JVP

Le ministre sri-lankais de la sécurité nationale, M. Lalith Athapathupala, a annoncé, le mardi 10 mai, la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et l'organisation ultra-nationaliste cinghalaise d'extrême-gauche JVP. Le JVP (Front de libération populaire), « le plus accusé par les autorités du quart de plus de deux cent soixante personnes au cours des huit derniers mois, et d'avoir organisé la suite d'assassinats contre le président Jayewardene en août 1987, au cours de laquelle M. Lalith avait été blessé. Responsable de l'insurrection de 1971 contre le gouvernement de Bandaranaike, qui avait fait dix-neuf milliers de morts, le JVP avait été interdit à son chef, Kobasa Wijewardene, en septembre 1987. M. Jayewardene, qui lui avait remis hors la loi en 1983 et le mouvement, depuis, après des pogromes anti-tamouls. Le JVP avait accusé ces violences, pour protester contre l'accord entre l'Inde et le Sri-

lanka contre les séparatistes tamouls.

En vertu de l'accord annoncé mardi, le JVP sera à nouveau autorisé ; deux mille suspects actuellement en détention seront relâchés, mais ceux qui sont accusés de meurtre ou d'activités resteront en prison. En échange, le JVP renouvellera, avant le 29 mai, ses armes dans quatre temples bouddhistes, en particulier, les quatre-vingt-seize armes automatiques et les six cents fusils d'école les derniers mois.

et très franco-afghan, de la royauté. Kaboul est ainsi pleine de chuchotements, de rumeurs et aussi de bruits ; ceux d'abord, de plus en plus fréquents depuis une dizaine de jours, des explosions de voitures piégées et de roquettes. Celui, ensuite, de Radio-Kaboul qui, chaque jour, de 6 heures du matin jusqu'au soir, se fait entendre dans les rues, grâce à des haut-parleurs dont le son couvre celui du mezzain.

### Psychose d'espionnage

Musique, programmes pour les travailleurs et les femmes, slogans politiques et appels à la « réconciliation nationale » se succèdent, sans pour autant parvenir à effacer un autre bruit, hincant, qui, lui, ne s'arrête jamais, celui des avions. La nuit, toute la nuit, le « moucharaf », probablement un Antonov-26 de détection aérienne, veille, tous feux éteints, sur le sommeil des Kaboulis : « Dormez bonnes gens... La nuit appartient, sans châtir soviétique ». Tous les soirs, vers 22 h, plusieurs d'entre eux passent devant le Kaboul, un hôtel d'Etat reconnaissable à la mauvaise qualité du service et de la nourriture.

Devenu membre des services secrets, c'est d'abord changer de statut social. En Afghanistan, les Soviétiques ont exporté l'aspect le plus marquant de la société communiste, la Nomenklatura. La société kaboule est ainsi dominée par différents strates de privilégiés. L'armée, la Tsarandoy (la police militaire), le Khad, les membres du Parti communiste (le PDPA), les fonctionnaires, chacun de ces groupes socio-politiques dispose de ses propres coopératives et magasins, où les membres peuvent se ravitailler grâce à un système de coupons. Ces « supermarchés » étatiques proposent des produits d'origine exclusivement soviétique, c'est-à-dire de meilleure qualité, mais à des prix imbattables.

Un matin, à Micro-Rayon, le grand ensemble « résidentiel » des Soviétiques et des cadres du parti, plusieurs magasins, entourés de grillages et de barbelés, forment une coopérative de l'armée. A l'entrée, un soldat fouille chaque visiteur et vérifie son laissez-passer. Ce jour-là, l'affluence sera faible et les étalages assez peu garnis. « Pourquoi, explique le chef d'un magasin, il y a une queue de trois cents à la boutique nous voulons sous les marchandises. Cela dépend des arrivages d'Union soviétique. »

### Cadeaux et formation idéologique

Notre mentor nous expliquera que tous les produits sont « donnés » par l'URSS et revendus à des prix deux ou trois fois inférieurs à ceux du bazar : 4 000 cadenas de poche une télévision, contre 11 000 au bazar, 2 500 afghans une paire de chaussures vendue 4 000 à Chicken Street, 3 afghans une brosse à dents que l'on trouve à 20 dans une boutique du centre-ville. Et même une moto soviétique Oural, avec sidé-car « soi-disant » neuve, brida 90 000 afghans au lieu de 200 000. La visite achevée, nous prendrons le thé avec les vendeuses, des commères souriantes, et quelques soldats qui, tout en demandant d'être pris en photo, répèteront plusieurs fois que ces magasins ne sont pas pour les Afghans, ce qui voulait dire pas pour les Soviétiques.

La hiérarchie des salaires explique, notamment, pourquoi tant de jeunes choisissent d'entrer dans l'une ou l'autre composante des groupes gouvernementaux : un membre du bazar de Khad gagne environ 3 000 afghans, un capitaine de la Tsarandoy 10 000, un professeur

A plus long terme, le gouvernement mise sur l'adhésion des générations à venir, par un système d'éducation strictement contrôlé. Tous les enfants suivent des cours de « construction critique » axés sur le marxisme et l'antisémitisme soviétique-afghan. Les six mille étudiants de l'université de Kaboul, et les cent conseillers des pays de l'Est, notamment soviétiques et est-allemands, reçoivent également un enseignement idéologique et militaire (pour les garçons) approprié.

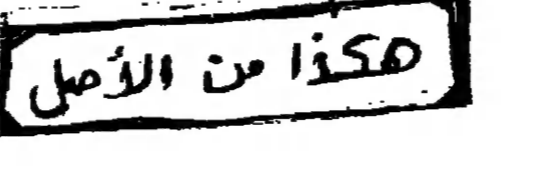
Kaboul, sans doute plus encore aujourd'hui, au fur et à mesure que la date du 15 mai s'approche et que le nombre de journalistes étrangers s'accroît, comporte les « on-dit ». Ainsi, selon plusieurs sources apparentées dignes de foi, les Soviétiques auraient distribué trois mille laissez-passer aux membres les plus exposés du PDPA (et à leurs familles), permettant à ces bénéficiaires, si la situation tournait vraiment mal dans la capitale, de se rendre à l'étranger, d'où ils pourraient être évacués vers l'URSS, chacun étant autorisé à emmener 10 kilos de bagages. Ce serait alors un scénario du style « Saigon » à l'envers, les communistes étant obligés de piler bagages, mais qu'on, compte tous des forces en présence, ne permet pour l'instant de tenir pour très crédible.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Nom du héros et titre du film de Louis Mallo qui metait la vie d'un jeune Français devenu « gestapiste ».

(2) 1 franc français vaut 25 afghans.

(Publicité)  
IN INHÉRÉ MARCÉ STURVE  
APPRENEZ LE CHINOIS  
EN CHINE dans une grande université Pékin, Shanghai, Canton... PLACES LIMITÉES  
Une année de septembre 88 à juin 89. Délivrance à évasion de 18 à 40 ans - Clôture 25 mai - Desc. cours 30 jours  
CEPES - 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Nanterre 47.45.00.10 ou 47.22.04.04

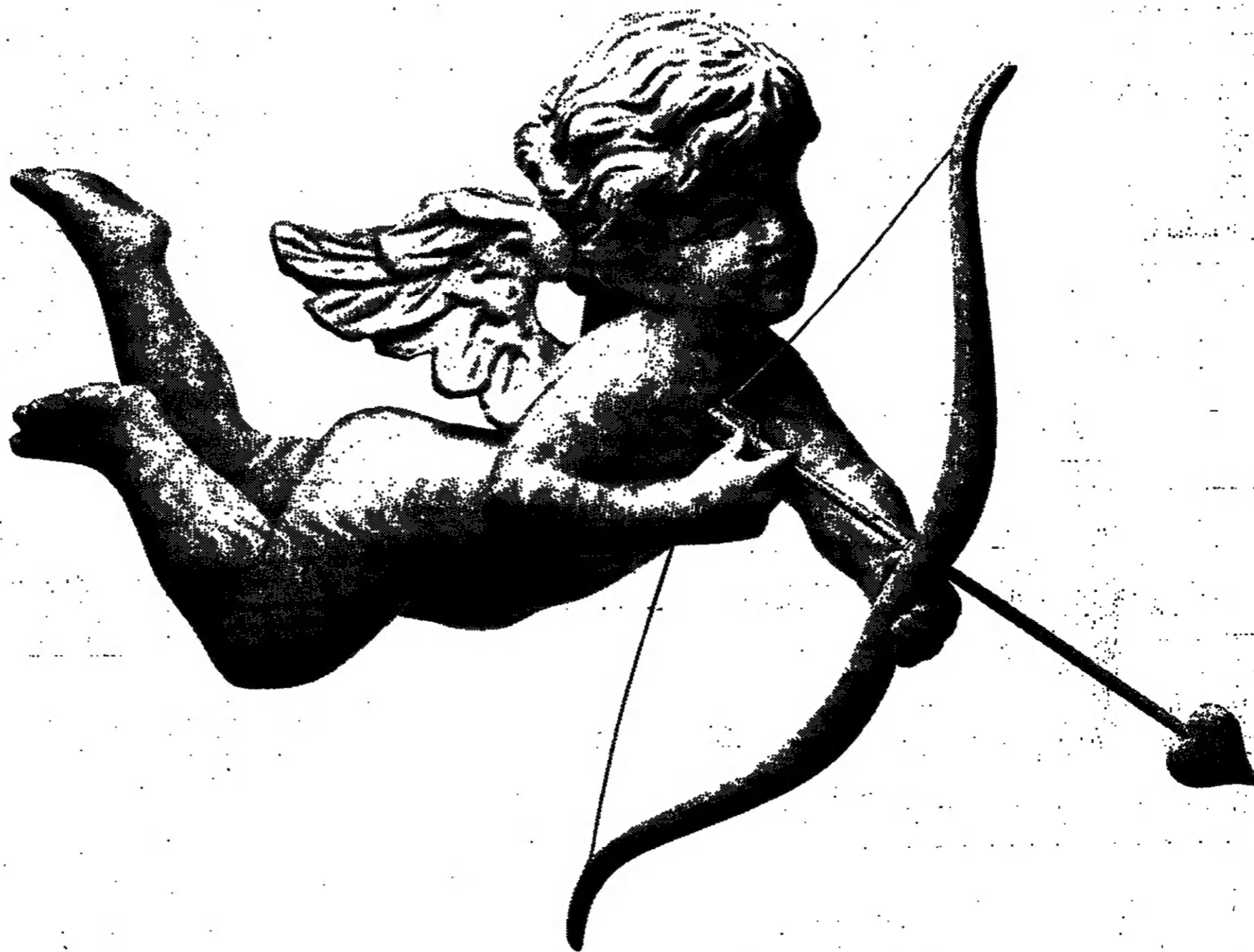


... (Doherty) ...  
... Hamburg ...

... Précise ...

... CHINOIS ...  
... CHINE ...

*"C'est ma tournée."*



**Heineken, la bière qui fait aimer**

**la bière.**

Ayez soif de modération

## Amériques

Le centenaire de l'abolition de l'esclavage

### L'immense frustration des Noirs brésiliens

(Suite de la première page.)

Une seule fois, et pendant une brève période, Salvador a eu un maître noir. Encore avait-il été nommé. Quand les maîtres des grandes villes ont été de nouveau élus, il y a trois ans, il s'est présenté. Et il a été battu. Le chanteur Gilberto Gil va sans doute renouveler l'expérience cette année. Ana Celia Da Silva doute qu'il réussisse. « Les Noirs ont intériorisé la mentalité raciste, dit-elle. Ils sont les premiers à penser qu'ils doivent être dirigés par des Blancs. »

Ana Celia est professeur et elle milite au sein du Mouvement noir unifié, fondé il y a dix ans à São Paulo après l'assassinat par la police d'un ouvrier noir secté d'avoir volé des fruits. Elle raconte comment, à trente ans, elle s'est fait refaire le nez pour l'avoir plus « conforme ». Quand elle utilise le vocabulaire marxiste de son organisation — considérée comme l'une des plus radicales — c'est avec la douceur et la gentillesse propres aux Bahianais. Elle explique qu'à l'école elle a le plus grand mal à faire nettoyer son bureau par la fille de service qui est Noire comme elle. « Elle se sent humiliée, dit-elle, de devoir travailler pour moi qui suis son reflet. »

Une enquête a été faite en 1987 dans les écoles publiques de l'Etat de Rio de Janeiro. Une jeune sociologue, Vera Moreira Figueira, a interrogé des élèves de familles, très pauvres pour la plupart, et dont beaucoup étaient noirs ou métis. Elle pensait que le préjugé raciel serait faible parmi eux. C'est le contraire qui s'est révélé. Dans leur majorité,

les enfants ont attribué aux Blancs toutes les qualités positives (la beauté, la sympathie, l'ardeur au travail etc.), tandis qu'à plus de 80 % ils ont identifié le Noir avec la bêtise, la laideur, la paresse, la saleté.

Le langage charrie les préjugés. Un « travail de Noir » est un travail mal fait, et les Noirs eux-mêmes se servent de l'expression. Quand, parmi les qualités requises dans une offre d'emploi, on mentionne « bonne apparence », le Noir sait que ce n'est pas pour lui. Pourtant le Brésil ne se réduit pas à de telles constatations. Pas seulement parce que « pour fuir la couleur » les Noirs se sont progressivement « blanchés », mais aussi parce que, privés de réussite sociale, ils ont triomphé ailleurs. Salvador est l'exemple d'un tel triomphe. Ses deux mille centres de candomblé (le rite afro-brésilien), sa certaine de « blocs » de Carnaval, ses sociétés et associations noires de toutes sortes montrent comment, par la religion, la musique, la danse, les descendants d'Africains ont résisté à l'assimilation blanche.

#### Jésus blanc et blond

Voici, sur le Terreiro de Jésus, la première société philanthropique noire fondée il y a plus de cent cinquante ans et destinée aux gens de la race, mais aussi des fidèles d'une autre Eglise qui promettent sur un brancard un saint noir tenant dans ses bras un enfant Jésus blanc et blond. Entre les religions venues d'Angola, du



Congo, du Bénin et du catholicisme imposé, le syncrétisme s'est opéré, comme le montre le musée afro-brésilien avec ses divinités de la mer, de la guerre, de l'orage, assimilées à des saints du calendrier. Aujourd'hui le orubá, le wolof, le quicongo (langues africaines) sont enseignés à Salvador. On voit des cartes de l'Afrique dans les musées et dans les bistrot. Et le capoeira, sorte de jiu-jitsu négre, a ses académies. Le phénomène est relativement récent. Il y a encore quarante ans, le candomblé, le capoeira étaient pratiqués clandestinement, affirmait Orlando Serra, directeur de l'Institut du patrimoine artistique et culturel.

Dans ses mythes, ses croyances, ses manifestations plastiques, le Brésil est imprégné d'Afrique. Mais les Noirs les plus conscients ne se satisfont pas de cette victoire spirituelle. Ils voudraient aller plus loin. Certains ne célèbrent pas le 13 mai, ils manifestent la veille pour une nouvelle abolition. Leur fête à eux est le 20 novembre, jour anniversaire de la mort de Zumbi, un Noir qui a dirigé, à la fin du dix-septième siècle, dans le Nordeste, une communauté de Nègres qui a résisté, les armes à la main, aux soldats venus pour en finir avec sa rébellion.

CHARLES VANHECKE.

## Proche-Orient

Le témoignage de l'un des trois otages libérés

### Marcel Fontaine : « Je pensais qu'un jour ou l'autre je serais enlevé »

« Ils devaient m'exécuter dans le quart d'heure qui a suivi mon enlèvement. On a tourné dans Beyrouth pour trouver un endroit », a raconté, le mardi 10 mai, M. Marcel Fontaine, dans une interview au *Quotidien de la Réunion* qui doit paraître jeudi. L'ex-otage explique que, la première semaine, ses geôliers le prenait pour un espion. « Ils faisaient croquer toujours, dit-il. Au bout de quelques jours, l'un d'eux est venu me voir pour me dire que le tribunal s'était réuni et avait décidé de me condamner à mort. Il m'a offert un hamburger et un Coca-Cola. Ils m'ont collé contre un mur. J'ai senti le canon d'un pistolet sur la nuque et un autre type a tiré à côté. »

Marcel Fontaine déclare avoir subi à plusieurs reprises, pendant quinze jours, ces simulacres d'exécution. « Après, ils m'ont fouillé la poitrine et m'ont mis avec Carton, mon collègue. »

Responsable de la section des visas au consulat général de France à Beyrouth, M. Marcel Fontaine raconte que, le matin de son enlèvement, il était descendu acheter un journal dans une librairie et se ciblait ses armes. « D'habitude, déclare-t-il, je me déplaçais toujours avec un Smith et Wesson derrière la hanche droite et un 36 *Sheridan* derrière le mollet gauche. Dans ma voiture, il y avait également une grenade et une Kalachnikov. Je n'aurais jamais reçu de menaces, mais, comme j'étais un des Français importants en zone musulmane, je pensais qu'un jour ou l'autre je serais enlevé. »

Quelques minutes après avoir été poussé dans une voiture par un type qui m'a pris à la gorge », M. Marcel Fontaine est conduit près d'un pont, puis dans un cimetière avant que la voiture ne s'arrête dans une petite allée. « Mais sans aucune peur, j'ai répondu : « Non ». Il m'a dit alors : « Vous serez libéré ce matin à 7 heures. »

ment de programme. L'ex-otage affirme également avoir été victime de violences pendant sa détention : « J'ai été frappé au visage et à la nuque. Ils m'ont mordu au bras, j'en ai encore la cicatrice. »

M. Marcel Fontaine raconte que, en novembre 1987, il croyait qu'il allait être libéré : « Ils m'ont dit de prendre mes affaires. J'ai voyagé dans un de ces fameux cercueils, j'étais tout enroulé, non ? A 5 heures du matin, je suis arrivé à Beyrouth. J'ai été mis avec un Américain, Terry Anderson. Ensemble, on a espéré être libérés dans les quinze jours, rien. »

M. Marcel Fontaine a également indiqué à l'agence Associated Press que Terry Anderson, chef du bureau de cette agence pour le Proche-Orient et enlevé le 16 mars 1985, lui avait confié qu'il espérait être libéré très prochainement. « Je suis très triste, parce que j'ai vécu avec Terry ces six derniers mois (...) et Terry pensait qu'il serait libéré avant moi. Je lui avais demandé de dire à ma famille tout ce que je vous dis maintenant », a-t-il dit par ailleurs, expliquant, lundi, M. Fontaine à la sœur de Terry Anderson, Peggy Say, venue à Paris pour le rencontrer. L'otage américain pensait sa libération proche parce que, le 3 mai dernier, l'un des gardiens lui avait demandé de préparer ses affaires. « A minuit, ils ont emmené Terry, et je suis resté seul dans la pièce. A 2 heures, quelqu'un est venu et m'a demandé si je savais. J'ai répondu : « Non ». Il m'a dit alors : « Vous serez libéré ce matin à 7 heures. »

#### LIBAN

### Dans la banlieue sud de Beyrouth

Reprise en force des combats entre Amal et le Hezbollah

BEYROUTH de notre correspondant

La reprise en force, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai, de la guerre intercommunitaire du Hezbollah et Amal, après une pause précaire de vingt-quatre heures, pose à nouveau la question d'une éventuelle entrée des forces syriennes dans la banlieue sud de Beyrouth-Ouest.

Le paralyseur de ce qui s'était passé à Beyrouth-Ouest même, où la banlieue constitue une enclave bien distincte, est frappant. L'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest en février avait été précédée de l'installation sur place en juillet 1986 d'observateurs syriens. Les trente-six officiers syriens qui viennent de s'interposer entre les deux adversaires préparés à une opération de même genre ? Les commentateurs privés font à l'émission de Damas, le général Ghazi Kenana, après s'être entretenu à la faveur de la trêve avec le guide suprême des hezbollahs, le cheikh Hussein Fadlallah, paraissent le suggérer : « Si les efforts que nous déployons devaient échouer », a confié l'officier syrien à ses visiteurs, la Syrie ne manquera pas de répondre à l'appel des habitants de la banlieue sud et fera le nécessaire pour leur éviter la mort et les destructions. [...] La situation présente dans la banlieue sud est très proche de celle qui régnait en février 1987 à Beyrouth-Ouest. »

Une différence fondamentale cependant : l'Iran, partie prenante dans le conflit actuel à travers le Hezbollah, ne devrait pas être, et n'est manifestement pas favorable à l'entrée des troupes syriennes dans la banlieue sud.

Les informations militaires sont contradictoires, les deux milices s'accusent mutuellement d'avoir rompu la trêve et d'avoir lancé des tirs sur le terrain. Une seule chose est sûre : les combats sont de plus en plus féroces et s'étendent, de proche en proche, à l'ensemble des quartiers de la banlieue sud. Tandis qu'Amal reçoit des renforts du sud et de la Bekaa, le Hezbollah, annonce, à son tour, en avoir reçu de la Bekaa.

En dénonçant, à propos des événements de la banlieue sud, l'occupation syrienne, et en soulignant qu'elle est la cause et non la conséquence de tous les maux, les Forces libanaises (milice chrétienne) se retrouvent, de facto, du même côté que les intégristes chiites du Hezbollah.

LUCIEN GEORGE.

#### NICARAGUA

### Les négociations pourraient reprendre malgré les divisions de la Contra

Dans la région de Yanales, au Honduras, proche de la frontière avec le Nicaragua, plusieurs milliers de guérilleros se seraient rebellés contre le commandant Enrique Bermúdez, chef militaire de la résistance nicaraguaise, a-t-on appris le mardi 10 mai, de source proche des rebelles. L'un des dirigeants de la Contra, Diogenes Hernandez, dit « commandant Fernando », soutenu par trente-six autres commandants et environ cinq mille combattants, avait réclamé la destitution de Bermúdez. Dans un communiqué adressé, mardi, à plusieurs stations de radio honduriennes, les milices accusent Bermúdez d'avoir fait du commerce avec le sang des combattants. Un quotidien hondurien, *El Heraldito*, affirme même que deux rebelles de la Contra ont été blessés, dimanche, au cours d'affrontements entre fractions rivales. Devant les difficultés à discerner dans ces rumeurs la part de la vérité et de la propagande, le porte-parole du département d'Etat à Washington, M. Rodman, a déclaré, mardi, « nous ne connaissons pas les détails, mais la situation est préoccupante, car ce n'est pas le moment qu'apparaissent des conflits au sein de la direction des rebelles. »

● PÉROU : démission du gouvernement. — Le cabinet dirigé par le sénateur Guillermo Larco Cox a présenté, le mardi 10 mai, sa démission au président Alan García, qui a entrepris aussitôt des consultations pour constituer un nouveau gouvernement. Cette crise ministérielle intervient quatre jours avant l'arrivée au Pérou du pape Jean-Paul II. Le gouvernement était depuis quelque temps sérieusement contesté. L'action du premier ministre, nommé en juin 1987, avait été notamment critiquée lors de la nationalisation des banques. Ce fut l'objet d'une telle controverse qu'elle a été différée jusqu'à maintenant. Outre la déflation de l'économie, l'opposition de gauche comme de droite reproche au gouvernement le dé-

l'approche du verdict du procès de M. Abdoulaye Wade, attendu pour ce mercredi. Le chef du Parti démocratique sénégalais (PDS) et ses principaux collaborateurs, arrêtés au lendemain des élections du 28 février, risquent une peine de cinq ans de prison.

Par ailleurs, des incidents ont éclaté lundi à Ziguinchor, en Casamance, où des lycéens en grève ont endommagé ou incendié une dizaine de voitures, a-t-on appris de sources informées à Dakar. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées.

Enfin, une nouvelle voiture piégée, la deuxième depuis le début du mois, a explosé dimanche soir aux HLM de la Guinée Tapoa, un quartier populaire de la Médina de Dakar, a révélé mardi le quotidien national sénégalais le Soleil.

Le véhicule, une Renault 12 appartenant à l'administration, a été complètement soufflé par une charge

#### A TRAVERS LE MONDE

#### Angola

### Une mission du cardinal Etchegaray

Le cardinal français Roger Etchegaray, président de la commission Justice et Paix, est parti pour l'Angola, a indiqué, le mardi 10 mai, un communiqué du Vatican.

Le cardinal, qui est également président de l'organisation caritative de l'Eglise *Cor Unum*, doit remettre un message personnel du pape au président José Eduardo dos Santos. Il rencontrera les autorités du pays et pour examiner les possibilités de renforcer la collaboration des organisations catholiques avec les institutions locales pour une plus efficace assistance humanitaire aux populations de l'Angola en difficulté.

Le cardinal interviendra à l'assemblée générale des évêques et visiteurs différents diocèses.

D'autre part, une conférence consacrée à l'assistance humanitaire à apporter à l'Angola se réunira le 17 mai à Genève sous l'égide des Nations unies, en présence d'une délégation du ministère angolais de la planification, a indiqué le directeur de l'UNDRIO (Office du coordinateur des Nations unies pour les secours d'urgence). — (AFP.)

#### Maroc

### Le roi Hassan II a reçu deux personnalités algériennes

RABAT. — Le roi Hassan II a reçu, le mardi 10 mai, au palais de Rabat, M. Mohamed Cherif Messadia, numéro deux du FLN et le général Larbi Belkheir, directeur du cabinet du président Chadli, a-t-on annoncé de source officielle sans divulguer le teneur des discussions.

L'audience s'est déroulée en présence notamment du conseiller politique du souverain, M. Ahmed Réda Guédira et du ministre marocain de l'intérieur et de l'information, M. Driss Baal.

Dans une déclaration faite à son arrivée à Rabat, M. Messadia avait indiqué à la télévision marocaine qu'il était porteur d'un message du chef de l'Etat algérien au monarque chrétien. Les deux responsables algériens viennent de Nouakchott, où ils avaient transmis mardi au président mauritanien Ould Taya une invitation à participer au prochain sommet extraordinaire arabe prévu le 7 juin à Alger. De source officielle algérienne, on avait indiqué que ces deux émissaires allaient effectuer une mission identique auprès du roi Hassan II, dans le cadre de la préparation de ce sommet qui sera consacré au soulèvement palestinien. Le chef de la diplomatie algérienne, M. Taleb Ibrahim, a été chargé, quant à lui, d'une mission similaire au Proche-Orient. — (AFP.)

### Sénégal

#### Mouvements de grève dans l'attente du verdict au procès Wade

Dakar. — Dakar et plusieurs grandes villes sénégalaises vivent au rythme des coupures d'électricité, à la suite de mouvements de grève qui affectent aussi la distribution d'eau. Le Plateau, au cœur de la capitale, a été privé de courant pendant plus de quinze heures, le lundi 9 mai, tandis que d'autres quartiers étaient à leur tour touchés par des délestages, ce qui a provoqué d'importantes perturbations dans la vie quotidienne des dakarois.

Le mouvement de grève a été déclenché par un syndicat autonome de travailleurs de l'électricité, le SUTEL (Syndicat unique des travailleurs de l'électricité), rejoint par des employés de l'approvisionnement. Il intervient dans un contexte politique tendu, alors que l'opposition tentait de se mobiliser, à

#### Inde

### Tension autour du Temple d'or à Amritsar

Plus de cinq cents personnes, retenues depuis le lundi 9 mai dans le Temple d'or d'Amritsar (Punjab), à la suite d'une fusillade entre séparatistes sikhs et policiers, ont été autorisés à le quitter mardi sous strict contrôle des forces de l'ordre. Douze heures après, les autorités ont coupé l'eau et l'électricité, apparemment pour affamer la centaine de séparatistes retranchés dans le sanctuaire. Une tentative de pourparlers entre des dignitaires religieux sikhs et de la police a échoué. Des tirs sporadiques se poursuivent et une personne aurait été tuée, s'ajoutant aux sept victimes de lundi. Le couvre-feu a été instauré aux abords du temple, et le chef de la police s'est refusé à dire si un assaut était prévu.

Ces affrontements sont les plus violents depuis 1984, date à laquelle le gouvernement d'Indira Gandhi avait fait occuper le Temple d'or après des combats acharnés. Quelques mois plus tard, M. Gandhi tombait sous les coups de terroristes sikhs. — (AFP-UPI.)

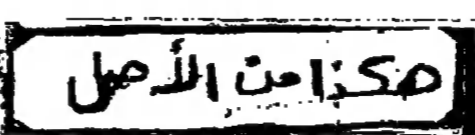
L'ACTUALITÉ N'A PAS D'HEURE

L'ACTUALITÉ DU MONDE

24 heures sur 24 sur minitel

ACTUALITÉ

36.15 LEMONDE



La nomination de M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon

D'un palais l'autre, ou la valse des adieux

Quel métier que la politique! Pendant deux mois, il faut sauter d'une voiture dans un avion pour tout meeting à tous les coins de l'Hexagone...

Lundi, pas question de repos: l'heure est à la réflexion dans tous les bureaux du Palais national. Et, mardi, il faut déjà tirer les premiers conclusions des millions de bulletins glissés dans les urnes...

Depuis il a fallu s'habituer à ces cérémonies où l'on ne passe plus les clefs du pouvoir à ses amis ou alliés, mais à ses adversaires...

Respectons la hiérarchie. La première séquence se déroule rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sans attendre que le Conseil constitutionnel confirme sa réélection, François Mitterrand consulte ses amis socialistes...

Le climat est plus tendu autour de François Léotard, qui réunit les députés du Parti républicain: il faut reprendre l'opposition. Pas facile. Les socialistes n'ont pas ce souci...

Dans les apparts, une autre bataille se prépare, plus feutrée, mais tout aussi sévère: le remplacement de Lionel Jospin au poste de

premier secrétaire: Laurent Fabius croit avoir gagné, mais ceux qui lui préfèrent Pierre Mauroy ne désespèrent pas de l'emporter grâce à un ultime coup de collier...

La Seine a été franchie. La caméra n'a que quelques centaines de mètres à parcourir pour être dans la cour de la résidence du premier ministre et fixer, une dernière fois, l'arrivée des membres d'un gouvernement qui est, déjà, démissionnaire...

« Nous reviendrons »

Les agapes ne sont pas finies. Quelques ministres s'en vont: les dirigeants des groupes parlementaires, les présidents des Assemblées, les proches collaborateurs de Raymond Barre le remplacent. C'est le dernier des déjeuners hebdomadaires du comité de liaison de la « majorité », élargi depuis le 24 avril aux lieutenants barriérés, à l'hôtel Matignon...

Comme chacun a pris goût à ce repas convivial, tous sont d'accord pour maintenir cette bonne habitude, mais le comité de liaison deviendra celui de l'« opposition », et c'est Alain Pober qui l'accueillera au Petit Luxembourg, seul palais de la République que la droite soit sûre de conserver. L'optimisme est de rigueur: Jean-Claude Gaudin quitte Matignon comme MacArthur les Philippines, en lançant: « Nous reviendrons ». Il y a deux ans, sur le même perron, Laurent Fabius avait eu le même mot: « historique »...

Le filet de saumon grillé, la salade de tomates et les fruits rafraîchis ont été vite avalés, le temps d'une algarade entre François Léotard et Jacques Chaban-Delmas. « On ne va pas perdre 46 % pour gagner 4 % », lance celui qui est encore le ministre de la culture. « Le gaullisme, monsieur, n'a jamais été un enfermement à droite », lui réplique celui qui est toujours le président de l'Assemblée nationale. Mais il faut faire vite. Le premier ministre en survis à l'emploi du temps chargé. Il réunit ses colla-

borateurs de Matignon pour les remercier de leur dévouement. Ceux-ci ont dû être contents de leur patron, puisqu'ils lui offrent une paire de boutons de manchettes. Jacques Chirac saute dans sa R 25 blindée. Il est pressé de remettre sa démission.

Par crainte d'être en retard, il est en avance. Quand il arrive au pied des marches du palais, il n'y a qu'un huissier pour l'accueillir. Onze minutes lui suffiront pour se rendre au premier étage, pénétrer dans le bureau du président de la République, lui donner sa lettre de congé (apparemment, les deux protagonistes de la combinaison n'ont plus rien à se dire), ressortir du bureau, repasser sa voiture, cette fois accompagné par Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de l'Elysée.

Pour aller au Palais-Bourbon, il suffit de passer un pont. Encore une fois. Depuis la fin de la matinée, les couloirs de l'Assemblée nationale bruissent. Les députés de toute tendance se retrouvent avec plaisir, avec, pour tous, une même interrogation: la dissolution est pour quand? Difficile de prendre des paris: tous sont persuadés qu'ils devront se présenter devant leurs électeurs avant la fin du mois de juin. Mais nul ne veut, aux yeux de l'opinion, prendre la responsabilité d'un nouveau recours aux urnes. Le matin, au cours de la réunion du bureau du groupe RPR, il a même été décidé que si le nouveau premier ministre avait la fâcheuse idée de demander un vote de confiance, les députés du mouvement refuseraient d'y prendre part, pour que le gouvernement ne soit pas renversé.

« Élégance et spontanéité »

Chez ceux qui sont - encore - leurs alliés de l'UDF, la détermination est tout aussi grande: pas question de tirer les premiers, nous serions morts, explique Valéry Giscard d'Estaing, pastichant le conseil donné par Edouard Balladur aux combattants. La consigne est donc nette: pas de vote systématique de la censure. Mais s'il y a une « provocation »? La question ne sera pas posée.

L'analyse de l'ancien président de la République est fort appréciée par ces élus qui craignent pour leur siège. L'animosité

couvrir le batti d'il y a sept ans est bien oubliée. Raymond Barre est là, mais il ne dit rien. Quand un de ses proches, Jean-Pierre Soisson, prend la parole pour signifier sa lassitude de l'alliance avec le RPR, il est ébahiement renvoyé dans ses buts par Jean-Claude Gaudin: d'abord, qu'est-ce qu'il a fait à l'Elysée? Et puis, regarde les résultats dans ta ville, tu seras bien content de les trouver, les électeurs du RPR. Expliquer que le président du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts, qui est aussi député de l'Yonne, est allé remettre à Jean-Louis Bianco le rapport annuel de cet organisme lui est facile, mais l'attitude devant des élections est plus difficile à prévoir.

Les ministres chefs de parti sont là, mais ils se taisent. Une fleur leur est promise: bien qu'ils ne soient plus députés, ils pourront continuer à assister aux réunions du groupe parlementaire. L'ambiance est un peu tendue. Heureusement, Jacques Chirac vient remercier « ses amis » et, particulièrement Raymond Barre pour « son élégance et sa spontanéité », ainsi que Valéry Giscard d'Estaing. Il parle avec son cœur et touche, ainsi, les moins chiraquiens de ses auditeurs. Sa tâche sera tout aussi facile devant les députés RPR, qu'il va remercier, eux aussi, avant que le président Chaban-Delmas ne le accompagne aux portes du palais.

Pendant ce temps, les députés socialistes ont entendu Pierre Joxe leur expliquer l'originalité d'une situation (minoritaire dans le hémicycle, mais majoritaire dans le pays) qu'ils ont déjà eu tout le temps d'analyser. Pierre Bétégovoy, pour son dernier acte de directeur de campagne de François Mitterrand, les remercie.

Lionel Jospin leur fait ses adieux en tant que premier secrétaire. Sa succession les préoccupe plus que la nomination de Michel Rocard, dont tous sont déjà convaincus. Leur seul souci: qu'une dissolution rapide permette aux deux majorités de cohabiter. Mais M. Pierre Joxe est là pour veiller à l'intelligence de la manœuvre: c'est à la majorité actuelle de la manœuvre: c'est à elle est prête, ou non, à traduire en textes législatifs la politique que les électeurs ont approuvée le 8 mai. La partie d'échecs continue. Les dirigeants socialistes doivent calmer les ardeurs de leurs orailles.

La dernière scène se joue à Matignon. Dès le début de l'après-midi, le chauffeur de Michel Rocard est venu se former à la conduite de la R 25 blindée. Personne n'est donc surpris lorsque, à 17 h 45, Jean-Louis Bianco annonce sur le perron de l'Elysée que le président de la République a mis fin aux fonctions du premier ministre et de l'ensemble du gouvernement et nommé Michel Rocard. Trois quarts d'heure plus tard, le cérémonial républicain peut avoir lieu. Le tapis rouge est déroulé dans la cour, les gardes républicains font la haie, sabre au clair. Michel Rocard arrive accompagné de Jean-Paul Huchon; son premier adjoint à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, qui fut son directeur de cabinet quand il était ministre de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius.

Pour les accueillir, Maurice Urich, directeur de cabinet de Jacques Chirac. Il conduit le nouveau premier ministre dans le bureau qu'occupe encore l'ancien. Les deux hommes évoquent-ils leurs souvenirs de Sciences-Po? quand le premier tentait de faire adhérer le second aux Etudiants socialistes? Les liens d'amitié n'ont pas disparu: le nouveau salut d'un signe chaleureux l'ancien, qui s'en va dans sa voiture de maire de Paris. Le deuxième bail de Jacques Chirac à Matignon vient de prendre fin. Son attachée de presse, Lydie Gerbaud, s'en va, pour une fois s'élancer, à pied, le long de la rue de Varenne.

Le chef du gouvernement que le président réels vient de donner à la France ne veut pas faire de déclaration. Il dit, quand même: « La présidence de la République m'a confié une tâche lourde: j'en sais la hauteur: chacun comprendra que je réfléchisse un peu plus attentivement. Je ne veux penser qu'à tous ceux qui en France ont aujourd'hui une inquiétude quelconque, quelle que soit la manière dont ils ont voté, pour leur avenir, pour leur emploi, pour leur formation professionnelle, pour leur sécurité. C'est à tout cela que je penserai pendant l'exercice de mes fonctions ».

Michel Rocard s'enferme avec Jean-Paul Huchon: au travail! A 20 h 35, il quitte le lieu de son pouvoir, dans la R 25 blindée, symbole de sa fonction. Le rideau tombe. Dans Paris les « ministériels », s'endorment avec leur téléphone au pied de leur lit.

THIERRY BRÉHIER.

Le gouvernement se propose de rétablir la cohésion sociale

(Suite de la première page.)

Sur le social au sens le plus large du terme, c'est-à-dire sur le traitement des maladies de la société française. M. Rocard n'a peut-être pas été le premier à évoquer le « traitement social » du légalisme, mais il en a fait une théorie d'action, fondée sur une pratique municipale à Conflans-Sainte-Honorine. Bref, le social à tous les niveaux, qui effectue un retour en force. On le mesure au regain des revendications, notamment salariales, dans des secteurs qui ne sont pourtant pas atteints par la crise. On l'a vu le 1<sup>er</sup> mai dans la rue, où les manifestations syndicales ont rassemblé au-delà de ce qui était attendu. On l'a constaté enfin au premier tour de l'élection présidentielle, lorsque M. Le Pen, sur des thèmes d'exclusion, a capitalisé un vote de mécontentement.

Au reste, il suffit de comparer les deux campagnes présidentielles. Celle de 1981 était centrée schématiquement sur une question: faut-il faire « payer les riches » pour sortir de la crise? Celle de 1988 a tourné autour de celle-ci: comment aider les pauvres à supporter la crise?

De ce point de vue, M. Rocard a l'avantage de l'antériorité dans la réflexion. Il appartient à une famille de pensée qui privilégie l'attention aux mouvements sociaux et la relation entre le politique et les syndicats. M. Rocard est donc au pied du mur. Les Français vont pouvoir tester non seulement sa capacité à mettre en pratique de belles idées, mais aussi son pouvoir d'attraction au-delà de la gauche, vers précisément ces électeurs modérés qui sont l'objet, aujourd'hui, de toutes les attentions et de toutes les convoitises.

Dans la classe politique, la nomination de M. Rocard a été considérée comme la confirmation de la volonté d'ouverture affirmée par M. Mitterrand. Si cette ouverture, en terme d'arithmétique parlementaire, est impossible, M. Rocard en sera le substitut. Face à l'opinion, il se suffit à lui-même, pour le moment. C'est à terme que l'on saura si M. Mitterrand a fait le bon choix et si M. Rocard a justifié les espoirs placés en lui. « Je comprends la tristesse... de ceux qui n'ont pas voté pour François Mitterrand », avait-il déclaré le soir du 8 mai. A toutes celles-là, à tous ceux-là, je

voudrais dire mon espoir que dans un an, dans deux, dans trois ans, ils se sentent partie prenante du rassemblement vrai du peuple. Je voudrais dire mon espoir que dans un an, dans deux, dans trois ans, ils se sentent partie prenante du rassemblement profond de la France que François Mitterrand a reçu du suffrage universel mission de réaliser. M. Rocard se donne donc le temps, en sachant qu'il incarne aujourd'hui l'ouverture que l'on ne peut pas ou que l'on ne veut pas faire, ni au centre, ni à l'Elysée.

Dissoudre pour clarifier?

A entendre les personnalités barriérées et centristes qui ont eu des contacts avec l'Elysée au cours des dernières semaines, M. Mitterrand n'est pas clair. « Avec qui, pour quoi faire et comment le faire? », demandaient-elles, elles n'ont pas obtenu, à les en croire, plus qu'une réponse à la première question. Du côté de l'Elysée, on s'irrite de l'irrésolution de ces interlocuteurs. Ces gens-là, dit-on, qui se sont fait violer avec volupté pendant deux ans par le RPR exigent aujourd'hui des socialistes une multitude de garanties de nature à préserver leur pudeur. La teneur du dialogue est révélatrice de l'état d'incompréhension

entre deux partenaires si proches par les idées, et si éloignés par la politique. A ceux qui, par souci de dignité ou crainte de s'enterrer le pas, ne veulent pas aller au-delà, pour le moment, d'une « opposition constructive » au Parlement ou, au mieux, d'un hypothétique soutien sans participation, les socialistes répondent que, « constructive » ou non, l'opposition reste l'opposition et que les tenants de cette thèse poussent d'eux-mêmes à une dissolution de l'Assemblée nationale qu'ils redoutent.

Aux yeux des centristes, la dissolution immédiate serait un crime contre l'ouverture, puisqu'elle restaurerait le clivage droite-gauche, liquidant du même coup l'aspiration du centre à l'autonomie et comportant un risque sérieux de retour en force de l'Etat-PS en lieu et place de l'Etat-RPR. Plutôt que de dissoudre, les centristes assurent qu'ils ont besoin de signes, c'est-à-dire d'un budget acceptable... à l'automne. Or, le budget, c'est aujourd'hui qu'il se prépare, et nul ne pourra, après la constitution du gouvernement, feindre longtemps d'en ignorer les grandes lignes.

Les centristes attendent un autre signe: le changement de loi électorale - mélange de la loi Giscard d'Estaing entre la proportionnelle et le scrutin majoritaire - qui leur permettrait d'exister par eux-mêmes. Mais pour M. Rocard, quel mauvais signe donné au pays! Comme si la première préoccupation du gouvernement pouvait être de modifier le mode de scrutin. Comme si les socialistes pouvaient s'engouffrer dans les accusations de « magouille politicienne » que ne manqueraient pas de leur servir le RPR. Comme si M. Rocard pouvait admettre qu'un des premiers actes de son gouvernement soit de

constituer une coalition d'intérêts à des fins électorales entre les centristes, le Front national, les socialistes et les communistes pour réintroduire la proportionnelle dans le jeu politique.

La réalité est probablement plus simple: M. Mitterrand - le bourgeois - a besoin de quelques jours pour parfaire sa démonstration: l'émiettement - la « balkanisation », comme dit M. Léotard - de la droite est tel qu'il rend nécessaire une clarification, bref une dissolution.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES L'HOMEAU.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE chaque mercredi (éditions datées jeudi) Renseignements: 45-55-91-82 - Poste 4138

Advertisement for Printemps department store sale. Silhouettes of runners holding signs for -15%, -20%, -30%, and -40% discounts. Text: Du 6 au 14 mai, au Printemps, 8 jours exceptionnels dans tout le magasin. A Haussmann: 50 séries à -15%, 670 séries à -20%, 710 séries à -30%, 570 séries à -40%. Haussmann Nation Party 2 Vélizy 2 Italie République Termes Melun

Politique

La nomination de M. Michel

Toujours en avance d'un renouveau

« La construction européenne fut la première à me modifier... » Dans son livre, à la fois politique et autobiographique, le Cœur de l'ouvrage (1), paru au mois de mars 1988, M. Michel Rocard fait très fort: lui qui est fier de pouvoir plaider la continuité de sa pensée au fil des décennies...

faire prendre sa carte à Jacques Chirac, qui fréquentait souvent les réunions que j'organisais... Autre rencontre utile: M. Pierre Mauroy, qui, lui, a la responsabilité des Jeunes socialistes. Encore un symbole: sa section d'étudiants se réunit dans les locaux de la section du V.P. rue Visconti: c'est là que M. Rocard réadhérait quand, en 1974, au moment des Assises du socialisme, il rejoindrait le PS de M. François Mitterrand.

s'emploie à enrayer la tentation de la violence. L'oubli souci certes, mais peut-être en rajoute-t-il un peu lorsqu'il affirme que le fait d'avoir mobilisé des intelligences brillantes mais fascinées par la violence fut l'un des éléments qui ont contribué à éviter à la France l'équivalent des Brigades rouges italiennes ou de la bande à Baader allemande.

au silence de M. Mitterrand. M. Rocard décide de s'appuyer sur sa popularité dans l'opinion et de presser le mouvement. Le 19 octobre, depuis sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Rocard annonce sa candidature, mais seulement si M. Mitterrand n'est pas lui-même candidat. De l'avis général, le député des Yvelines, ce jour-là, n'est pas très bon.

Le 13 juin, le maire de Conflans-Sainte-Honorine enclenche la vitesse supérieure. Il déclare, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il est décidé à « aller jusqu'au bout » de sa démarche. « Il ne vous a pas semblé, insiste-t-il, que j'étais maintenant déterminé? » Le Monde du lendemain titre sur trois colonnes à la une: « M. Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988 ».

Jusqu'aux élections législatives de 1986, M. Rocard parvient, grosso modo, à ménager la chèvre et le chou, tout en assurant sa montée en puissance, pour le moment dans le parti. Le congrès de Toulouse d'octobre 1985, qui consacre le « tournant » social-démocrate du PS, est un succès pour M. Rocard, qui vit une sorte de lune de miel avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

L'histoire d'une génération

L'histoire de M. Rocard se confond avec celle de toute une génération qui transite au PSI, à l'UNEF ou ailleurs, lutte contre la guerre d'Algérie, donne naissance à une des multiples couches de l'humus rocardien, celle où des catholiques de gauche ont la même exigence que ce protestant épris de rigueur morale.

provinciale. Là encore, M. Rocard peut plaider la continuité. En 1966 est décidément une année riche pour M. Rocard: à la fin de l'année, il a fait la connaissance de M. Mitterrand. Résultat mitigé: « Mitterrand s'est montré charmant et charmat, mais il m'a raconté des histoires sur plusieurs circonscriptions. Comme je savais qu'il était un fin connaisseur de la carte électorale, je l'ai quitté avec un sentiment de malaise » (4).

La rupture entre socialistes et communistes fait perdre à la gauche les élections législatives de 1978. M. Rocard, lui, récupère son siège des Yvelines, dans la 3<sup>e</sup> circonscription. Mais les socialistes, et l'opinion, remarquent surtout la prestation télévisée du maire de Conflans au soir du second tour.

Le moment est venu. Cela passe par une gestion scrupuleuse du « problème Rocard ». Cela suppose une certaine protection de l'un des deux meilleurs candidats potentiels pour 1988 contre les ultras du mitterrlandisme. Jusqu'à ce que le doute ne soit plus permis, M. Jospin sera le gardien scrupuleux - quitte à être critiqué - des chances de M. Rocard, au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas.

Le moment est venu

Les choses sérieuses commencent vraiment avec l'après-mars 1986. M. Rocard refuse d'envisager l'hypothèse d'une candidature à l'élection présidentielle. Mais Rocard depuis des années, le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'a remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. Puisque tout le monde est maintenant de son avis, il n'est plus celui qui a raison avant, et contre les autres, position dont il tirait auparavant bénéfice dans l'opinion.

Comme il l'a toujours fait, M. Rocard essaie d'éclaircir l'avenir. Mais, s'il est toujours écouté avec attention, il ne passe plus pour un prophète. Lui-même tente, avec l'aide de ses experts, d'élaborer ses propres solutions au chômage et à la crise, celle qu'elle est venue dans l'Hexagone. Mais sa sincérité pousse à reconnaître que ces tentatives n'aboutissent pas vraiment, face au faisceau de contraintes qui pèsent sur la France. L'un des axes de sa campagne, jusqu'à ce qu'il s'efface devant M. Mitterrand, sera l'affirmation que « toutes les solutions techniques sont désormais sur la table », et qu'on ne peut faire la différence que si l'on parvient à « gouverner autrement ».



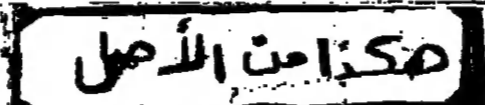
Les deux cultures

La nouvelle recrue ne fait pas l'erreur de créer d'emblée un courant. Le congrès d'auto-gestionnaires et de chrétiens est déjà regardé d'un œil par ce qui est maintenant la vieille garde conventionnelle. Inutile d'en rajouter. M. Rocard cherche à ne pas heurter M. Mitterrand. Aujourd'hui, il explique à Robert Schneider: « J'ai cru à une vraie complicité intellectuelle. Longtemps, j'ai guetté les signes. En vain » (7).

En 1977, il est élu maire de Conflans-Sainte-Honorine. Au congrès de Nantes, la même année, il prononce le fameux discours sur les « deux cultures », qui structure la gauche: l'une étatique, jacobine; l'autre, décentralisatrice, préchant l'autonomie. L'actualisation du programme commun, notamment dans son chapitre sur les nationalisations, provoque de vives difficultés entre le reste du PS et M. Rocard. On sent se lever le vent des tempêtes du congrès de Metz de 1979, qui consacre le divorce durable entre M. Rocard et M. Mitterrand, et scelle son alliance avec M. Mauroy.



- (1) Ed. Odile Jacob, 1987. Toutes les citations de M. Rocard relatives à son propre itinéraire sont, sauf mention contraire, extraites de cet ouvrage. (2) Le Seuil. (3) Robert Schneider: Michel Rocard, Stock, 1987. (4) R. Schneider, op. cit. (5) R. Schneider, op. cit. (6) R. Schneider, op. cit. (7) R. Schneider, op. cit.





Politique

Rocard à l'hôtel Matignon

La fin d'une cohabitation froide avec M. Mitterrand

Mitterrand-Rocard, couple infernal, couple impossible, couple rêvé. Le président réélu avait toutes les raisons de l'avoir pour envoyer M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon. Il avait toutes les raisons du passé pour se garder d'un tel choix. Rocard la gaffe, Rocard la mouche du coche, mais aussi Rocard l'ouverture, Rocard long-temps détenteur de la coupe du « socialisme le plus populaire de France ».

« Quelle inculture ! » se désolait-il y a longtemps, M. Mitterrand, dans une formule célèbre. « Quelle inculture ! » ripostait M. Rocard, en une réponse fâmeuse. L'homme des lettres et des arbres, l'homme des chiffres et de la France urbaine, ont toujours eu du mal à se comprendre. Au plus, ils se sont combattus ; au mieux, ils se sont regardés avec méfiance et incompréhension, en quatorze ans d'une cohabitation froide, depuis qu'à la tête de maigres troupes le transfuge du PSU a rejoint le PS, lors des assises du socialisme de 1974.

« Vous êtes soutenu par tout ce qui m'a déclaré la guerre », lança un jour de 1978 le futur président à son futur ministre. Dix ans plus tard, le 24 janvier 1988, lors d'un « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Rocard confia : « Le ministre de traiter les problèmes est maintenant convergente, alors qu'elle ne l'était ni y a dix ans. »

Dans son livre « Le Cœur à l'ouvrage », paru à la fin de l'année 1987 (1), le maire de Conflans-Sainte-Honorine résume ces années faites de combats, parfois l'un contre l'autre, parfois en commun, mais sans jamais de compléxité :

« Il y eut longtemps entre nous, écrit M. Rocard, quelque difficulté liée à nos caractères. Nos qualités ne sont pas celles qui s'accroissent aisément. Quand il a le culte de l'amitié sans faille, j'ai davantage celui de la franchise lucide. Où je réserve l'affectivité aux rapports privés, lui en met tout autant dans les affinités publiques. Il semble prendre un égal plaisir aux préoccupations les plus élevées comme aux finesses les plus tactiques, quand les secondes ne sont pour moi que des obligations. Nos rapports avec l'économie et la culture sont inverses mais symétriques. Il s'intéresse plus qu'on ne dit à la première, et j'ai du goût plus que je ne dis pour la seconde, mais aucun de nous deux ne saurait disputer à l'autre son domaine d'excellence. »

« C'est le socialisme qui nous a rapprochés, et occasionnellement opposés. Opposés parce que, inévitablement, deux tempéraments aussi marqués et aussi différents devaient rencontrer des désaccords, particulièrement avant 1981. Parce que ces désaccords ont eu leur cortège de paroles malheureuses, souvent aggravées par les entours respectifs. Parce que de la difficulté à se comprendre à demi-mot naissent des équivoques, voire des agacements. »

« Mais c'est aussi le socialisme qui nous rapproche. Car chacun avec sa personnalité, chacun à sa manière, chacun selon sa sensibilité, son histoire, ses méthodes, sait que l'autre peut servir les convictions communes. »

C'est à la fin des années 70 que fleurissent les gros bouquets les « paroles malheureuses ». Au congrès de Metz de 1979, M. Rocard — qui reproche à M. Mitterrand son « archaïsme » — est passé avec M. Pierre Mauroy, son ami et son « parrain » pour entrer au PS, dans l'opposition au premier secrétaire d'alors, M. Rocard est très populaire dans l'opinion et très impopulaire chez les mitterrandistes, qui le qualifient aimablement, à cette époque, de « petit mec qui n'a pas de nerfs ». « La violence du rejet de Rocard est inédite », note Robert Schneider (2).

« Le duo des deux acteurs devient alors un jeu subtil. M. Rocard tente d'imposer sa candidature. Ses proches confient qu'il « effraie Rocard » peut désigner le président de se représenter. A l'époque, les mitterrandistes ripostent de cette tentative de stratégie d'empêchement, mais le président observe les efforts de son ancien ministre avec une bienveillance dont on ne sait si elle est réelle ou si elle cache un nouveau piège. Il distille les déclarations de genre : « Rocard y allait, ce n'était pas un très bon candidat. Je n'aurais pas dit tout le genre. (roche de Solutré, 18 mai 1986). »

Pendant la campagne de 1988, M. Mitterrand expliquera qu'il était fermement décidé à ne pas se représenter si un successeur s'imposait, ce qui ne fut pas le cas. Reconstruction de l'histoire, on voit le ministre se battre, par les faits ? En tout état de cause, le retrait de M. Rocard devant M. Mitterrand ne ressemble pas à celui de 1981. M. Mitterrand promet une place de choix à M. Rocard dans sa campagne, et si on voit moins le nouveau porteparole du président-candidat qu'on ne l'aurait cru, c'est que le principal intéressé, finalement, décidera souvent de porter lui-même sa propre parole. Mais il multiplie les signaux qui témoignent — enfin — d'une certaine connivence avec M. Rocard. L'ancien ministre ne dément pas, bien au contraire.

Peut-être, tout simplement, M. Mitterrand n'a-t-il besoin de dans la France rurale ne dure, que quelques mois. Dénominatoire en avril 1985, parce qu'il s'oppose au scrutin proportionnel pour les élections législatives, il se lance dans la course à la présidence.

1983. On sort M. Rocard du placard pour l'envoyer au feu sur le front agricole. Son escad

M. Rocard, pourtant, n'est pas un diamant pur soudain sorti de sa gangue. L'homme a ses défauts. Sa « fragilité » peut ne pas être exclusivement une invention de ses adversaires. Déjà, pendant la campagne, alors que les deux hommes vivaient une sorte de lune de miel politique, M. Mitterrand a dû se démarquer publiquement par deux fois des idées de son porteparole (5). Les nouveaux partenaires pourront-ils, au fil des difficultés quotidiennes, effacer tant d'années d'incompréhension ?

Esprit foisonnant, orateur tourbillonnant, M. Rocard devra se discipliner. A Matignon, fini les démonstrations vertigineuses. Un premier ministre doit savoir faire simple et court. Or la simplicité n'est pas vraiment une vertu rocardienne, et d'anciens ministres peut-être charitables se souviennent avec accablement des dissertations interminables que leur imposait leur collègue en conseil.

M. Rocard, en outre, peut vouloir, très légitimement, se préoccuper de son propre avenir. Déjà, il a déclaré pendant la campagne que ses idées ont inspiré la Lettre à tous les Français de M. Mitterrand. L'enjeu tient en une phrase : un présidentiable peut-il, sans cesser d'être, servir de boncier au président en exercice chaque fois que ce dernier se ressuscitera le besoin, dans un pays inquiet et un environnement impayable ?

Sept ans plus tard, l'heure de M. Rocard — qui a su se retirer à temps de la course à l'Élysée — est donc enfin venue. L'action de M. Mitterrand, conjuguée à la dureté des temps, a fait bouger les lignes. Celui qui déjà, dans le PSU des années 60, se faisait taxer de « droïter » lorsqu'il s'opposait aux bonheurs de Mitterrand, s'est vu tant de fois reprocher de céder aux sirènes libérales, celui qui, depuis des décennies, a vécu pour moderniser la gauche ne sent plus, aujourd'hui, le soufre.

Rejoint par la réalité, « l'homme de tant de renouveau », comme dit M. Mitterrand, a, paradoxalement, éprouvé quelques difficultés à renouveler son message. Le président réélu lui offre l'occasion de se coller à la réalité, et il y trouve son intérêt. Ils ne sont pas très nombreux, au PS, à pouvoir incarner l'ouverture sans faire ripocier, à être grosso modo aussi populaires dans l'électorat de droite et du centre que dans l'électorat socialiste, à se faire ovationner par les foules du PS et à écouter avec intérêt par des patrons.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

- (1) Editions Odile Jacob. (2) Michel Rocard, par Robert Schneider, Stock. (3) Ouvrage cité. (4) Robert Laffont. (5) M. Rocard a affirmé à plusieurs reprises qu'il souhaitait que le premier ministre ait aussi en charge le ministère de l'éducation nationale. Le 21 avril, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Mitterrand a jugé que cette idée « séduisante » n'est pas applicable, mais qu'il faut en retirer « le meilleur », c'est-à-dire que le ministre de l'éducation nationale soit « au sommet de la hiérarchie ». Le 4 mai sur Europe 1, M. Rocard a souhaité voir apparaître, dans la pratique politique quotidienne, des convergences entre le PS et les centristes, avant d'en tirer d'éventuelles conséquences institutionnelles. M. Mitterrand a répondu le lendemain sur la même antenne que cette intention est « gênante », mais pas très réaliste.

La nomination de M. Rocard ayant été annoncée alors que le tirage du Monde du 11 mai était en cours, certains de nos lecteurs ont déjà lu cet article dans notre troisième édition d'hier.

Les réactions

- « M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, a affirmé que l'UDF attend maintenant un geste en direction de la France unie », car « la France a élu un président de la République issu du Parti socialiste, et celui-ci « comme un premier ministre socialiste qui était même son principal rival dans la candidature électorale à la présidence de la République ». Mercredi 11 mai à Europe 1, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « M. Rocard a la réputation d'être un homme d'ouverture. Nous le jugeons à sa politesse. »
- « M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a indiqué qu'« il faudrait juger [M. Michel Rocard] à ses actes, en toute objectivité et sans procès a priori ». « Il faut lui reconnaître son mérite dans certaines situations, et son courage lorsqu'il cherchait à sortir la gauche des sentiers battus et de ses dogmatismes », a poursuivi M. Barrot, qui souhaite qu'« aucune chance de dialogue ne soit négligée ».
- « M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, a estimé que la nomination de M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon constitue « une ouverture du Parti socialiste vers le Parti socialiste ».
- « M. Marcel Lacroix, président du groupe UREI du Sénat, a estimé qu'« il ne suffit pas d'avoir été un nouveau ministre de l'Agriculture pour faire un bon premier ministre. »
- « Claude Cabanes, rédacteur en chef de l'Humanité, rappelle que « Michel Rocard a été le poison politique du président de la République, président, accompagnant et stimulant le grand mouvement du Parti socialiste vers la droite ». « Champion olympique du réalisme », le nouveau premier ministre « a conduit au cimetière le cortège funèbre des grandes valeurs de la gauche, écartant et éliminant les choix pour achever le travail », conclut M. Cabanes.
- « Philippe Tesson (Le Quotidien de Paris) : « En entrant à Matignon, Michel Rocard prend une quadruple revanche. Une revanche sur sa propre histoire qui, bien que brillante, a été jalonnée de trop d'heures dont il fut souvent l'artisan. (...) Une revanche sur François Mitterrand (...) qui lui prit beaucoup, lui donna peu et encombra sa route. Une revanche sur ce qu'il dénonça « souvent » comme l'archaïsme de la pensée et du discours politiques. (...) Une revanche enfin sur le Parti socialiste, son appareil et ses caciques qui, en maintes occasions, ne l'ont pas ménagé ».
- « Serge July (Libération) : « La cohabitation continue (...). Une cohabitation originale, nettement moins dramatique et conflictuelle qu'elle ne le fut avec le chef de la majorité RPR-UDF, mais rangée au sein de la famille socialiste, cohabitation toutefois entre deux cultures politiques, entre deux hommes que tant de rivalités idéologiques, tactiques et personnelles ont dressés l'un contre l'autre. Michel Rocard (...) n'est toujours pas mitterrandiste. Cela suffit à créer une distance entre les deux chefs de l'exécutif. Cette distance, relative mais néanmoins réelle, loin de rebuter le président, a sans doute motivé son choix. »

Jean-Paul Huchon directeur de cabinet

Le maître Jacques de Michel

Ancien directeur général du Crédit agricole, premier adjoint de M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Jean-Paul Huchon devient directeur de cabinet du premier ministre. M. Huchon avait déjà été le directeur de cabinet de M. Rocard au ministère du Plan puis de l'Agriculture.

L'actuel secrétaire général du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, est confirmé dans ses fonctions.

Poussé sur les planches du théâtre politique au fur et à mesure que Michel Rocard accroît sa présence sur la scène, Jean-Paul Huchon, qui pratique pourtant avec bonheur l'art de la discrétion, arrive aujourd'hui en première ligne.

L'homme est aussi rond et jovial, au sourire largement exempt d'ironie, que son « patron » est sec, parfois tragique. Patron ? Le mot est-il juste ? Comment qualifier le fonctionnement déjà ancien du tandem Michel Rocard-Jean-Paul Huchon ? Le second n'a pas vocation à être l'ombre du grand homme. Il serait plutôt son maître Jacques, un confident opérationnel, un intime de travail sans pour autant gêner le cercle étroit des amis.

En tout cas, le tandem fonctionne depuis l'écriture en commun d'ouvrages d'économie, jusqu'à l'hôtel Matignon aujourd'hui, en passant par l'accroche locale, sans laquelle il n'est pas de carrière politique : la mairie de Conflans-Sainte-Honorine. Jean-Paul Huchon y est le premier adjoint du maire, Michel Rocard. Au Plan et à l'aménagement du territoire en mai 1981, Jean-Paul Huchon devient naturellement directeur de cabinet du ministre Michel Rocard : il le suit dans la même fonction, tout aussi naturellement, à l'Agriculture en mars 1983.

Chargé notamment des relations avec les organisations agricoles, Jean-Paul Huchon montre un réel talent de diplomate — déjà l'ouverture, rendu nécessaire ici par la grogne et les attaques de la FNSEA de l'époque.

Le 9 janvier 1985, Jean-Paul Huchon devient directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole : belle récompense et joli signe de confiance de la part de Michel Rocard, qui place ainsi son principal collaborateur dans un poste stratégique. Tellement



stratégique que Jean-Paul Huchon sera débarqué en mai 1986 par le nouveau ministre de l'Agriculture, François Guillaume. Le directeur général socialiste réussissait trop bien dans cette fonction. Il était un obstacle à l'entreprise de « désinstitutionnalisation » voulue par une partie de la droite. La nomination de son successeur fut d'ailleurs retardée par François Mitterrand, qui souhaitait, en vain, que Jean-Paul Huchon se vît proposer des fonctions équivalentes. Les cadres et certains dirigeants paysans lui

rendirent alors un hommage appuyé. Secrétaire de l'Etat, Jean-Paul Huchon hésita beaucoup à franchir le cap et à plonger dans l'inconnu du privé. Par curiosité, sans doute, ce qui rend Michel Rocard utile au président pour préparer l'avenir. Car cette social-démocratie, si mal vue des socialistes pendant longtemps, a largement imprégné les politiques des gouvernements conservateurs. (...) Reste à savoir si la France ne va pas se déclarer social-démocrate au moment où les réalités (...) exigent de mettre l'accent sur le renouvellement du système productif plus que sur l'équité dans le régime de distribution des richesses. Serions-nous en retard d'une guerre ? »

Jean-Paul Huchon est né le 29 juillet 1946 à Paris. Il a une maîtrise en droit public, un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, et est ancien élève de l'École nationale d'administration, administrateur civil.

JACQUES GRALL

EN KIOSQUE DÈS MERCREDI

LEVENEMENT

APRÈS LA VICTOIRE DU FRONT REPUBLICAIN

TONTON FAIS GAFFE!

KAUFMANN RACONTE

# Politique

## Le programme économique et social du nouveau premier ministre

### « Une certaine idée de la France, juste, solidaire »

Invité, le 20 mars, de l'émission « Questions à domicile » de TF1, M. Michel Rocard a affirmé que « la gauche est victorieuse et rayonnante quand elle propose pour tout le monde ». Il a jugé que, dans cette optique, la gauche devrait s'attaquer à « trois grands problèmes : la solidarité, le traitement des exclus (...) et, plus généralement, le rôle de l'argent dans la société ».

« Sur des trois points », a continué M. Rocard, « la gauche, les socialistes, ont à dire parce qu'ils sont la gauche, au nom de leurs valeurs permanentes, la solidarité, le souci d'intégrer correctement les exclus et le fait que l'argent doit servir la production et non pas opprimer le productif, nous avons à proposer (...) des références dans lesquelles nous pouvons reconnaître quantité de gens qui, aujourd'hui, ne se gèrent pas à gauche et qui ne sont pourtant pas des hommes de privilège ou des hommes d'argent et qui pourraient très bien se retrouver autour de ces valeurs. C'est comme cela (...) que se font les recensements. Quand un recensement n'est fait (...) au bénéfice du général de Gaulle, ce n'est pas seulement sur sa tête (...). C'est parce qu'il avait, comme il le disait lui-même, une certaine idée de la France. Nous avons une certaine idée de la France, juste, solidaire ».

M. Rocard a encore ajouté, à propos des trois problèmes évoqués : « J'ai la conviction - mais je ne peux vous dire qu'on règiera le problème en trois, quatre mois - que la recomposition des forces politiques, des majorités parlementaires dans ce pays, se fera autour de ces valeurs et de ces références-là ».

« Au cours de cette émission, M. Rocard a également exposé certains de ses options, notamment en matière d'économie et de fiscalité ».

Tout en affirmant qu'il donnerait la « priorité au facteur qualification », il a déclaré à propos des dirigeants d'entreprise : « Les mieux placés sont ceux qui ont le plus dans la tête l'esprit de la négociation sociale (...) On ne gouverne plus par la discipline administrative ». M. Rocard a ajouté : « La création d'emplois exige que les chefs d'entreprise se sentent en confiance (...), pour cela, il y a trois choses à vérifier : la continuité des règles du jeu (...), [que les chefs d'entreprise] ne soient pas écrasés de charges (...), que l'on consolide ce que j'appellerai maintenant le statut juridique de l'entreprise », il estimait, par ailleurs, que « les entreprises françaises sont très chargées », ce qui justifiait à ses yeux « la réforme fiscale ».

« Nous avons d'abord besoin de modifier notre impôt sur le revenu des personnes physiques qui est injuste », a-t-il expliqué. « On ne peut pas tout déduire (...) Il faut ouvrir les négociations européennes, ne pas chercher à abaisser le taux de la TVA », a-t-il poursuivi, « c'est le seul point sur lequel les accords - conséquence de l'Acte unique européen - sont de mauvais accords ». Il a ajouté qu'il faut « diminuer l'impôt sur les bénéfices des sociétés (...) pour faciliter la production ».

L'ancien ministre socialiste de l'Agriculture a aussi préconisé de « rétablir une consommation, une relation entre les impôts locaux et les impôts nationaux » et souhaité que « la taxe d'habitation soit assise sur l'ensemble des revenus ». Il avait complété ce tableau de la réforme fiscale par la nécessité de « grever l'impôt sur le revenu à la source ».

#### Chômage et extrême droite

Entre autres mesures, il a proposé : « Un statut par option, facultatif (...) qui permettrait à des travailleurs (...) qui le souhaitent (...) de se regrouper et d'être personnes morales pouvant faire du commerce et de l'industrie » ; une « assurance du risque économique (...) outil qui consolide les entreprises fragiles ou celles qui viennent de naître » ; la réintroduction de « la fonction du Plan, de la programmation, en tout cas de la prévision de l'avenir ».

D'autre part, dans un article publié par le *Nouvel Observateur* daté 29 avril-5 mai, M. Rocard souligne la nécessité d'un « traitement social de l'électorat de l'extrême droite [qui] passe, dans tous les domaines, par une approche concrète des difficultés ». Le maire de Conflans-Saint-Honorine donne un exemple de cette « approche concrète » dans la lutte contre le chômage.

Après avoir souligné que la condition sine qua non d'une amélioration de la situation de l'emploi est « une initiative de croissance de l'Europe », M. Rocard observe : « Les gains de productivité, dus à des techniques de plus en plus économiques en travail, progressent plus rapidement que la croissance économique elle-même. Le fossé risque donc de se creuser entre ceux qui bénéficient des progrès technologiques et ceux qui restent étrangers. D'où une double tâche : assurer la croissance par la productivité, mais

ne pas lui sacrifier une part accrue de la population active ».

M. Rocard oppose ensuite l'exemple américain de création d'emplois dans le secteur des services à la situation française laquelle, marquée par une « surévaluation du travail, qui provoque la recherche de l'économie maximale de main-d'œuvre, est totalement irrationnelle en période de sous-emploi ». Il y ajoute, dans le refus de l'évolution vers une société duale, la remarque que « la précarité de l'emploi ne facilite pas la flexibilité du marché du travail » mais « la limite ».

C'est pourquoi « une politique de l'emploi ne doit (...) pas fragiliser le statut des travailleurs mais leur donner les moyens, et partant l'envie, d'assurer leur promotion sociale ». La synthèse entre tous ces éléments réside, selon M. Rocard, dans « trois instruments nécessaires mais insuffisants : désinflationnisme progressif du coût du travail, crédit-fortification, salaire minimum ».

Le maire de Conflans-Saint-Honorine y ajoute une « autre dimension » : la réduction de la durée du travail. Il définit ainsi la nécessité d'un « nouveau contrat salarial » grâce auquel les salariés « pourraient échanger davantage de souplesse dans la gestion des coûts et de la durée du travail contre une plus grande participation aux décisions ».

Enfin, M. Rocard ajoute : « D'innombrables services concourent à l'épanouissement des individus, dans les domaines de la santé, de la formation, de la culture ou des loisirs. Mon projet serait d'offrir à ces activités des conditions plus favorables que celles du secteur marchand. A condition de renoncer, pour une durée déterminée, à tout but lucratif, ces activités pourraient voir dérogés du paiement des cotisations sociales ».

M. Rocard a également publié, dans le *Monde* du 10 mai un article intitulé « Décentraliser pour l'emploi ». Il avait publié, en mars, un ouvrage retraçant les propositions émanant des clubs Convergence (1). Dans la préface de cet ouvrage, M. Rocard écrit : « Les solutions présentées, les mesures envisagées, ne le sont que pour ouvrir un débat et ne pas pour le clore. Leur vocation n'est certes pas d'être gravées dans l'air, mais au contraire d'être maintenues par la confrontation afin de ne retenir que celles qui résistent ».

(1) Les clubs Convergence avec Michel Rocard : Réponses pour demain Syros, Alternatives 1988, 284 p., 49 F.

### « On a trop promis avec l'Acte unique »

des accords commerciaux ou des échanges de participation.

« A cela, il faut mettre un terme d'urgence. Je plaide qu'il faut stabiliser les directions, qu'il faut donner à tous un accès au marché financier de manière à ce que le budget ne soit plus le seul fournisseur éventuel de fonds propres, qu'il faut traiter tous ces cas à la fois, que dans la plupart des cas, il n'y a pas d'intérêts stratégiques évidents qui fassent obligation à l'Etat de garder une présence forte dans les conseils. Il faut donc régler le problème par une loi permettant que la totalité des entreprises publiques figurant sur cette liste se voient donner le droit d'aller chercher des capitaux sous forme d'actions sur le marché ».

« S'il y a gel, c'est un gel idéologique, pas économique : on ne se sentira plus obligé de nationaliser ou de privatiser à 100 % dans les deux cas. Ce n'est pas une attitude au dynamisme : c'est sa condition préalable ».

**Faut-il alors que les entreprises nationalisées ne soient détenues qu'à 51 % ?**

« Ce n'est pas exclu, avait répondu M. Rocard. Mais même ce pourcentage - 51 % - me gêne, car il a acquis une valeur symbolique excessive. On peut choisir l'importance quel pourcentage entre zéro et cent. Le seul critère, c'est celui de l'intérêt de l'entreprise conjugué avec l'intérêt général. Je serai en tout cas favorable à un accord pour mettre en place un collège de désignation des patrons des entreprises dont le capital relève en majorité de l'Etat de manière que le marché sente que ses contraintes sont prises en considération ».

« Je crois également nécessaire de gérer les participations publiques sous forme de holding, sans du tout leur donner une vocation transformatrice du secteur privé. Mais je crois qu'il faut réaménager la gestion par l'Etat des entreprises qui sont encore sous son autorité, et que cet aménagement suppose la création de plusieurs holdings. Par ailleurs, l'exclus, pour sa part, toute hypothèse de renationalisation, non pour des raisons de doctrine mais fondamentalement parce qu'il y a d'autres priorités budgétaires ».

« La seule hypothèse de renationalisation qui pourrait éventuellement se présenter, bien que je n'y sois pas favorable, c'est celle de TF 1. Mais ce serait à cause d'une pression de l'opinion publique devant les dégâts d'une perte de qualité ».

« J'ajouterais un mot, qui m'engage que moi : là où il y a vraiment intérêt stratégique, qu'il s'agisse d'armement ou des activités industrielles longues de la France, je préfère assurer un droit de regard de l'Etat par golden share (1), plutôt que par une participation massive ».

M. Rocard abordait ensuite le problème par l'ouverture du capital d'Air France et de Renault :

« Je n'ai pas de religion sur ce sujet. Air France a, à l'évidence, des obligations de service public. Renault n'en a pas. Ce qui fait une différence. Renault va être soumis à des conditions de confrontation avec tous ses concurrents dans des termes assez différents d'Air France. Le problème Renault a donc une urgence bien plus forte. Mais Renault a une place telle dans l'histoire du monde salarial en France que ce problème du changement de statut ne peut être abordé sans une négociation approfondie. En revanche, l'idée que Renault puisse aller chercher du capital propre sur le marché me paraît tout à fait importante ».

**Au sujet du marché unique européen, M. Rocard émettait quelques réserves :**

« Il m'est arrivé de dire qu'on était en train de construire et d'embarquer tous dans l'avion européen... sans se préoccuper qu'il ait des commandants et un pilote ! »

« Autre exemple de l'excès d'idéologie : on a signé un peu vite des accords sur l'unification des marchés financiers en Europe, sans en rendre compte qu'il était beaucoup plus difficile de faire suivre toute l'harmonisation fiscale et l'unicité de la monnaie, qui sont indispensables ».

« L'unification européenne avance sous la houlette des majorités politiques de l'Europe du Nord. Elle va pratiquement vers une taxation zéro des revenus du capital, sinon du capital lui-même. C'est une philosophie sociale qui n'est pas acceptable en termes d'équité ».

« Je m'imaginais pas que nos sociétés gardent une vraie cohésion avec ce jeu ouvert sur l'argent circulant à taxation zéro, alors que seul le travail est frappé. Mais, naturellement, je suis partisan de la fiscalisation des flux d'épargne à des taux modestes. Mais là, nous partons pour une confrontation vaste et dure à l'intérieur de l'Europe, car il n'est en tout cas plus question d'isoler le marché français ».

« Je souhaite le respect de l'Acte unique et que la France tienne sa parole. Mais on a trop promis. Du point de vue de la compétitivité, le plus urgent concerne la situation des banques et des assurances. Il y a une menace directe pour les parts de marché de l'ensemble français ».

« Il y a pis : il y a une menace de fuite massive des capitaux. Quand tout sera en place, un citoyen européen aura un intérêt évident à être non résident pour ses dépôts d'argent. Si la France n'est pas en symétrie avec les autres, nous perdrons très rapidement 150 ou 200 milliards de francs d'épargne disponible. C'est infiniment plus brutal et plus dangereux que l'affaire de la TVA ».

« La charge anglaise ou américaine en la matière est significativement plus élevée que la nôtre. Si l'on fait des comparaisons sur le seul capital productif, il est taxé de manière comparable chez nous et en RFA. En revanche, nous avons des superpositions anarchiques d'impôts sur le capital, notamment sur le foncier. Nous avons besoin d'une modernisation d'urgence. Ce sera long et compliqué. D'autant que la fiscalité locale est en cause ».

« Mais il y a surtout un malaise sur les transmissions d'entreprises. Aussi, l'impôt général annuel sur le capital doit être à taux très faible. Nul ne voudra retrouver des taux aussi forts qu'en 1982. Une solution pourrait être que l'impôt sur le capital serve en partie d'avance pour le paiement des droits de succession. Cela, il est vrai, changerait beaucoup la philosophie ».

« Je suis le premier à penser que cet IGF ne doit pas être dévastateur et que le système impôt sur le revenu, contribution foncière et sur la fortune, soit plafonné. Il faut donner un aspect de justice sociale plus fort à notre système. Et il faudra bien arriver à percevoir l'impôt sur le revenu à la source. On ne le fera pas d'un seul coup ! »

(1) Golden Share : action privilégiée donnant à l'Etat en Grande-Bretagne, un pouvoir de blocage. En France, ce système a été repris sous le nom d'actions

#### POINT DE VUE

par Claude Pitoucs (\*)

**A**u lendemain de l'élection présidentielle, on peut légitimement penser que l'activité syndicale, un peu occubée par la campagne électorale, va pouvoir reprendre.

Certes, en dépit du début politique qui vient d'avoir lieu, de nombreux conflits sociaux sont en cours depuis plusieurs semaines. Il convient d'observer qu'à peu près dans tous les cas ces ont une même motivation : la recherche, clairement exprimée, d'améliorations de salaires.

Il s'agit là d'un signe que le nouveau gouvernement aurait tort de négliger.

C'est dire, il serait déraisonnable de croire que la nouvelle donne politique peut fondamentalement changer les choses sur le terrain social. Il faut, en effet, au lendemain de l'élection, savoir tirer le leçon de ce qui s'est passé dans notre pays durant les sept dernières années : bien à part la période d'embellie de 1981-1982, les gouvernements qui se sont succédés de 1982 à 1986, puis de 1986 à mai 1988 ont eu dans le domaine social, au sens strict du terme, des attitudes fort peu dignes des unes des autres. C'est d'ailleurs vrai dans le domaine salarial mais aussi dans ce qu'on a appelé le « traitement social du chômage » :

« Privileger l'entreprise » a été une sorte de ligne de consensus qui a dépassé les divergences politiques.

Sans doute, conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, le gouvernement recouvrera-t-il pour mission de mettre en place un « revenu minimum d'insertion » financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Il aura aussi pour consigne de redonner une certaine priorité aux problèmes de formation et d'éducation.

### La juste mesure

l'action syndicale que sur le mensurage des hommes au pouvoir. Il n'y a rien d'anormal à cela. En effet, d'abord, la situation économique n'a pas fondamentalement changé parce qu'il y a eu des élections dans notre pays. Ensuite, la difficulté du contexte politique n'autorise pas des écarts extraordinaires par rapport à hier. Enfin, le nouveau gouvernement, comme c'est sa fonction, va être en charge des intérêts généraux du pays et, de ce fait, même s'il en a le désir, il ne sera pas fondamentalement en situation de tenir compte des seuls intérêts particuliers des salariés.

C'est depuis toujours le loi du genre, et c'est ce qui explique la nécessité du syndicalisme, dont la tâche, quel que soit le gouvernement en place, est de faire entendre et de défendre les revendications spécifiques des salariés.

#### Pas de troisième tour social

Il faut donc être réalistes. Il convient aussi de se garder de tout excès et de se lancer, parce qu'il y a un nouveau gouvernement, dans une politique revendicative fondamentalement différente de celle que nous conduisons hier. Conscients des limites générales imposées par la crise économique, nous ne pouvons raisonnablement réclamer n'importe quoi. Ensuite, nous n'avons pas de revendications politiques à prendre, et il est ainsi exclu que nous entrions dans ce que certains appellent la stratégie du troisième tour social. Que la CGT et le Parti communiste raisonnent comme cela, c'est tout à fait prévisible et c'est leur affaire.

Cela dit, nos revendications demeurent, et il nous appartient de les poser avec toute la force désirable, et en premier lieu de réclamer, comme nous n'avons jamais cessé de le faire, le retour à une véritable relance de la négociation collective.

**PROTECTION CAMBRIOLAGE**

BLINDAGE SERBURE 2 500 F

BLINDAGE SERBURE 3 500 F

MOSE COMPRISE

BEVIS SUR SIMPLE APPEL

S.P.S.

43.48.90.20

● RECTIFICATIF. - Deux erreurs de date se sont glissées dans l'article de Daniel Vernet « Le modèle allemand » (*Le Monde* du 11 mai) : la grande coalition entre la CDU et le SPD a commencé en 1966 et non en 1969 et le premier chancelier social-démocrate a été désigné en 1969 et non en 1972 où pour la première fois, une coalition social-libérale a obtenu la majorité aux élections.

**Le Monde**

**IMMOBILIER**

chaque samedi dans **LE MONDE**

**RADIO-TÉLÉVISION**

(Publicité)

**PUBLICATION JUDICIAIRE**

PAR JUGEMENT DU 18 FÉVRIER 1988 LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS A CONDAMNÉ LA SOCIÉTÉ LA REDOUTE CATALOGUE EN CES TERMES :

« Dit que la Société La Redoute Catalogue, en offrant en vente et en vendant des échantillons de couleur beige coupés de rayures blanches, noires et rouges formant des croissants, a contrefait la marque no. 1 084 565 dont la Société Burberry Ltd est titulaire ».

En conséquence, Condamne la Société La Redoute Catalogue à payer à la Société Burberry Ltd la somme de 150 000 F à titre de dommages-intérêts. (Ces cinquante mille francs). Ordonne l'exécution provisoire de ce chef à concurrence de la moitié de ladite somme.

Autorise la Société Burberry Ltd à faire publier le présent dispositif par extraits ou in extenso dans trois journaux ou périodiques de son choix, aux frais de la Société La Redoute Catalogue, le coût global de ces insertions ne pouvant dépasser, à un chef, la somme de 30 000 francs I.T.

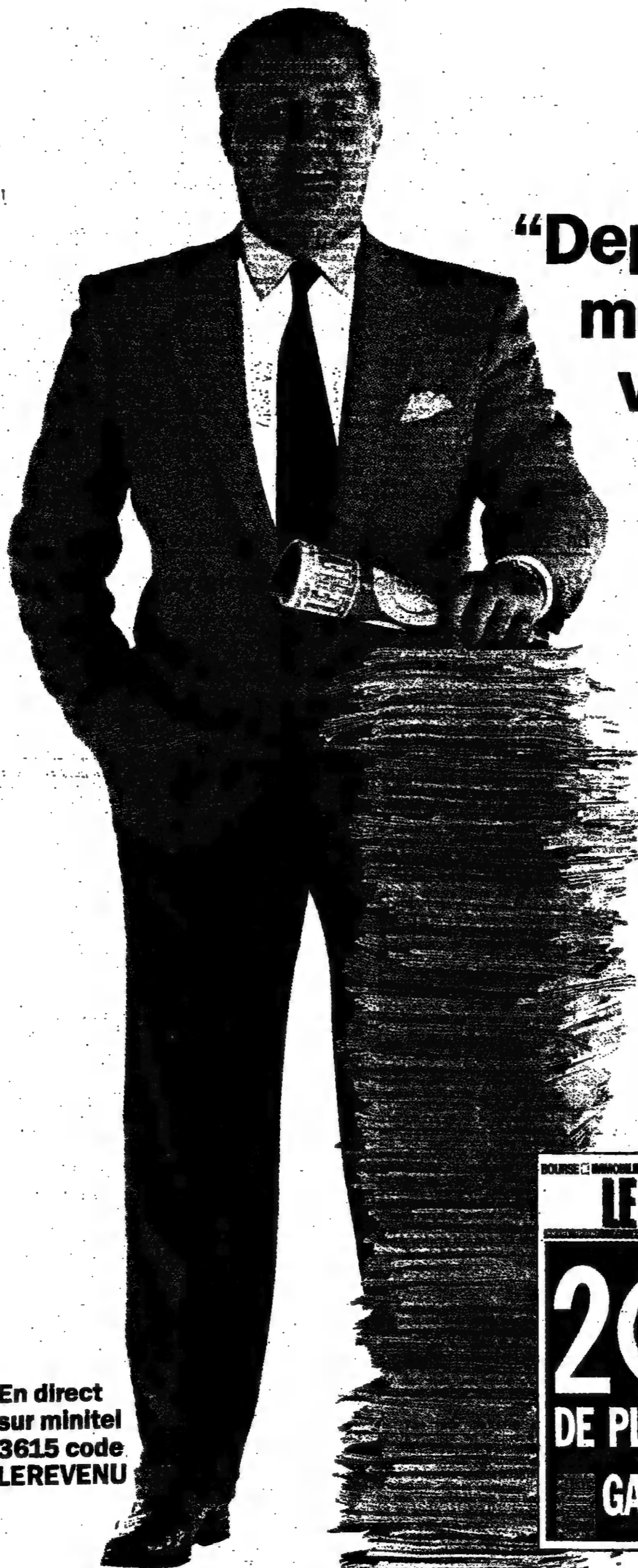
Ordonne l'exécution provisoire de ce chef. Condamne la Société La Redoute Catalogue à payer à la Société Burberry Ltd la somme de 5 000 F (cinq mille francs) en vertu de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Déclare mal fondé l'appel en garantie de la Société La Redoute Catalogue et la rejette. Révèle toutes autres conclusions.

Condamne la Société La Redoute Catalogue aux dépens.



# LE REVENU FRANÇAIS FÊTE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE



**“Depuis 20 ans  
mon journal  
vous fait gagner  
de l'argent.  
Continuons!”**

*Robert Montoux*

**Dans Le Revenu Français,  
Robert Montoux conseille  
les meilleurs placements.**

Une fois pour toutes, **Le Revenu Français** a choisi son camp : celui des particuliers qui épargnent et investissent.

**Le Revenu Français** est totalement indépendant vis-à-vis des organismes financiers.

**Le Revenu Français** refuse la publicité de tous les investissements contestables.

**Le Revenu Français** publie des bancs d'essai sans complaisance sur toutes les formes de placements.

**Le Revenu Français** recommande les meilleures solutions pour bien placer son argent.

**Le Revenu Français** met en garde contre tous les placements-pièges.

C'est cette démarche qui, depuis vingt ans, a fait le succès et l'autorité du **Revenu Français** dans le domaine des placements : bourse, immobilier, assurance-vie/ retraite, affaires, marché de l'art.

Aujourd'hui, le **Revenu Français** est devenu le N° 1 de la presse économique et financière (\*).

(\*) Diffusion moyenne du **Revenu Français** (Déclaration OJD 1987) : 160.418 exemplaires. Décembre 1987 : 180.323 exemplaires. Mai 1988 : diffusion 200.000 exemplaires.

En direct  
sur minitel  
3615 code  
LEREVENU

BOURSE | IMMOBILIER | ASSURANCE-VIE | ART

**LE REVENU**

**20 ANS**

**DE PLACEMENTS**

**GAGNANTS**

Numéro Spécimen gratuit du Revenu Français sur demande :

Le Revenu Français Service A.M. 1 bis avenue de la République 75011 Paris Tél. : (1) 43 55 39 99 Téléc. : 214 745 REVENU Télécopie : 43 55 82 82

Politique

La majorité parlementaire après la réélection de M. Mitterrand

Le débat s'aiguise au RPR sur la conduite à tenir face au Front national

Le RPR rassemble, depuis le lendemain du second tour de l'élection présidentielle, à un avis unanime en pilotage automatique...

national. Deux positions se sont exprimées. D'un côté, M. Michèle Barzach, MM. Michel Noir et Alain Carignon ont dénoncé toute espèce d'alliance...

M. Chirac, qui avait été vivement critiqué par certains parlementaires. Ceux-ci estiment que la « ligne de Dreuze » est non seulement inacceptable dans son principe...

Trois positions se dessinent. M. Balladur reste fidèle à son idée de rapprochement entre le RPR et les libéraux de l'UDF...

hypothèse, la formation d'une équipe dirigeante comprenant, autour de M. Chirac, M. Pasqua, pour chasser à l'extrême droite, et M. Séguin, pour cantonner à gauche.

Club de l'Horloge, député du Pas-de-Calais, qui reproche au RPR d'être trop « social-démocrate », et qui lui recommande de se tourner vers la droite.

M. Jacques Chirac a fait une brève apparition au groupe RPR de l'Assemblée nationale, le mardi 10 mai, pour y recueillir l'ovation de rigueur après la campagne qu'il avait menée...

La « ligne de Dreuze »

MM. Edouard Balladur et Charles Pasqua - qui, seuls, avaient vu M. Chirac au déjeuner - ont insisté à ce débat sans y prendre part...

L'« axe » Pasqua-Séguin. D'autres estiment que M. Séguin, en fait, joue au plus fin et qu'il admet, en réalité, la thèse selon laquelle de tels accords locaux seraient inévitables...

En créant un « groupe d'initiative et de réflexion ». Après bien des tractations et des hésitations, le CDS a décidé, le mardi 10 mai, de faire mouvement pour occuper totalement la route du centre...

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur les conclusions de la campagne et les causes de l'échec.

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur les conclusions de la campagne et les causes de l'échec.

Le même verrouillage avait été appliqué, le matin, lors de la réunion du bureau du groupe, dont le président, M. Pierre Messmer, ne pas rendu compte des positions exprimées, la veille, lors de la rencontre des ministres RPR à laquelle il avait participé...

Ce choix est critiqué par plusieurs ministres. L'initiative de M. Carignon, qui a fait savoir, mardi, qu'il adhérait au Groupe d'initiative et de réflexion centro-barrière, n'est pas sans rapport avec ce débat, même si elle s'explique, aussi, par la situation locale et départementale du maire de Grenoble, M. Noir, qui a réuni une douzaine de députés à déjeuner mardi...

Après bien des tractations et des hésitations, le CDS a décidé, le mardi 10 mai, de faire mouvement pour occuper totalement la route du centre. A l'issue de la réunion de son bureau politique, élargi exceptionnellement aux parlementaires, son président, M. Pierre Méhaignerie, a annoncé la création d'un « groupe d'initiative et de réflexion » qui se réunira pour la première fois mardi prochain.

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur les conclusions de la campagne et les causes de l'échec.

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur les conclusions de la campagne et les causes de l'échec.

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur les conclusions de la campagne et les causes de l'échec.

Pour le reste, M. Messmer a rien dit. Or le reste paraît bien être l'essentiel. Les ministres réunis lundi soir autour de M. Chirac ont discuté de la conduite à tenir face au Front

Les réactions à l'étranger (suite)

Perplexité à Téhéran Réserve à Bagdad

Où sont les antipodes d'antan ? Dans une première réaction particulièrement neutre à la réélection de M. Mitterrand, la radio iranienne se borne à une analyse de la situation intérieure française dépourvue des jugements habités en matière de la détermination de la conduite à tenir, au Palais-Bourbon, face au nouveau gouvernement. Cette position, fièrement affirmée, a pour fonction de rassurer les députés sur leur maîtrise, à court terme, de leur avenir électoral.

de « nombreux problèmes à l'intérieur et à l'extérieur ». Dans un commentaire diffusé la veille du deuxième tour, Radio-Téhéran avait fait l'éloge de la politique « réaliste » de M. Chirac, qui « a réagi favorablement à la volonté de Téhéran de normaliser ses relations avec tous les pays qui ne lui sont pas hostiles », estimant que « le gouvernement de M. Chirac a ainsi révisé à sa suprématie les tentes de factions internes françaises qui entravaient les relations entre les deux pays ».

Sans d'autres précisions sur cette perplexité, la radio prévoit encore que la victoire de M. Mitterrand va conduire la France vers « de grands changements » et estime que le chef de l'Etat va tenter d'« apparaître » comme un diplomate à la recherche d'« une coalition nationale » en abandonnant ses « positions d'extrême gauche ». Attitude, ajoute la radio, qui permettra à M. Mitterrand de s'attirer « le soutien des centristes ». Téhéran évoque enfin des difficultés économiques et financières que traverserait la France pour estimer que le nouveau gouvernement devra résoudre

« En revanche, l'Irak, dont l'armée est abondamment pourvue en matériel français, se montre très réservé sur l'avenir. Si la presse a publié à la « une », le mardi 10 mai, le message de félicitations du président Saddam Hussein à M. Mitterrand, elle s'interroge sur les intentions de la France - sans la désigner nommément - à la suite de la libération des derniers otages français du Liban et des remerciements adressés à cette occasion à l'Irak et à la Syrie. Évoquant le 7 janvier - qui a abouti à la libération des otages, la presse iranienne estime qu'il s'agit là d'un « jeu immoral » propre à « encourager le terrorisme international ».

M. Giscard d'Estaing : PUDF est la mieux placée

A propos de la proposition de M. Barre de créer une force politique rassemblant le centre, M. Giscard d'Estaing a affirmé le mercredi 11 mai à Europe 1 : « Cette force existe, elle s'appelle l'UDF. Il faut l'améliorer. (...) Les Français souhaitent une politique du centre, il y a un droit de gouverner au centre, et l'UDF est la mieux placée pour le faire (...) Il y a un grand avenir pour cette famille à condition qu'elle reste une famille unie. (...) Ce n'est pas la dispersion qui permettra de gouverner en France ».

M. Giscard d'Estaing : PUDF est la mieux placée

A propos de la proposition de M. Barre de créer une force politique rassemblant le centre, M. Giscard d'Estaing a affirmé le mercredi 11 mai à Europe 1 : « Cette force existe, elle s'appelle l'UDF. Il faut l'améliorer. (...) Les Français souhaitent une politique du centre, il y a un droit de gouverner au centre, et l'UDF est la mieux placée pour le faire (...) Il y a un grand avenir pour cette famille à condition qu'elle reste une famille unie. (...) Ce n'est pas la dispersion qui permettra de gouverner en France ».

EN BREF

M. Bouvet (UDF-rad.) plaide pour une alliance social-libérale. M. Henri Bouvet, membre du Parti radical, député UDF de la Haute-Vienne, appelle à la constitution d'une alliance social-libérale. M. Bouvet déclare attendre « avant de conclure le contrat adéquat : soit avec la droite conservatrice et libérale si elle se démarque franchement de M. Le Pen, soit avec le gouvernement social-démocrate attendu (...) ». Il ne faut en tout cas pas exclure la discussion sur la coalition avec le Parti socialiste. (Corresp.)

Les rapatriés et la réélection de M. Mitterrand. M. Jacques Rousseau, porte-parole du RECOURS, a constaté, le mardi 10 mai, que « à la seule exception de Toulouse, M. Mitterrand a obtenu dans toutes les villes du sud de la France - où les rapatriés sont nombreux - un score inférieur à sa moyenne nationale, notamment dans les départements du Sud-Est, où il a été largement dépassé par M. Chirac ».

Le RECOURS peut aujourd'hui affirmer, après s'être vu à une an-

première étape d'un processus de formation d'un groupe autonome barro-centriste susceptible le moment venu de répondre au souhait de M. Raymond Barre - qui évidemment considère cette démarche comme « une sage initiative » - de voir se constituer « cette force politique solide et responsable capable de soutenir une action républicaine, libérale, sociale et européenne » qu'il démissionnait dimanche dernier.

Ce projet était à l'étude depuis longtemps. Au lendemain des élections législatives de mars 1986, certains barriéristes avaient poussé en vain l'ancien premier ministre à prendre cette initiative de regroupement au centre. Cela aurait été fait aussitôt si M. Barre était devenu, le 8 mai, président de la République.

Dès le 24 avril, alertés par la proposition de M. Le Pen et le traitement infligé par le RPR à la Nouvelle-Calédonie, les dirigeants du CDS, toujours en concertation étroite avec M. Barre, ont remis ce projet en chantier. Par tempérament naturel, ces centristes s'avancent aujourd'hui sur la pointe des pieds. Ils n'ont eu de cesse de rappeler mardi que leur initiative se portait pour l'instant sur le terrain des idées et s'inscrirait concrètement dans le cadre RPR-UDF avec pour ambition déclarée de défendre « la route du centre contre les ambitions manifestées de toutes parts ». M. Méhaignerie a analysé ainsi la situation : « La route de la droite est difficile et parsemée d'embûches. Le Front national pèse lourdement sur des alliances que nous refusons. Si nous avions la tentation de nous laisser glisser vers le droit au letton, notre terrain tellement convoité, nous prendrions le risque de le voir occupé par d'autres que par nous, y compris par un parti factice. La route de l'action du gouvernement

Il y a des résultats des bureaux de vote de ces villes, que les rapatriés ne sont pas étrangers à ce phénomène et que, selon ses recommandations, ils ont manifesté à M. Chirac la légitime reconnaissance qu'il était en droit d'attendre pour avoir tenu ses promesses à leur égard », a estimé M. Rousseau.

Le RECOURS tient expressément à rassurer les rapatriés sur sa détermination à poursuivre le combat pour la bonne application des lois et leur application, estimant qu'il serait impensable que M. Mitterrand revienne sur les décisions prises en faveur des rapatriés, au risque de les avoir systématiquement contre lui et ses amis lors des prochaines échéances électorales.

Démission de M. René Haby. M. René Haby, député UDF de Meurthe-et-Moselle, a adressé le 9 mai au président de l'Assemblée nationale la lettre de démission de son siège de parlementaire. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing avait annoncé avant l'élection présidentielle son intention de se démettre de son mandat pour raisons de

sorte de testament qui fut reçu dans un profond silence : « Si vous continuez comme cela, leur a-t-il dit, moi j'arrête. Je ne veux pas poursuivre plus longtemps ce martyre que vous entreprenez. Si vous voulez rester à l'UDF, alors entrez à fond dedans. Si vous en partez, construisez solidement votre centre. Mais, si vous partez, sachez que je pars avec vous ».

Tel est bien, en effet, le problème posé. Les centristes hésitent encore à le résoudre complètement, compte tenu du manque de précisions du côté socialiste sur la dissolution ou non de l'Assemblée nationale. En cas de dissolution, ils redoutent de voir toutes leurs initiatives balayées de jour au lendemain et d'être rejetés malgré eux dans le carcan d'une opposition irréductible. D'après leurs pointages, seize de leurs députés seraient en concurrence directe avec un socialiste. Comment faire autrement ?

La non-dissolution leur permettrait, au contraire, d'avoir le temps de fortifier leur entreprise pour aller ensuite plus loin, du stade législatif au stade gouvernemental. Le fait, cependant, que l'annonce de ce nouveau groupe centriste ait été faite presque à l'heure où M. Rocard prenait ses fonctions à Matignon ne relevait sans doute pas de la simple coïncidence. Mais s'apparentait plutôt à un geste de bonne volonté sur le chemin du dialogue républicain.

Rectificatifs. ASISE : Voici les résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle dans l'Aisne : inscr., 364 595 ; vot., 315 528 ; suff. expr., 301 602. MM. François Mitterrand, 184 662 voix ; Jacques Chirac, 116 940.

HENDAYE (Pyrénées-Atlantiques). Les listes de gauche démissionnent la majorité des suffrages aux élections législatives de 1988 dans la commune d'Hendaye. Une erreur de transmission nous a fait écrire le contraire dans nos tableaux traçant l'évolution politique des villes publiés dans nos éditions du 28 avril.

CHILLY-MAZARIN (Essonne). Contrairement à ce qui était signalé dans le commentaire relatif aux résultats dans ce département, cette commune n'est pas gérée par la droite. Le maire en est M. Gérard Funès (PS).

Enquête Bull-SVA-CNRS. Dans les premières éditions du Monde du 11 mai, le début du deuxième paragraphe de la colonne de l'enquête Bull-SVA-CNRS le Monde (page 13) était incompréhensible. Il fallait lire : « La campagne a été dure conduite entre les deux camps, ravivant la polarisation gauche-droite, a contribué à élargir le président sortant. De surcroît, le durcissement du climat politique a suscité la mobilisation à gauche et n'a pas annulé les pertes prévues sur les deux ailes de M. Chirac (tableau 3) ».

Politis N° 17 LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI LES DOSSIERS CHAUDS DU PRESIDENT • Nouvelle-Calédonie : la guerre en héritage • Economie : priorité à l'emploi • Immigration : chez eux, chez nous • Tiers-Monde : retour à Cancun • Institutions : dissoudra, dissoudra pas ?

La nomination de... LES GRA... LE JEUDI 12

صكيات الأصل

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La nomination de M. Rocard est bien accueillie par le FLNKS

La petite histoire retiendra que, le mardi 10 mai, alors que M. Michel Rocard venait d'être nommé premier ministre depuis quarante-huit heures, la première manifestation de protestation publique organisée sous le doublement de M. François Mitterrand était consacrée à la situation en Nouvelle-Calédonie.

Dix mille personnes environ avaient répondu à l'appel des nombreuses associations politiques et syndicales solidaires du FLNKS après l'assassinat sanglant du 5 mai, à Ouvéa, qui a fait vingt et un morts, dont dix-neuf militants indépendantistes.

Rassemblement au métro Charonne, en souvenir des Français morts à cet endroit lors du manifestation pour la paix en Algérie, le 8 février 1962, cette foule a scandé des slogans réclamant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et condamnant la politique conduite par le gouver-

nement de M. Chirac pendant deux ans, sans épargner toutefois M. Mitterrand, auquel certains manifestants ont reproché d'avoir approuvé le déclenchement de l'opération militaire d'Ouvéa sur la base des indications fournies par les responsables militaires : « Mitterrand, souviens-toi de l'Algérie, il est fini le temps des colonies », a-t-on entendu. « Nous voulons savoir jusqu'à quel point la responsabilité de M. Mitterrand dans cette bocherie », a souligné M. Wassilani Ioupi, un nom du FLNKS.

M. Pierre Vidal-Naquet, qui a pris la parole, en tant que militant de toutes les luttes anticolonialistes, a affirmé, pour sa part : « Si cet assassinat a été lancé pour des raisons électorales, il faudra alors faire passer Bernard Pons devant la Haute Cour de justice, elle est faite pour cela. »

Représentant du FLNKS à Paris, M. Djim Ouedi, originaire d'Ouvéa, a prononcé une allocution très virulente : « Chirac, Pasqua et Pons sont des criminels de guerre », a-t-il déclaré, en demandant « l'acquiescement pur et simple des promoteurs d'opérations qui tiennent d'être transférés à Paris, comme cela s'est produit pour les auteurs caldoches du massacre de Hienghène ».

La nomination de M. Rocard à l'hôtel Matignon a été assez bien accueillie par les dirigeants du mouvement indépendantiste. Si M. Ioupi se montrait sceptique en expliquant que le nouveau premier ministre « ne connaît pas bien le dossier calédonien », M. Ouedi, lui, se déclarait très satisfait : « C'est honnête que Michel Rocard ait aujourd'hui la charge des affaires de la France, a-t-il dit, et nous comptons sur son intelligence et sur sa foi dans les valeurs les plus importantes

pour faire chez nous un geste vers l'ouverture et le dialogue. » Evoquant les entretiens passés de M. Rocard et de M. Jean-Marie Tjibaou, son chef de file, le représentant du FLNKS a ajouté : « M. Rocard s'est jusqu'à présent montré compréhensif, nous espérons que ce sera pareil à l'hôtel Matignon. J'aimerais qu'il s'occupe de nous, Edgard Pisani serait l'idéal pour nous. »

Le vice-président de l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK), M. Alban Bensa, ethnologue, a indiqué, pour sa part : « On peut attendre de M. Rocard qu'il regarde incidemment les problèmes posés par la droite en Nouvelle-Calédonie et qu'il prenne les mesures immédiates et nécessaires. »

Le général Vidal conteste qu'Alphonse Dianou se soit rendu

Dans un entretien publié dans la Croix de 11 mai, le général Vidal, qui commandait l'opération « Victor » du 5 mai sur l'île d'Ouvéa, affirme notamment : « A aucun moment il n'y a eu quoi que ce soit qui ressemblât à une reddition. Dans un assaut, l'assautant est exposé, donc en état d'infirmité. La tactique consistait à créer un barrage de feu devant soi. Ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de blessés dans la première phase. Si quelqu'un reste derrière un buisson sans tirer et que son voisin tire, il est bien évident que je n'appelle pas ça se rendre [...]. »

« Mes hommes se sont comportés en soldats. Ce ne sont pas des militaires quelconques mais des

gens très aguerris. Parmi eux, il y a des gendarmes dotés d'une formation juridique et qui savent ce qui est permis et interdit. J'avais donné des consignes très strictes pour ne tirer ni sur les blessés, ni sur les gens désarmés, ni sur ceux qui se rendaient [...]. Lorsque je l'ai vu (Alphonse Dianou, le chef du commando FLNKS), il était sur une civière avec le médecin à ses côtés lui faisant une perfusion, cinq à dix minutes après les combats. Les coups de pied ou de crosse, c'est une fable [...]. »

« Nous avions des gens très aguerris. Il n'y aurait pas eu moins de morts en face mais plus de notre côté. »

● L'instruction du dossier. — M. Jean-Louis Mazères, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargé, le mardi 10 mai, de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Nouméa, à la suite de l'assassinat de quatre gendarmes le 22 avril à Fayoué et de la prise d'otages qui s'est ensuivie. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié lundi 9 mai au tribunal de Paris l'instruction du dossier. La juridiction avait été saisie par M. Pierre Arpeilange, procureur général près la Cour de cassation, d'une requête « pour cause de séquestre public », en application de l'article 685 du code de procédure pénale.

● La Ligue des droits de l'homme réclame une commission d'enquête. — La Ligue des droits de l'homme s'est interrogée sur les conditions dans lesquelles vingt-cinq personnes ont trouvé la mort à Ouvéa. Les contradictions relevées entre les déclarations de certains témoins et la déclaration des forces de l'ordre suscitent les plus graves inquiétudes, a-t-elle indiqué. De nombreuses voix se font entendre pour qu'une commission d'enquête soit menée. C'est pourquoi la Ligue des droits de l'homme décide d'entreprendre les démarches nécessaires à la réunion d'une commission d'enquête composée de personnalités indépendantes.

L'Australie veut laisser du temps à M. Mitterrand pour régler la crise

L'Australie s'est félicitée de la réaction de M. Mitterrand. Dans un message au président français, le premier ministre, M. Bob Hawke, a exprimé l'espoir que cette réaction conduirait la France à considérer plus favorablement les aspirations des Canaques à l'indépendance.

« Je veux vous faire savoir que vos inquiétudes concernant les récentes violences en Nouvelle-Calédonie, le sentiment des communautés et le besoin de dialogue sont des sentiments qui sont partagés et bien vus en Australie, écrit M. Hawke. Je suis sûr que nos deux pays seront capables de poursuivre leurs relations bilatérales dans une atmosphère plus réfléchie, afin de nous permettre d'évoquer tous les dossiers franchement et ouvertement [...]. Mon espoir sincère est que votre réflexion marque une nouvelle phase dans le dialogue constructif entre deux pays amis. »

D'autre part, M. Hawke a rejeté, le mardi 10 mai, la suggestion du premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Pias Wingti, de convoquer une réunion urgente des quinze pays du Forum du Pacifique afin de condamner la politique française en Nouvelle-Calédonie. Répondant à cet appel,

Les familles des victimes d'Ouvéa portent plainte

Les avocats chargés de la défense des militants du FLNKS ont fait savoir, le mardi 10 mai, que les familles des dix-neuf victimes causées d'Ouvéa leur ont demandé de « porter plainte pour assassinat et complicité » afin « que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles les militants nationalistes ont été tués lors de l'opération « Victor » du jeudi 5 mai, « aucune autopsie des corps, distantes à leurs proches, n'ayant été effectuée malgré les demandes faites ».

« Le collectif des avocats, composé de M<sup>rs</sup> de Felice, Ouan, Roux, Tenio, Tubiana, ajoute : « Comment ne pas rapprocher cette affaire de la « neutralisation » par le GIGN d'Elou Mochoro et Marcel Nomoro, à la suite de laquelle les familles ont dû porter plainte sur la foi de

témoignages et d'éléments objectifs contredisant la version officielle. »

Ces avocats ont protesté, d'autre part, « contre le transfert en métropole et contre les conditions indignes dans lesquelles il s'est effectué ». Les inculpés ayant été transportés, selon eux, « sans chaussures ni vêtements appropriés ». « S'il pouvait être de bonne justice, après le procès de la fusillade de Hienghène, que les nationalistes canaques ne soient pas jugés en Nouvelle-Calédonie », ajoutent-ils, « on ne peut que se poser des questions sur la précipitation avec laquelle le ministre de la Justice a demandé le désaisissement du juge d'instruction local, empêchant du même coup toute reconstitution judiciaire, plus indispensable que jamais sur l'île d'Ouvéa. »

« Le drame calédonien est né du non-respect de la parole donnée »

écrivait M. Rocard en avril 1987

« La Nouvelle-Calédonie est menacée d'une nouvelle crise, et cela par l'aveuglement gouvernemental », écrivait M. Michel Rocard, en avril 1987, dans le numéro 22 de sa lettre Convaincre, alors que le gouvernement de M. Chirac imposait à la majorité parlementaire son projet de référendum sur l'avenir du territoire. « N'oublions jamais que la violence populaire explique lorsqu'il s'agit de l'oppression économique et culturelle l'ajoute le sentiment d'une dignité bafouée et la constatation qu'il n'y a pas d'autre issue, pas d'interlocuteur à qui se fier », ajoutait l'ancien ministre.

« Le drame calédonien est né du non-respect de la parole donnée. En 1963, en effet, de manière unilatérale et sans préavis, le gouvernement Pompidou a dissous l'Assemblée territoriale et le gouvernement local qui en était issu. Tous deux pourtant fonctionnaient à la satisfaction générale, et les diverses communautés apprenaient à s'y respecter et à gérer ensemble. Depuis le mauvais coup de 1963, la concentration des terres entre les mains des caldoches s'est aggravée, le droit social a été mis en congé, les recrutements de fonctionnaires ont oublié la communauté mélanésienne, et les Canaques se sont sentis de plus en plus ouvertement rejetés. La violence est naturellement apparue au terme de ce processus. »

M. Rocard ajoutait : « Il a fallu la grande patience de Georges Lemoinne pour qu'à Nainville-les-Roches les principales communautés reconnaissent ensemble leur identité et leurs droits respectifs. Il a fallu l'énergie d'Edgard Pisani

pour que la mise en place de quatre régions permette aux Canaques, là où ils sont majoritaires, de mettre en place les politiques de développement agricole et scolaire notamment, correspondant à leur expérience et à leurs besoins. La paix civile était revenue [...]. Cette action de reconnaissance mutuelle devait à tout prix être continuée patiemment, discrètement, avec ténacité. Il fallait tenir parole. »

L'ancien ministre critiquait le projet de référendum d'autodétermination en le jugeant « dangereux, parce qu'il risque de précipiter les affrontements et de rendre impossible la réconciliation des communautés » et « inutile parce qu'il est clair qu'à défaut de participation des Mélanésiens le référendum n'aura rien résolu ni même rien révisé. Si le gouvernement va jusqu'au bout, le sang risque fort de couler à nouveau », soulignait M. Rocard. Et les Canaques auront appris que l'on ne peut pas se fier à la parole de la France, le problème en deviendra réellement insoluble. »

L'ancien ministre avait alors, en conclusion, invité l'UDF à se désolidariser du gouvernement. Il l'avait fait en ces termes : « La question est politiquement simple, elle est de savoir si les hommes de la majorité qui savent tout cela laisseront faire. Les voix centristes les plus autorisées, certaines personnalités gaullistes et également Raymond Barre n'ont caché ni leurs analyses ni leurs sentiments. Il peuvent par leur vote empêcher cette faute. Ou alors leur complicité sera entière. Et l'histoire ne dira qu'ensuite la distance qu'il y a entre la foute et le crime. »

Les propositions du Comité de réflexion sur l'avenir du territoire

Le Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, créé en mars 1987 et animé en particulier par M. Alain Ruellan, a présenté, le mardi 10 mai, au cours d'une conférence de presse, plusieurs propositions. « Il faut desserrer le quadrillage militaire du territoire et alléger le dispositif de maintien de l'ordre à l'intérieur de la Grande Terre, a-t-il notamment indiqué. Il faut absolument contrôler les armements qui circulent sur le territoire et les divers groupes d'extrême droite armés. Il faut dissoudre les milices. »

Il demande également « la création d'un Comité de réflexion qui devrait réunir toutes les parties en présence sur le territoire et être investi d'un pouvoir de propositions ». Le retour à la paix civile passe dans l'immédiat, selon lui, par « le rétablissement de l'autorité de l'Etat qui doit nommer de nouveaux responsables, reprendre en main l'administration, recréer un Office des terres, dégrager les Caldoches de leur situation d'assistés et de l'emprise des lobbies de Nouméa. »

Ce comité réclame, enfin, l'abolition du statut mis en place par M. Pons et la constitution d'une commission d'enquête sur les événements d'Ouvéa.

LE CERCLE FRANCE PAYS ARABES (CEPPA) avec le concours de l'Union de Monde Arabe organise une conférence-débat sur « LA PLACE DES ARABES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI » sous la présidence d'Yves Collin, ancien ministre, président du CEPPA, le jeudi 26 mai 1988 à 20 h 15 à l'Institut du Monde Arabe 23, quai Saint-Bernard, 75005 Paris

ADORABLE MAISONNETTE AMÉRICAIN RENCONTRER COUPLE SÉRIEUR SUR 36.15 30000 affaires Paris Province garanties par la FNAIM Prêts immobiliers et stimulation avec le Crédit Lyonnais IMMOBILIER 36.15 LEMONDE

LES GRANDS MAGASINS SERONT OUVERTS LE JEUDI 12 MAI JOUR DE L'ASCENSION ■ BAZAR DE L'HÔTEL-DE-VILLE ■ GALERIES LAFAYETTE ■ SAMARITAINE ■ BON MARCHÉ ■ PRINTEMPS ■ TROIS-QUARTIERS/MADELIOS

# Société

## JUSTICE

### Le dossier des prisons privées

#### Le ministère de l'économie laisse « au prochain gouvernement la décision de signer les marchés »

Après plusieurs contre-ordres, la commission des marchés d'approvisionnement généraux, qui s'appuyait, le mardi 10 mai, à examiner le premier dossier de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires — celui présenté par les sociétés Fougère-SODHEXO, — a finalement décidé, contre le vœu du ministre de la justice, de reporter cet examen au 24 mai.

Ce report est un nouveau contre-temps pour la chancellerie, qui souhaitait vivement un examen rapide du dossier pour pouvoir, sur avis une fois donné, signer définitivement le marché. Les vœux du ministre de la justice avaient été contrecarrés par la décision du secrétaire général de la Commission centrale des marchés, qui avait décidé de modifier l'ordre du jour de la commission spécialisée en raison « d'anomalies tant sur la forme que sur le fond » et qui annonçait « son intention de demander au ministre de faire procéder à une enquête par l'inspection des finances ».

Malgré les démentis des ministres de l'économie et de la justice, le processus de dévolution des marchés du programme de 15 000 places avait depuis longtemps suscité des réticences parmi les fonctionnaires des ministères des finances et du budget. Pour spectaculairement elle a été, la décision de la Commission centrale des marchés n'a, sur le fond, pas surpris.

Après la publication dans le Monde daté 8-9 mai de cette déci-

son de report, M. Bergeron, président de la commission spécialisée, adresse une lettre à tous les membres de cette commission et au secrétaire général de la Commission centrale pour expliquer qu'il passait outre et maintenait l'ordre du jour initial.

De son côté, dans un communiqué publié le 10 mai en début d'après-midi, le ministère de l'économie et des finances confirmait l'examen du dossier Fougère-SODHEXO par la commission spécialisée, qui devait se réunir l'après-midi même, tout en précisant qu'« il appartient au prochain gouvernement de prendre le plus tôt possible la décision de signer les marchés après avis de la Commission ». Mais en pleine réunion, alors que la commission spécialisée avait déjà examiné d'autres dossiers, le dossier Fougère-SODHEXO, « sur instructions supérieures », était une nouvelle fois retiré de l'ordre du jour et son examen reporté au 24 mai.

Les représentants du ministère de la justice n'ont pu que s'incliner devant cette décision, et les questions posées par la Commission centrale des marchés, qui n'hésite pas à envisager que « des anomalies puissent entacher les conditions de dévolution des marchés conclus pour la construction de nouveaux établissements pénitentiaires, restent en suspens ».

AGATHE LOGEART.

#### Une lettre du président de la commission des marchés d'approvisionnement généraux

Nous avons reçu du président de la commission des marchés d'approvisionnement généraux, M. Bergeron, une lettre de report — la mise au point suivante :

1) Comme les autres commissions spécialisées (génie civil, bâtiment, aéronautique, électronique...), cette commission est un organisme interministériel comprenant des représentants des principaux ministères intéressés, et présidé par un membre des corps d'inspection, désigné par arrêté du premier ministre. Elle donne, en toute indépendance, à l'administration contractante un avis, que celle-ci est libre de suivre ou non, sur la conformité du projet de marché examiné aux dispositions du code des marchés publics, en dehors de toute autre considération, notamment d'opportunité.

Elle ne doit pas être confondue avec la commission centrale des marchés, qui fait partie du ministère des finances et est essentiellement chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'achat public. Cette confusion est manifeste dans votre article du 8-9 mai, qui attribue à la commission que je préside une demande d'enquête formulée en réalité par le secrétaire général de la commission centrale des marchés.

2) Le premier des quatre projets de marchés de fonctionnement des nouvelles prisons, présentés par le ministère de la justice, a été réguliè-

rement inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la commission du 10 mai, et un rapporteur désigné pour l'étudier.

Ultime, le secrétaire général de la commission centrale des marchés m'informait, dans la lettre que vous avez publiée, que cette affaire devait être retirée de l'ordre du jour. Fondée sur des arguments étrangers au domaine de compétence de la commission et émanant pas d'une autorité qualifiée pour modifier son ordre du jour, cette demande ne pouvait être retenue par la commission. Il est donc inexact d'écrire (article des 8-9 mai) que celle-ci aurait modifié d'elle-même son ordre du jour, ce qui aurait bien été, en effet, un fait sans précédent.

3) Il ne m'appartient pas, au stade actuel, de préjuger le résultat de l'examen de cette affaire, qui sera effectué sur le fond sous tous ses aspects, selon la procédure normale des travaux de la commission, dès lors que celle-ci aura disposé de tous les éléments nécessaires à la formation de son avis.

[Contrairement à ce qu'écrivit M. Bergeron, sans aucune justification, la distinction entre commission centrale des marchés et commission spécialisée. Nous nous bornerons à constater que M. Bergeron estimait, en nous écrivant le 10 mai, ne pas pouvoir retirer le dossier de modification de l'ordre du jour, sa commission a finalement, dans l'après-midi, chargé l'avis.]

— AG. L.]

### Dans un dossier « Et les pauvres, Monsieur le président »

#### Le Secours catholique demande une réforme de l'aide aux personnes démunies

Dans un dossier qu'il vient d'adresser au président de la République : « Et les pauvres, Monsieur le Président », le Secours catholique rappelle tout d'abord plusieurs sondages de la SOFRES qui ont précédé l'élection présidentielle. Le premier, réalisé pour le *Nouvel Observateur* (5 février 1986), montrait que les 18-25 ans voulaient voir abordé en priorité, durant la campagne électorale, l'emploi (71 %) et la pauvreté (41 %); le second, publié le 2 février par *Le Croix*, confirmait que l'emploi (87 %) et la pauvreté (46 %) figuraient parmi les principales préoccupations des Français. Un troisième révélait qu'à vingt jours du premier tour, 83 % des Français reprochaient aux candidats de ne pas avoir accordé suffisamment d'importance au thème de la pauvreté (*Le Figaro Magazine*).

Pour M. André Ammonier, le président du Secours catholique, une association qui, depuis plus de quarante ans, se bat contre toutes les formes d'exclusion et de précarité en France et à l'étranger et qui vient d'être désignée comme « grande cause nationale », « la lutte contre la pauvreté ne supporte plus d'être traitée à la marge d'une façon aussi

spectaculaire qu'insuffisante ». Elle ne concerne pas uniquement les affaires sociales et les droits de l'homme mais tous les secteurs d'activités et l'ensemble des ministères, aussi le Secours catholique suggère-t-il, dans son dossier, la création d'un comité à vocation interministérielle qui, sous la présidence du premier ministre, engagerait en profondeur une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le Secours catholique a pu constater, ces dernières années, l'extension du phénomène de pauvreté, la multiplicité de ses formes et parfois l'inadaptation des réponses des collectivités. En 1987, l'association a répondu à 710 000 appels de détresse, soit trois fois plus qu'il y a huit ans. D'abord phénomènes urbains, elle touche sévèrement les zones rurales : « 240 000 exploitations agricoles à bout de souffle, lit-on dans cet appel, lancé par le Secours catholique, 11 000 familles endettées, sans couverture sociale. Il est urgent d'élargir aux mondes ruraux et agricoles l'image que nous avons des pauvres ».

Un grand nombre de mesures ont été prises par les gouvernements qui

### Un tribunal de Paris

#### Un otage peu ordinaire

Etranges destins que ceux d'André Milpied, petit maître de vingt-neuf ans, de Martine Pietri, secrétaire, trente-neuf ans, et de Morgane Mégaville, infirmière, vingt-deux ans. Il aurait fallu peu de chose pour que, lui, devint un célèbre chef d'entreprise, comme il a fallu peu de chose pour qu'elle fassent un bref passage dans le monde de la délinquance.

Les comparaisons vont, le lundi et le mardi 10 mai, devant le quatorzième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir tenté un « otage » de bluff, afin d'obtenir une rançon de la part d'une banque.

Le 24 juillet 1986, Milpied pénétra dans le bureau d'un cadre de la banque Worms à Paris, en montrant devant lui le secrétaire, qui s'était effondré. Sur son ordre, elle dégrafa son corsage pour faire apparaître une curieuse ceinture cingotante. Il s'agit, selon Milpied, d'une puissante charge d'explosifs, qu'il n'hésiterait pas à déclencher par radio-commande, si on ne lui versait pas deux millions de francs. Le banquier chercha à gagner du temps, ce qui permit à la police d'être informée.

Mais, à leur arrivée sur place, les policiers ne trouveront que l'un des directeurs de la banque enchaîné à un radiateur. Alerté par une « quetteuse », munie d'un émetteur radio, Milpied s'est enfui avec son otage.

Pendant huit jours, le sort de la secrétaire, Martine Pietri, sera suspendu entre les mains de l'otage, transmises par téléphone ou par bandes magnétiques.

#### Aven de complicité

Mais, le 1<sup>er</sup> août, sans qu'une seconde soit venue, l'otage réapparait et raconte sa longue « détention » aux policiers et à la presse. Pourtant, quelques jours après, les enquêteurs parviennent à confondre Martine, qui avoue comment elle a été amenée à être la complice d'une tentative d'extorsion de fonds, alors qu'elle possédait une excellente situation.

Ces aveux, elle les a répétés devant le président Yves Cornetoup, qui a conduit les débats avec une maîtrise remarquable. Martine a rencontré André en mai 1986. Aussitôt séduite par cet électronicien, qui a pourtant un petit casier judiciaire, elle s'est livrée à une tentative d'extorsion de fonds, devant sa détermination, elle eut une idée : « L'otage, ce sera moi », dans l'esprit de la secrétaire, s'agissait d'éviter toute violence.

A-t-elle été manipulée par cet homme prêt à lui offrir l'enfant qu'elle désirait ? Aujourd'hui, elle-même s'interroge. Mais André Milpied s'est défendu d'avoir effectué un « travail affidé ». Lorsque le procureur lui a rappelé son enfance ballottée de nourrice en nourrice, son adolescence difficile, face à un père violent et alcoolique, Milpied n'a pas cherché à en tirer avantage. « Je n'ai pas trop aimé de parler de ça ».

Jugement le 18 mai.

MAURICE PEYROT.

### Devant les assises du Rhône

#### L'« insupportable défi de l'égalité »

LYON de notre bureau régional

La deuxième journée d'audience du procès des meurtriers d'un jeune Algérien, Nordine Mechia, devant la cour d'assises du Rhône, mardi 10 mai, a permis l'audition des médecins légistes et des experts psychiatriques. L'avocat général, M. François Coste, a requis quinze ans de réclusion contre Bruno Leroux, inculpé d'homicide volontaire, dix ans contre son frère Serge, et cinq ans contre Fabrice Serour, qui comparait devant tous deux sous l'inculpation de complicité d'homicide volontaire (*Le Monde* du 11 mai).

De cette deuxième journée d'audience, les témoins gardent, peut-être, en mémoire trois visages. Celui de Mechia, le père de la victime, mangé par de larges lunettes noires, celui de sa mère, creusé de fatigue et de douleur, et celui, obstinément baissé, de M. Paul Leroux, le père de deux des inculpés. Une allée séparait les deux hommes dans les bancs du public. Un monde les opposait : l'un, Algérien, balayeur des rues, comprenant mal le français, frère silhouetté disparaissant entre ses parents et amis venus l'entourer, l'autre, directeur administratif, à la carrure imposante, aux cheveux blancs neige. Et pourtant, une égale détresse couvrait, muette, les rapprochant.

A quel moment le coup de couteau fatal fut-il porté, dans la nuit du 29 au 30 septembre, à la victime ? En haut des escaliers, sur le quai, au cours d'un violent affrontement entre Bruno Leroux et Nordine Mechia, ou au fond d'une allée, sciemment comme un coup de grâce donné après la poursuite d'un gibier ? Le médecin chargé de l'autopsie, M. Jean-Paul David, n'apporta pas de réponse à cette question décisive. Atteint dans le dos par le couteau, qui avait pénétré d'environ 15 centimètres la cage thoracique, souffrant d'une cécité centralisant un hémopneumothorax, Nordine Mechia pouvait, selon le docteur David, aussi bien parcourir 200 mètres que s'effondrer immédiatement. Le professeur Philippe Thébaud, de la faculté de médecine de Paris, qui devait, lui, se prononcer sur le rapport d'expertise, concluait également que « les deux hypothèses étaient possibles ».

Les jurés de la cour d'assises entendirent ensuite M<sup>lle</sup> Liliane Daligand, expert-psychiatre, décrivant les personnalités des trois inculpés. Bruno Leroux et son frère Serge apparaissent comme des « hommes de l'ordre ayant une vision rigide et

« pauvre du monde », soucieux de « représentation sociale ». Fabrice Serour, très différent de ses coaccusés, est décrit comme « un grand adolescent », un peu fragile, pas du tout agressif, qui, dans cette affaire, s'estime plus témoin qu'acteur.

Pour Bruno Leroux, observait le docteur Daligand, « c'était à peu d'existence, il lui est étranger ou étrange s'il ne correspond pas à ses normes ». Cette analyse n'échappa pas à l'un des avocats de la partie civile, M<sup>re</sup> Robert Guillaumond, du barreau de Lyon, qui, reprenant dans un plaidoyer la formule de l'« inquiétante étrangeté » employée par l'expert, déclara : « On peut tuer parce qu'on méprise. Dans cette affaire, on a dû mal à déceler ce qui relève du simple mépris et ce qui relève du mépris raciste, disons le mot, ou xénophobe. Je vais esquisser la question que tout le monde a en tête. J'ai l'intime conviction que si Nordine Mechia n'était appelé Jacques Durand, il n'aurait pas subi ce traitement. Mais le crime raciste ou xénophobe n'est pas une catégorie du code pénal. Je vous demande donc de juger un crime ».

L'accusation de racisme, soutenue lors de la première journée d'audience, semblait pourtant avoir totalement disparu des débats, mardi après-midi. M<sup>re</sup> Christelle Laurent, la compagne de Nordine Mechia, partie civile, ne l'avait pas évoquée à la barre. Les cheveux blanchement retenus par un ruban de velours brun, la jeune femme, très émue, avait raconté trois ans et demi de vie commune avec la victime, le quotidien partagé avec les parents de Nordine dans leur appartement pendant un an, les projets d'avenir de Nordine, ainsi d'une fratrie de huit. « On demande, déclare-t-elle d'une voix claire, que vous jugiez les meurtriers de quelqu'un qui avait une vie parfaitement normale et saine. Voilà, c'est tout ».

#### « Le pouvoir d'exclure »

M<sup>re</sup> Jean-Loup Cocheux, du barreau de Lyon, avocat de Christelle Laurent, souligna l'« illégitime violence » dont fut victime Nordine Mechia, venu seul demander des explications aux trois videries qui avaient jeté à l'eau son ami Karim Atba, à ces « professionnels du mépris de l'ordre », qui avaient frappé « avec la volonté de tuer » et qui, à l'exception de Fabrice Serour, n'avaient jamais exprimé le moindre remords.

Dans son long réquisitoire, l'avocat général, M. François Coste, observa que les trois hommes avaient « tout fait pour se donner le titre de videries. Ce qu'ils ont pris au sérieux, ce n'est pas le service

d'ordre, mais eux-mêmes. L'ordre n'était pas pour eux un service à rendre, mais un pouvoir, celui d'exclure ». S'appuyant sur les témoignages nombreux et concordants de tous ceux qui se trouvaient et avaient assisté à la scène, l'avocat général évoqua « l'amour-propre blessé » de Bruno Leroux et son « envie d'en découdre ». « Nordine, qui mesurait 1,60 mètre, déclarait-il, est venu au pied de la passerelle et a lancé à Bruno Leroux l'insupportable défi de l'égalité ». A ce défi, les videries répondront à trois contre un. Ils pourchassèrent Mechia « comme un gibier que l'on traque et qu'il faut absolument prendre », alors qu'ils auraient pu, après l'avoir épinglé, « retourner tranquillement à bord du bateau ».

Nul doute pour l'avocat général : la victime a été tuée dans l'allée du 14, rue de la Filature, où elle s'était réfugiée derrière des poubelles. Des indices matériels — deux traces de sang sur les murs, les seules relevées de tout le parcours — viennent à l'appui de sa démonstration.

Pour Bruno Leroux, « coupable d'avoir donné délibérément la mort à un homme qui se cachait », l'avocat général requiert quinze ans d'emprisonnement ferme, dix ans pour Serge Leroux, « instrument de la mort de Mechia », coupable d'avoir lancé le couteau à son frère Bruno, et cinq ans pour Fabrice Serour — libre aujourd'hui et employé comme mouleur de sport, qui n'était pas armé et a agi « en chien fidèle mais n'a pas su s'arrêter et respecter la vie des autres ».

Le verdict devait intervenir mercredi 11 mai dans la soirée, après les plaidoiries des quatre avocats de la défense, dont M<sup>re</sup> François La Phuong et Henri-René Garand.

PASCALLE ROBERT-DIARD.

#### Après l'attaque contre la manifestation en hommage à Jeanne d'Arc : trois inculpations.

Trois des quatre personnes qui avaient été placées en garde à vue après l'attaque conduite contre des manifestants d'extrême droite, qui célébraient le 8 mai, la fête de Jeanne d'Arc à Paris (*Le Monde* du 10 mai), ont été inculpées et écrouées. Le mardi 10 mai, par M. Jean-Paul Valet, juge d'instruction à Paris. Il s'agit de Norbert Alouch, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours, de son frère Gilles, inculpé de détention d'arme de troisième catégorie et de Abbi Mayer, inculpé de violence à ager. En réponse à cette attaque, les « Comités Chrétienté-Solidarité » appellent à une manifestation de protestation, le samedi 13 mai, à 17 heures, place Saint-Augustin à Paris.

## FAITS DIVERS

### Les mésaventures policières du dessinateur Jean-François Batellier

#### « Circulez, y a rien à voir »

Le dessinateur Jean-François Batellier a porté plainte contre X... le mercredi 11 mai, pour « injures, coups et arrestation illégale », après avoir été, affirme-t-il, « frappé

et injuré » par un policier en civil, le vendredi soir 6 mai, boulevard du Montparnasse, à Paris-XIV<sup>e</sup>. Son avocat est M<sup>re</sup> Michel Laval. De source policière, on affirme se retrouver « aucune trace des incidents ».

Depuis quinze ans, Jean-François Batellier expose ses dessins dans les rues, sur des panneaux plastifiés et scotchés aux murs. Agé de quarante ans, il a obtenu l'un des prix du public au deuxième Festival de la caricature politique d'Epinal en avril 1987, et ses deux derniers albums ont été publiés aux éditions Le Désencadré. L'avant-dernier était intitulé *Circulez, y a rien à voir*, un titre préliminaire pour la mésaventure que raconte aujourd'hui le dessinateur.

Le vendredi soir 6 mai, déclare-t-il, il exposait ses dessins sur le trottoir du boulevard du Montparnasse, côté quatorzième arrondissement, entre La Coupole et le Tour. Les passants regardent. L'un d'eux l'appelle en se disant intéressé. Batellier, occupé à rendre de la mon-

naie, le fait patienter. « Non, s'il vous plaît, ne touchez rien », insiste le prétendu client. C'est alors qu'un autre homme lui tape sur l'épaule, et lui montre une plaque de police.

Le dessinateur comprend enfin, fait part à voix haute de sa déception, s'entend dire par l'un des policiers en civil : « T'aurais pas pu fermer ta gueule ? » ; tandis que le public se mêle de la discussion, se solidarise et questionne les policiers. Batellier est moqué, les mains dans le dos. Arrivé au commissariat de l'arrondissement, le dessinateur n'en sortira qu'après minuit. Le lendemain fut de rigueur. « Conard, t'es pas trop tranquille, maintenant », lance un fonctionnaire au dessinateur, avant de lui porter un coup de poing à l'estomac, dont Batellier ressentait encore les effets le lendemain. « Je suis habitué, dit-il. Mais c'est la première fois qu'on me bat ainsi, à froid. Une interpellation aussi violente, je n'avais encore jamais connue ça ».

E. P.

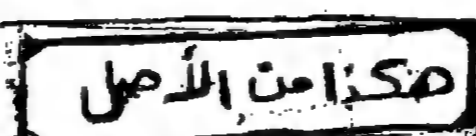
#### Carrefour du développement : examen de l'affaire du château d'Orléans

Le château d'Orléans, remis en liberté. — Ecroués le 5 mars, Robert Montoya et Fabien Caldrini ont été remis en liberté le vendredi 6 mai. Anciens gendarmes recrutés dans la protection civile, ils avaient participé à l'équipe tendant apparemment à placer sur écoute sauvage un huissier du Conseil supérieur de la magistrature, à la demande de M. Christian Coussau, chargé de mission à l'Elysée. Ce n'est pas pour cette affaire — dans laquelle ils sont inculpés de tentative d'obtention à l'intimité de la vie privée — qu'ils avaient été placés en détention, mais pour une ancienne affaire de stupéfiants à une époque où ils étaient en poste dans la gendarmerie en Corse, à Bastia.

#### Fabien Caldrini et Robert Montoya remis en liberté.

Le chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui devait examiner, lundi 9 mai, devant quelle juridiction de jugement compétente Yves Chailier pour les faits pouvant lui être reprochés concernant l'achat du château d'Orléans, a renvoyé cet examen au 13 juin. M<sup>re</sup> Grégoire Trest, avocat de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci avant mars 1986, avait demandé la jonction de cette affaire au dossier principal du Carrefour du développement.

CHRISTIANE CHOMBEAU, Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 43-20-14-14.



# Société

## MÉDECINE

### Un médicament contre la schizophrénie donne des résultats très prometteurs

Au terme d'une série d'études menées auprès de 268 malades mentaux américains, un groupe de psychiatres vient d'annoncer des résultats très positifs dans le traitement de la schizophrénie. Ces résultats ont été obtenus grâce à un médicament — la clozapine — fabriqué par la multinationale Sandoz et qui devrait être commercialisé aux Etats-Unis. Une autorisation de mise sur le marché pourrait être prochainement déposée en France.

A en croire les psychiatres réunis à Montréal à l'occasion de la rencontre annuelle de l'Association américaine de psychiatrie, les résultats obtenus avec la clozapine constituent une étape très importante dans le traitement médicamenteux de la schizophrénie. L'étude américaine a été conduite dans seize hôpitaux des Etats-Unis. Dirigée par le docteur John Kane (Jewish Medical Center, Long Island, New-York), elle a duré de 1985 à 1987 et coûté plusieurs millions de dollars à Sandoz.

Les spécialistes américains ont pu observer une amélioration très notable de l'état de santé des malades et une disparition des manifestations pathologiques (délires, hallucinations, etc.) chez 30 % d'entre eux. Cette proportion n'était que de 5 % chez les malades mentaux souffrant d'une pathologie comparable et traités par un autre produit (un neuroleptique dénommé chlorpromazine).

Parallèlement à cette efficacité, la clozapine présente un avantage de taille : l'absence des effets secondaires (rigidité, mouvements

anormaux et incontrôlables, notamment) observés avec la quasi-totalité des médicaments neuroleptiques (il en existe environ une vingtaine sur le marché), commercialisés depuis une trentaine d'années.

La clozapine est connue depuis les années 70. En dépit de son efficacité potentielle, elle, semble-t-il, à un mécanisme d'action original différent de celui des neuroleptiques, cette substance avait rencontré sur le terrain de nombreuses difficultés commerciales, après une série d'accidents, dont plusieurs décès, survenus en 1975 en Finlande. Seize malades traités avec ce médicament dans ce pays avaient en effet souffert de graves troubles sanguins (agranulocytose). Expérimenté alors dans plusieurs services français, le produit n'avait jamais été commercialisé dans notre pays.

Les études poursuivies auprès de treize mille malades, après les accidents survenus en Finlande (car ce médicament a, malgré tout, été commercialisé dans différents pays comme la Suisse, l'Allemagne fédérale ou le Mexique) ont permis de mieux définir les précautions qui doivent être prises avant et pendant le traitement. La prescription de clozapine impose notamment une surveillance très rigoureuse de la formule sanguine des malades schizophréniques (prise de sang hebdomadaire pendant les dix-huit premières semaines du traitement) et l'interruption du traitement dès l'apparition d'anomalies. Celle-ci survient, selon le fabricant du produit, chez environ 2 % des malades traités.

JEAN-YVES MAU.

## RELIGIONS

### M. Jean-Marie Le Pen polémique avec les évêques

Le conseil permanent de l'épiscopat a décidé d'observer un délai de réflexion avant de se prononcer sur les récents événements politiques en France. Présentant, le mardi 10 mai, un ouvrage qui récapitule ses principales homélies et interventions publiques (1), le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale française, a refusé de parler « à chaud » d'une situation dont il a seulement dit qu'elle l'avait « déconcerté » et « affligé ».

« Il faut prendre de la distance par rapport à l'émotionnel », a ajouté l'archevêque de Lyon. Le résultat obtenu, le 24 avril, par le candidat du Front national est « une invitation à la réflexion ». Il ne cache pas que le discours de l'Église sur l'immigration et la différence de ses appels à une plus grande solidarité « n'a pas été entendu, sans doute par faute de pédagogie », et il a risqué cette hypothèse : « La cratine des immigrés, la montée des idées du Front national ne seraient-elles pas la traduction de l'hypersecularisation de la société française, marquée par un retour en force de phénomènes religieux sauvages et mystiques ? »

M. Jean-Marie Le Pen a, quant à lui, immédiatement réagi à la déclaration du cardinal Lustiger qualifiant l'idéologie du Front national de « néo-paganisme » (Le Monde du 11 mai). « Sortez une fois de plus de sa fonction pastorale pour s'aventurer dans le domaine politique, le cardinal Lustiger a énoncé un certain nombre de contre-vérités, de jugements téméraires et d'insultes selon les normes », a dit le président du FN.

(1) Une voix dans le remue du monde, par le cardinal Decourtray, Le Centurion, 220 p., 90 F.

## SPORTS

### FOOTBALL : Coupe de France

#### Reims pétille

En l'emportant largement sur leur terrain face à Châtelleraut et Lille (3 à 0), Reims et Nice ont pris, le mardi 10 mai, en quart de finale aller de la Coupe de France de football, une sérieuse option sur la qualification pour les demi-finales. Bonne opération aussi pour Sochaux, qui a obtenu le match nul à Lens (2 à 2). Quimper, enfin, a battu Metz par 1 à 0.

#### REIMS de notre envoyé spécial

La nostalgie est tenace. En Champagne on saisit le moindre occasion de remonter avec les plaines d'antan. Châtelleraut n'est pas le Real Madrid, mais 15 000 spectateurs avaient néanmoins investi les tribunes du stade Auguste-Deleury. La Coupe de France a un parfum irrésistible. Le dernier exploit notable du Stade de Reims est précisément une finale (perdue) de Coupe de France contre Saint-Etienne en 1978.

Dix ans déjà ! Quelques mois après avoir été une participation en Coupe d'Europe, le Stade de Reims déposait son bilan. Aujourd'hui les dettes sont réglées, mais le club végète toujours en deuxième division. La Coupe n'est qu'un baume sur des ambitions meurtries. « J'aurais préféré perdre en trente-deuxième de finale et disputer les barrages pour la montée en première division », avoue M. Serge Bazelaire, président du club champagne.

Cette saison la malchance a accablé l'équipe : sept joueurs blessés, opérés, plâtrés. Lorsqu'il quittait sa clinique le médecin-président n'était pas dépaycé. Enfin rétablie, l'équipe rémoise a montré, face à Châtelleraut, le visage d'un postulant à l'élite. Alors, rendez-vous l'an prochain ? Le mythe du grand Reims ressemblant de plus en plus à celui de Sisyphus. M. Serge Bazelaire a de nouveau retourné ses manches. Il a déjà recruté un nouvel entraîneur, Dominique Bathenay. Le libéro cannois de Laval Emmanuel Kandié, a signé, mardi 10 mai, un

contrat d'un an. On parle aussi d'un stoppage (Pilorget) et d'un mecenat de jeu.

« Pas de folie », tel est le mot d'ordre, en cette période de transferts, des dirigeants du club, qui gèrent avec modération un budget de 18 millions de francs. Un temps réticent, la municipalité est à nouveau derrière le Stade de Reims avec une subvention de 4 millions de francs et une caution de prêt. C'est insuffisant pour offrir au public local un plateau de vedettes. M. Bazelaire mise sur la formation de jeunes talents locaux. Il rêve de présider un jour en première division « un bon club provincial à l'image d'Auxerre ou de Metz ». La participation de Reims aux demi-finales de la Coupe de France permettrait simplement de voir plus grand pour l'achat du prochain numéro 10.

Le club n'est riche que de l'affection de son public. C'est RTL qui doit pallier l'indifférence des milieux économiques locaux pour le football. Les dirigeants rémois ont frappé en vain à la porte des grandes maisons de champagne. « Notre vie est un produit haut de gamme et le football semble un support trop populaire à certains responsables de maisons de champagne », explique M. Christian Doisy, PDG de Jacquart, seule marque à avoir acheté des panneaux publicitaires sur le stade Deleury. « Pour avoir une belle image, il n'est pas nécessaire d'être toujours premier. On peut le faire en pratiquant un jeu pétillant », dit M. Doisy.

Contre Châtelleraut, le football a pétillé une demi-heure, le temps d'inscrire trois buts, synonymes de qualification quasi certaine.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

#### EN BREF

• **Cantons à Marseille.** — Eric Cantona, l'attaquant d'Auxerre et de l'équipe de France espoir (Le Monde du 7 mai), qui était sollicité par plusieurs clubs, notamment l'AS Monaco et le Metz-Racing de Paris, a choisi de jouer les cinq prochaines saisons à l'Olympique de Marseille, le club de sa ville d'origine. Selon son homme d'affaires, Mr André Buffard, le montant du transfert serait de 22 millions de francs. Ce transfert est le plus élevé en France depuis l'achat de Jean-Marc Ferrari à l'AJ Auxerre par les Girondins de Bordeaux pour quelque 17 millions de francs en 1986.

• **ATHLÉTISME :** record de France. — Nadine Auzeil-Schoellkopf a amélioré, le dimanche 8 mai, à Haguenau, son record de France du lancer de javelot avec un jet de 62,96 mètres, contre 62,46 mètres en 1983. Depuis quatre ans, Nadine Auzeil avait délaissé la compétition pour se consacrer à ses études.

• **Tennis :** internationaux d'Italie. — Le Français Thierry Tulasne a provoqué le plus gros succès des internationaux d'Italie,

disputés sur les courts en terre battue du Foro Italico à Rome, en battant, le mardi 10 mai, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (6-4, 7-6). Au 1<sup>er</sup> break de la seconde manche, Tulasne s'est imposé 7-1. Guy Forget s'est qualifié pour le second tour aux dépens de l'italien Omar Camporese (6-2, 6-2). Yannick Noah a battu l'Argentin Eduardo Bengoetxea (6-1, 4-6, 6-4).

• **ALPINISME :** une expédition internationale au sommet de l'Annapurna. — Une cordée internationale, composée de l'Américain Steve Boyer, de l'italien Soro Dorset et du Tchécoslavaque Joseph Raonka, emmenée par le Français Benoît Chamoux et appartenant à l'expédition intitulée L'esprit d'équipe, a atteint, le mardi 10 mai le sommet de l'Annapurna (8 091 mètres) par la face sud. Le sommet de l'Annapurna, deuxième plus haut sommet mondial, n'avait été vaincu par sa face sud qu'à deux reprises. Cette ascension constitue la première d'une série de six expéditions de sommets de plus de 8 000 mètres, prévue dans l'Himalaya, du printemps 1988 à l'automne 1990.

### Après vingt-sept ans de coma

#### L'enfance d'un géant

Une jeune femme d'Oyonnax (Ain), Patricia Dalic-Furet, âgée de trente ans, vient de décebler après vingt-sept ans de coma. Un coma survenu lorsque Patricia n'avait que trois ans, à la suite d'un accident d'anesthésie lors d'une intervention chirurgicale conduite à Lyon pour une tumeur de la hanche.

La jeune femme survivait depuis dix ans dans une maison pour enfants handicapés du sud de l'Arèche, où son père allait la voir une fois par trimestre.

Il existe un certain nombre de cas de ce genre en France, et les établissements héli-marins de Berck abritent des dizaines de ces « géants » qui ont perdu toutes fonctions relatives à la conscience et sont donc dans ce que l'on nomme un « état végétatif chronique ». Dans un tel état, qui peut se prolonger durant des dizaines d'années parfois, les cellules cérébrales, siège des fonctions psychiques et intellectuelles, sont lésées, comme c'est toujours le cas (sauf lorsqu'il y a libération ou froid intense) au bout de quatre à sept minutes d'arrêt cardiaque et (ou) respiratoire. La résistance plus longue des centres du cerveau inférieur et de la moelle épinière, de ceux qui commandent l'activité respiratoire et circulatoire explique leur survie même lorsque toute fonction de relation a disparu.

D'intenses efforts de stimulation sont déployés pour ces

malades aux premiers mois de leur survie végétative. Si rien ne se produit au bout d'un an, on juge l'état végétatif chronique définitif et la poursuite de soins plus que de soins classiques (dont l'alimentation artificielle), qui le maintiennent dans cet état crépusculaire si douloureux pour les proches et pour les soignants.

Après la Cour suprême, l'Association médicale américaine a autorisé en mars 1986 l'« euthanasie passive » c'est-à-dire l'abstention de médicaments et même de nutrition lorsque l'état des comateux est « définitivement — jugé irréversible ».

Le Vatican trouve, pour sa part, « légitime d'interrompre un traitement qui n'apporte aucun bénéfice à un malade plongé dans un coma irréversible ». Cette légitimité ne s'étend pas, néanmoins, à « l'absence de soins », « mesures d'hygiène et support affectif et spirituel » notamment. L'ambiguïté de cette position laisse une large part aux décisions personnelles des médecins, ou des familles, et pose, dans toute son ampleur, le problème de l'euthanasie, qu'elle soit « passive » (absence totale de soins et d'alimentation) ou active... Elle soulève également de multiples interrogations sur le degré de conscience, ou de subconscience que pourraient avoir ces morts-vivants.

D.E.L.

### Le Frère Max Thurian de Taizé est devenu prêtre

La communauté ecuménique de Taizé (Saône-et-Loire) a rendu public, le mardi 10 mai, l'ordination sacerdotale du Frère Max Thurian, d'origine calviniste (ancien pasteur de l'Eglise nationale protestante de Genève), l'un de ses premiers membres et son principal théologien.

Max Thurian est devenu prêtre de l'Eglise catholique en mai 1987 à Naples, ordonné par l'ancien archevêque de la ville, le cardinal Corrado Ursi. Sur quatre-vingt-cinq frères catholiques et d'origine protestante, la communauté compte désormais quatre prêtres. « Être prêtre ne modifie pas leur appartenance à la communauté », dit-on à Taizé.

[Né le 16 août 1921 à Genève, Max Thurian est entré en 1949 à la communauté de Taizé qui venait de fonder le Frère Roger Schutz. Avec le prêtre, il a assisté comme observateur à Rome au concile Vatican II (1962-1965). Depuis, collaborateur actif du Conseil ecuménique des Eglises à Genève, il milite pour la réconciliation des Eglises chrétiennes. Max Thurian a écrit de nombreux ouvrages théologiques sur Marie, la confession, l'eucharistie, le mariage et le célibat.]

#### FAITS DIVERS

### Incendie criminel dans un lycée de Pont-Audemer

Ceux qui ont tenté d'incendier le lycée Jacques-Prévost de Pont-Audemer (Eure), dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 mai, avaient choisi leurs cibles : la salle des professeurs et celles des surveillants. Un mélange d'huiles usagées et de mazout répandu sur le sol, une étincelle et un sacage en règle... La salle des « profs » est entièrement calcinée, et des papiers ont brûlé dans le centre de documentation et d'information. Le pire a été évité, puisque plusieurs becs de gaz avaient été ouverts dans le laboratoire de chimie.

L'administration se déclare « abasourdie » par ce qui s'est passé dans « un lycée où il fait si bon vivre » et qui n'avait reçu « aucune menace ». Le proviseur, M. Mazalte, assure qu'« aucune tension » n'existe dans son établissement, où élèves et professeurs travaillent en harmonie et où « les élèves jouissent d'une liberté normale pour des jeunes gens et des jeunes filles responsables ». Une enquête a été ouverte.

• **Assignment en justice pour un brevet anti-SIDA.** — L'Institut Pasteur, titulaire des droits de brevets sur les trousseaux de diagnostic anti-HIV2, et la société Diagnostec Pasteur, qui a la licence exclusive de ces droits, viennent d'assigner la société américaine Du Pont de Nemours, ainsi que ses filiales fran-

**LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU**

**TOUS LES JEUX DU MONDE**

Yams - La banque - Le billard américain  
La tour de Hanot - La bataille navale

**JEUX**

**36.15 LE MONDE**

*Les Vacances à Cannes Quel Festival!*

Cet été, pas de vague à l'âme, Cannes met le cap sur les vacances toniques. La plage vous attire, la piscine vous tente, le soleil vous caresse, c'est Cannes, capitale des vacances.

Quelques sets de tennis, un parcours de golf, une régata en mer, c'est Cannes, le paradis des sportifs.

Un orchestre de chambre, un souper aux chandelles, un concert de jazz, un feu d'artifice, une soirée au casino, c'est Cannes, la reine de la nuit.

— Jumping international du 25 au 29 mai, Festival américain du 3 au 28 juillet, Nuits musicales du Suquet du 8 au 19 juillet et de nombreux événements de mai à septembre.

Des hôtels et restaurants offrent des conditions exceptionnelles à l'occasion des fêtes du centenaire de la Côte d'Azur. Exemple : une semaine en hôtel 3 étoiles à partir de 1600 F par personne avec matelas sur la plage de l'hôtel.

Les vacances à Cannes, quel festival!

Demande de documentation à adresser à :  
Direction Générale du Tourisme  
BP 262 - 06400 Cannes - Tél. 93.39.01.01

Vous pouvez également recevoir une documentation sur Cannes et les offres exceptionnelles de l'été.

**CANNES**  
CÔTE D'AZUR  
Direction Générale du Tourisme de Cannes - Tél. 93.39.24.53

# Enquête

## Sectes, Eglises pseudo-catholiques,

# La grande foire

Le champ religieux se se limite plus aux grandes Eglises et aux sectes. Les croyances en France sont extraordinairement fluides. La religion populaire revêt autour de pratiques de guérison. Un public nombreux de colts blancs cherche de nouvelles formes de réalisation dans la scientologie, les cercles ésotériques, les religions thérapeutiques, le Nouvel Age d'inspiration californienne, etc.

**B**ien sûr, elle ne va pas dire son nom. Alors appellons-la Cécile Duval. Sa vie est un calvaire. « Je n'ai plus rien, dit-elle, dans une sorte de rive nerveuse qui secoue sa longue tignasse brune. Plus de mari, plus de père, plus de mère, plus de travail, plus de logement. Plus rien. » Il y a trois ans que « le Maître » est entré dans sa vie. Son mari — dont elle vient de se séparer — appartient à l'une de ces minuscules sectes pseudo-thérapeutiques qui prolifèrent aujourd'hui en France à la vitesse d'une gangrène sur un membre malade.

Secte, comme il se doit dirigé par un médecin, secondé par un professeur de littérature dans un lycée parisien huppé, qui, entre deux copies de potache, se livre à de curieuses séances de psychanalyse. Le « Maître de liberté » réunit ses adeptes — pas plus d'un cinquantaine — deux fois par an alternativement dans son appartement et dans un grand restaurant parisien (soirée — tarifée, 20 000 francs chacune), ainsi que dans sa luxueuse propriété de la côte varoise, au coût à encore de 20 000 francs la journée. Jamais de chèques bien encadrés.

Le Maître s'habille chez Cardin, alors ils s'habillent tous chez Cardin. Ils fréquentent le même coiffeur qui lui, achètent la même marque de café et de champagne. Tordons le cou à la légende selon laquelle les sectes ne recruteraient que des jeunes paumés et déçus. Le mari de Cécile Duval et ses amis sont

médecins, comédiens, hommes d'affaires.

Que cherchent-ils ? « *Capter l'énergie*, « *apprendre la sagesse* », « *développer [notre] potentiel humain* ». Et le Maître, que leur dit-il ? « *Dans la mesure où nous nous voyons, c'est un absolu, affirmait-il le 27 février 1987 au cours de l'un de ses fameux dîners. Votre vie, votre regard, votre activité, c'est moi. Vous me dites : « Nous avons nos enfants, notre mari, notre femme ». C'est sans importance (...). Parce que ce sera de mieux en mieux, votre vie privée sera de plus en plus extraordinaire, de plus en plus intense, à la condition que votre relation à moi soit première.* »

Séduction, fascination, culpabilisation, le triptyque des sectes. « *Ils sont tous persuadés qu'en quittant le maître ils vont crever, dit Cécile Duval. S'ils réussissent dans leur vie, c'est grâce à lui et s'ils échouent, c'est qu'ils ne sont pas purs devant lui.* »

Il est impossible de recenser tous ces microgroupes à caractère philosophique, religieux, thérapeutique, ésotérique qui pullulent en France aujourd'hui autour d'un médecin, d'un maître de yoga, d'un professeur ou d'un prétre guérisseur. Ils sont plus ou moins clos, suivent ou non un rituel, rallient une clientèle d'assistés lors de conférences, de sessions, de stages, autour d'ouvrages qui sont des succès de librairie.

Ils traduisent l'émiettement du phénomène sectaire, toujours florissant, et la montée d'une nouvelle culture irrationnelle, parcellaire, liée, entre autres raisons, à l'entrée de la planète dans l'ère du Versant et à l'approche du troisième millénaire. Les Eglises constituées se sentent menacées.

« *L'homme des années 80 se cherche plus une religion, mais une sagesse, dit le Père Jean Verrette, spécialiste catholique de cette nouvelle religiosité. Il ne s'embarasse plus de dogmes, mais réclame des expériences directes, personnelles, fortement émotionnelles (1).* »

Traquées par les associations de défense des familles et les censeurs du rapport Vivien, les grandes sectes ont perdu de leur superbe d'hier. Elles ont tiré les leçons des procès et des campagnes passées et mis de l'eau dans leur vin. Certaines vivent bien et connaissent une tranquille progression, comme les Témoins de Jéhovah — environ 75 000, implantés dans les milieux populaires, — l'Eglise de scientologie — 30 000 en France, 5 millions dans le monde — ou la Nouvelle Acropole. D'autres sont stationnaires, en crise, comme les Dévôts de Krishna (2), ou en baisse. L'Eglise de l'unification de Moon est surtout connue, en France, par sa branche politique Causa, liée au Front national. Elle comprendrait quelques centaines d'adeptes.

### Le new-look de la scientologie

Les sectes se présentent de plus en plus souvent « de façon masquée », selon leurs adversaires, c'est-à-dire sous la forme d'associations légales à but éducatif, humanitaire, social. Elles ouvrent des crèches, des écoles, des centres d'accueil de drogués, de formation de cadres. Elles s'affichent plus ou moins explicitement chez les commerçants ou dans les couloirs du métro, comme en ce moment l'Ecole du rythme, l'une des vitrines les plus prospères de l'Eglise de scientologie, qui a élu domicile dans le quartier Moutfard à Paris.

Dominique Pizzinat y régit en maître. Une figure sympa. Un professionnel hors pair. Il est batteur et pour avoir joué pendant plus de vingt-quatre heures au son de batterie, son nom figure au livre des records. Lui au moins annonce la couleur : le portrait de Ron Hubbard, fondateur américain de la scientologie, trône dans les studios de son école, que fré-

quentent chaque semaine entre cent et quatre cents apprentis musiciens.

A l'entendre, la méthode Hubbard ferait aimer Brahms et Debussy à un sourd. Pour apprendre le saxo, la scientologie est « une technologie rapide et 100 % standard », facturée 6 000 F l'an, avec des suppléments sous forme de stages à La Baule. Et si la réussite tarde, l'élève peut toujours

odour de poudre. L'Ecole du rythme comme l'Ecole de l'éveil, également ouverte à la pédagogie de Hubbard, victime le 22 février dernier d'un attentat à l'explosif, se défend d'être l'antichambre de l'Eglise de scientologie et de manipuler les jeunes esprits. « *On voudrait que j'écrive le mot « secte » sur ma porte, dit Dominique Pizzinat. A quand le port de l'étoile jaune ?* »

L'homme à la recherche de son âme.

Les moyens mis en œuvre restent cependant contestés. La scientologie abuserait de personnes psychologiquement fragiles. Ses actions humanitaires seraient de purs alibis philanthropiques. Mort le 24 janvier 1986, mais toujours vivant pour ses adeptes, Ron Hubbard serait au pis un affairiste, au mieux un far-



Un service religieux à l'Eglise de scientologie, célébré par une femme, ministre du culte, devant la croix à huit branches des scientologues, représentant les huit « dynamiques » de l'existence.

s'adresser directement à l'Eglise de scientologie pour « débloquent sa capacité à communiquer ».

La scientologie, qui a traversé de gros orages au début des années 80, à la suite de dissensions internes, traîne encore une

Elle se présente comme la religion du vingt et unième siècle, alliant le spiritualisme et la haute technologie. Son but ultime est de rendre la planète « claire » (« clear »), c'est-à-dire débarrassée de la démons, de la drogue, de la guerre, du crime, du chômage. La *Dianétique*, véritable Bible de Hubbard, a été vendue à trente mille exemplaires l'an dernier en France, et vient d'être traduite en russe !

Ses fidèles sont majoritairement des colts blancs, titulaires de hauts et moyens revenus. Selon une étude menée par Régis Derloquebourg, 45 % sont passés par l'université. Près d'un tiers sont célibataires. Plus de la moitié des scientologues ayant reçu une éducation religieuse se considèrent toujours comme membres de leur Eglise d'origine. Les deux tiers viennent du catholicisme (3).

Ils viennent frapper à la porte de la scientologie (deux grands centres à Paris, une dizaine en province) sur la promesse d'un mieux-être, d'une compréhension accrue d'eux-mêmes et des autres, d'une amélioration de leurs performances professionnelles. Ou parce qu'ils se sentent stressés, mal dans leur peau, claustrophobes, au bord du divorce, du chômage, etc.

### Drôle de confessionnal

Pour devenir soi-même « clair », c'est-à-dire atteindre un stade déjà élevé de maîtrise et de communication — régulièrement mesuré par des électromètres au cours d'« entretiens pastoraux » — un scientologue moyen ne mettra pas plus d'un an. Mais il paiera le prix : 100 000 F environ, de source officielle. Quatre fois plus, disent d'anciens adeptes qui ont orienté à la manipulation mentale et à l'escroquerie. « *Peu importe, c'est moins cher et moins long que chez le psychiatre, réplique un « auditeur ». Nous remboursons le « produit » si l'« audité » n'est pas satisfait.* »

Ils font la guerre à tous les « psy » de la terre, « qui n'ont pas le monopole de la santé mentale », et insistent au fil des années sur le caractère religieux de leur entreprise. Des « ministres » sont habilités à donner les sacrements, et l'on compterait de plus en plus de baptêmes et de mariages dans la scientologie. « *Nous avons acquis une expérience dans le soutien moral pour répondre aux situations de détresse, dit Jacques Tauzin. Nous sommes une religion au sens le plus ancien du terme :*

Prospérité de rue, harcèlement des anciens adeptes, coût élevé des prestations : la liste des griefs est encore longue.

L'une des pratiques les plus scandaleuses, aux yeux d'anciens fidèles, serait celle des « confessionnaux » où le pénitent est tenu de répondre par oui et par non à un questionnaire dans lequel il avoue ses « overts » (actes néfastes empêchant son épanouissement) : « *As-tu jamais été infidèle sur le plan sexuel ? As-tu jamais été au bordel ? As-tu jamais couché avec un membre d'une autre race ? As-tu déjà été communiste ou en affaire avec un communiste ? As-tu eu des pensées désobéissantes pour Ron ? Commis des « overts » contre lui ? Contre l'humanité ? » Et ainsi de suite. La direction de l'Eglise se défend, en expliquant que le fidèle n'est jamais contraint de répondre, que la confession sert seulement à la soulager de ses complexes de culpabilité (4).*

Bien plus inoffensives vont apparaître, dans ce voyage à travers les croyances, où religion, libération, guérison sont depuis la haute antiquité intimement mêlés, les officines de miracles qui se propagent à travers de petits groupes pseudo-catholiques ou des Eglises chrétiennes historiquement séparées. Le mot de « secte » ne s'applique pas à toutes. Elles n'ont rien à voir avec les méthodes modernes de la scientologie, mais leur fonction se veut également religieuse et thérapeutique à la fois. Elles sont nombreuses — l'une des plus contestées étant Invitation à la vie (voir notre encadré) — et prennent naissance dans le même désir de traiter les troubles physiques et psychiques, d'apaiser les souffrances, de sortir l'homme moderne de son isolement, de lui redonner des raisons de vivre.

### La patronne des causes désespérées

A l'entrée du 27, rue François-Bonvin, à Paris, une effigie de sainte Rita repose dans une niche. Elle est hérisée de bougies qui, dans des veilleuses d'un rouge vif, vont brûler pendant neuf jours — des « cierges de neuvaine », précise le sacristain — portant noms et intentions : « *enfants dans le coma* », « *santé* », « *réussite* », « *rapprochement du couple* », etc. Huiles bénites, médailles miraculeuses, chapelets, cassettes audio et vidéo, images pieuses : chaque dimanche, à la fin de la messe

## Dévotion et guérisons à Invitation à la vie

# La consolatrice des affligés

**L**es couleurs sont bleu, rose, blanc, pastel. La grâce du décor est soulignée au mur par des angelots, des coquillages et des icônes. Tarnissée par d'épis rôtis, la lumière du dehors ou celle des abat-jour laisse deviner, à travers les portes, les cloisons et les paravents, des fauteuils profonds, des lits et des divans moelleux.

Relaxation, harmonisation, sont les séances d'invitation à la vie. Ses groupes de prière s'appellent aussi Semaux d'amour, Rose des vents, Graine d'univers, Chant de la terre, Etoile du matin, Aurore du soleil ou Jaune d'or... De 9 heures à 20 heures, les deux étages d'un immeuble, 29, rue des Peupliers à Boulogne-Billancourt, ne désemplissent pas.

Dans une ambiance de ruche, le fidèle est accueilli par de jeunes femmes, au sourire figé sur les lèvres. On s'embrasse, on s'enlace, « pour mieux faire passer l'énergie », dit une hôteesse. Il est dirigé dans l'une des chambres où se pratiquent les séances d'harmonisation. Au même moment, au fond d'un couloir, d'autres jeunes femmes récitent à mi-voix, inlassablement, chapelet en main, des Ave Maria.

Il est allongé, détendu. Ses yeux sont clos. Un châle couvre ses épaules. Le silence est total. L'« harmonisation » se concentre et prie à genoux. Puis, pendant une demi-heure ou plus, elle va effleurer, puis toucher, appuyant des deux mains les zones sensibles et énergétiques de son corps, appelées les « chakras » : le front, la poitrine, le plexus, le foie, le pancréas, la plante des pieds, etc.

La prière remplit la même fonction thérapeutique que l'harmonisation. Elle concentre et libère les énergies à travers tout le corps. L'« âme » du patient communique, pendant la séance, avec la personne qui harmonise : « *A la fin, il peut avoir dans son champ de vision des arcs, des couleurs, des arcs-en-ciel* », dit l'une d'elles.

« *J'ai vu des hommes se mettre à pleurer* », ajoute une autre.

Les patients d'invitation à la vie (IV) sont des malades plus ou moins gravement atteints — nombreuses dépressions, rhumatismes, migraines, cancers, scléroses en plaques, etc. — qui, après avoir essayé en vain les médecines douces, les magnétiseurs, les guérisseurs, les rebouteux viennent lui chercher un ultime remède à leurs maux.

Rien ne distingue leur origine : ils sont sécularisés ou manifestationnaires, artisans ou hommes d'affaires, médecins ou enseignants, catholiques ou incroyants. Aujourd'hui, dans les couloirs d'IV, on croise un « juriste » en nounou papillon, qui affirme « avoir scientologiquement découvert l'assistance de Dieu ». Puis un électronicien, professeur dans un lycée technique, qui, après un long calvaire, a dû un traitement chirurgical de calculs dans une glande salivaire, vient chaque vendredi de province pour une séance d'harmonisation. Déjà, il se sent guéri. Il ne souffre plus et a retrouvé une élocution normale.

Une secta guérisseuse ? Yvonne Trubert, la maîtresse des lieux, est précédée d'une forte réputation de gourou ou de magicienne. Longue coiffure blonde, ensablée blanc, croix sur la poitrine, Yvonne est « un être de lumière aux cheveux d'or », « une belle figure de proue aux cheveux d'écume », écrit la littérature du mouvement. Ses mains sont jointes vers le bas, comme pour mieux capter les énergies du sol.

### Virgine ou sacrifiée

« *Alors l'air d'une ado crève grimée sur son balai ?* » demande-t-elle en ouvrant la porte. Elle connaît les préventions à son égard des associations antisectes et les mises en garde répétées des évêques français, qui l'accusent de confondre le christianisme et l'hindouisme (par le croyance en la ré-

arnation) (1). Elle est suspecte de « dévotions » de la foi. Certains de ses fidèles ne la prennent-elles pas pour la réincarnation de la Vierge et même du Christ ?

Et pourtant, le développement d'IV, l'association qu'elle a créée il y a cinq ans, est impressionnant. Elle compte sept centres d'accueil et de soins de maladies à Paris et en province. Elle est présente dans une trentaine de pays et revendique plus de sept mille membres chargés de recevoir les patients. Yvonne est toujours entre deux avions, passe à la radio, à la télé (sauf en France), tient des conférences, organise des groupes de prière et des pèlerinages à Lourdes, à Liseaux, à Montgorgue, à Rome, au Portugal, en Pologne, en Colombie, au Mexique, au Brésil, etc. « *Nos kilomètres à pied se comptent, dit-elle, par dizaines de chapelets.* »

### Les âmes et les corps

Yvonne Trubert a passé la cinquantaine. Stricte, éducatrice religieuse dans sa Bretagne natale. Elle vénère le « recteur » : une paroisse à qui elle demande même de baptiser ses poupées l'A seize ans, on la tient pour morte à la suite d'une violente crise d'asthme. Elle en réapparaît miraculeusement. Dès lors, elle a trouvé sa vocation.

A son arrivée à Paris, elle travaille dans des ateliers de remailage et de teinturerie. Déjà, elle accueille chaque jour, par dizaines, des malades perdus, des gens seuls, au bout du rouleau. « *Je console, je guéris les âmes* », affirme-t-elle. Aux épouses stériles, elle dit : « *Priez. Ce que l'homme ne peut pas faire, Dieu le fera.* » Et sa demande est exaucée.

Aujourd'hui encore, Yvonne Trubert reçoit chaque semaine des centaines de lettres et de coups de téléphone. Elle se dit obsédée par la souffrance des autres, les aide à mourir ou les guérit. La guérison des corps et la guérison des âmes,

chez elle, vont de pair. Formé dans un séminaire à Croix (Bouche-du-Rhône), son entourage est principalement composé d'anciens malades et de convertis.

Elle se défend de vouloir faire du profit sur le malheur des gens et des échecs de la médecine. Jamais, assure-t-elle, IV n'a déformé un malade de l'exercice courant de la médecine. Au contraire, Yvonne se fierait d'avoir de nombreuses relations dans le corps médical. Les « harmonisations » ne sont pas tarifées. Le personnel est bénévole.

Troublant ? Dangereux, dit Jacques Trouillard, prêtre délégué à la documentation sur les sectes, qui a rencontré, en quatre ans, cinq cents familles inquiètes des méthodes d'Yvonne Trubert.

L'« imposture » majeure qui lui est reprochée est de considérer toutes les maladies comme guérissables. Au cours du séminaire de Croix, elle disait par exemple en juin 1984 que « *l'asthme est automatiquement guérissable à 100 %*... Par les soins avec vos mains, il n'y aura plus d'asthme. Adieu la cortisone... Mergé généralement pour les brûlures — garanti sans cicatrice — ou le zona, « simple à guérir sous vos mains, mais impossible pour le médecin » ; La leucémie : « *Par les soins que vous savez donner, dit Yvonne à ses préférencés, vous arriverez à éliminer le processus de la maladie. Les médicamenteux s'envoleront sous vos doigts.* »

La petite Laurie a dix ans et habite une ville du midi de la France. Pour une maladie incurable, elle suit une cure de chiropractie. En désespoir de cause, sa mère consulte un centre IV. Un jour, elle décide de n'adopter d'autre traitement, pour sa fille, que l'harmonisation et la prière et va se joindre à un pèlerinage de l'association en Turquie. Laurie mourut quelques jours après son retour, le 28 juillet 1986...

H. T.

(1) La Documentation catholique, avril 1987.

صحة من الإسلام



# Enquête

## religions du Nouvel Age aux croyances

postificale, du chapelet médité ou des vépres solennelles, pour quelques pièces jetées dans un tronc, les fidèles s'arrachent les insignes du culte de sainte Rita, patronne des causes désespérées.

Largement déployés, derrière le maître-autel, deux drapeaux tricolores rappellent au visiteur qu'il se trouve dans la cathédrale de l'Eglise catholique gallicane, « la seule Eglise catholique légitime en France », souligne Mgr Dominique Philippe, primat de l'Île-de-France, nommé par Sa Béatitude le patriarche Trachemotte, disparu il y a un an (5).

Ne cherchez pas ailleurs : l'archevêque de Paris, portant soutane, calotte et ceinture violettes, c'est lui, ce grand jeune homme de trente-huit ans, au sourire octaveux et joyeux comme un bon moine. Il célèbre la messe en latin, baptême, eucharistie, mariage. Il a distribué neuf cents communions lors de la dernière fête de sainte Rita et, à la prochaine Pentecôte, il va célébrer la communion solennelle de quatre-vingts garçons et filles. L'Eglise catholique gallicane n'a plus de patriarche, mais a cinq évêques et quelques dizaines de prêtres.

Dans sa petite sacristie, Mgr Dominique Philippe reçoit chaque jour des couples en difficulté, beaucoup de malades (de l'eczéma au cancer), de jeunes chômeurs ou de démunis à leur sortie de prison, des personnes âgées qui souffrent de solitude, des Antillais perturbés par le changement de culture. Il n'a pas de « gri-gri », ni de « poudre de perlimpinpin », assure-t-il, et pourtant chaque semaine, on sollicite son intervention pour une cinquantaine de guérisons. Il impose les mains, oint le malade d'huiles saintes, récite avec lui des prières. S'il est guéri, le malade dépose son offrande, sinon il revient.

« Le ministère d'écouter et de guérir est l'un des plus traditionnels, commente Mgr Philippe, mais l'Eglise romaine ne l'assume plus ». Il fustige les prêtres « romains », qui, du haut de leur chaire, vont dire que le diable n'existe plus ou qui orientent les personnes possédées vers le psychiatre ! Prières d'exorcisme, imposition des mains, lectures de l'Evangile ; lui, il ose lutter au corps à corps avec le diable.

### Le supermarché du sacrement

Il a appris son métier auprès de Mgr Maurice Cantor. Un personnage lui aussi, âgé de soixante-trois ans. Cet ancien moine bénédictin de Saint-Wandrille, originaire d'une riche famille d'armateurs du Havre, a été curé de campagne. Après le concile Vatican II, il rompt avec son évêque, achète un garage au Mont-Saint-Aignan, près de Rouen, et crée une Eglise à son compte. Là depuis vingt ans, de toute la campagne du pays de Cas, il attire des fidèles, pour la plupart en quête de guérison. Il en accable un millier chaque dimanche aux offices, baptême, mariage, confession, eucharistie, etc.

« C'est un supermarché du sacrement », s'écrie Bernard Vignot, bon observateur de ces Eglises marginales. Le Journal officiel enregistre, chaque mois, de trois à quatre associations nouvelles, culturelles et culturelles (lois de 1901 et 1905), à but religieux. Elles rejoignent la liste d'institutions anciennes comme l'Ordre religieux et mystique de Saint-André, où les prêtres aussi sont guérisseurs, exorcistes et thaumaturges, l'Eglise catholique latine de Toulouse, l'Eglise catholique rénovée du feu pape Clément XV, la Communauté catholique orthodoxe hérélienne, l'Eglise catholique libérale, la Fraternité Notre-Dame du Fréchet (Lot-et-Garonne), promotrice de pèlerinages, autour d'un voyant qui, tous les dimanches, a des apparitions de la Vierge, etc !

Le foisonnement de ces groupes de tradition catholique, sans rapport avec la hiérarchie officielle, traduit le renouveau des pratiques de dévotion et de guérison. Une certaine religion populaire s'accommode mal d'un catholicisme dépourvu de ses promesses d'antan, de ses services de désenchantement, de sa foi aveugle dans les miracles, de son culte affréné des saints.

Mais le phénomène le plus spectaculaire, dans le champ des croyances contemporaines en France, est la montée des religions dites du Nouvel Age (le « New Age » d'inspiration anglo-saxonne) et d'une nébuleuse, à références mystiques, ésotériques ou gnostiques. A l'aube de l'ère astrologique du Verseau, l'humanité serait entrée dans un âge de nouvelle conscience spirituelle et planétaire. Fortement syncrétistes, ces groupes empruntent à la fois au vieil ésotérisme, aux traditions parallèles (égyptiennes, mésopotamiennes, orientales), mais aussi au christianisme.

### L'ésotérisme se vend bien

Des extra-terrestres aux maîtres du Tibet, il se vend chaque année environ un million d'ouvrages consacrés, au sens large, à l'ésotérisme. Ici, Jésus est présenté comme l'un des maîtres spirituels du bouddhisme ; il a survécu à sa crucifixion en Palestine, est allé en Inde poursuivre sa mission sous le nom de Yuz Assaf. Là, le mystère de la Trinité est assimilé aux triades (père, mère, fils) des anciennes civilisations.

Sociétés secrètes, ésotériques et mystiques, la Rose-Croix - 200 000 initiés en France et dans les pays francophones d'Afrique, 6 millions dans le monde - plonge ses racines dans les écoles du mystère pharaonique. Elle accueille hommes et femmes de toute conviction, ne défend aucun dogme, ni vérité révélée, se dit seulement préoccupée de la santé physique et mentale de ses adeptes. Un congrès a réuni pas moins de 8 000 initiés en juillet dernier à Paris (le Monde du 18 juillet 1987).

La Société théosophique et l'anthroposophie continuent à se développer autour d'ouvrages anciens, dont le succès ne se dément pas (Rudolf Steiner, Annie Besant, Helena Blavatsky). La Fraternité blanche universelle, le Graal, la Méditation transcendantale, les groupes d'inspiration bouddhiste ou hindouiste ou de développement du potentiel humain drainent une importante clientèle de lecteurs et de stagiaires, liés par des réseaux souples.

Il faut consulter des revues comme Sources ou Troisième millénaire pour mesurer la multitude des cercles, associations, forums, salons organisés autour de cette mouvance, réunissant chercheurs et curieux de mystique et d'ésotérisme. Citons-en quelques-uns, comme le Congrès des médecines et psychologues transpersonnelles ; le Salon des arts divinatoires, médecines douces et thérapies d'évolution personnelle ; le Congrès énergie et unité de l'homme ; le Forum international d'astrologie et de symbolisme, etc.

Sous des vêtements différents d'un groupe à l'autre, le contenu doctrinal est relativement voisin. Il propose une sorte d'éveil à la conscience planétaire et une pleine réalisation des capacités physiques, intellectuelles et spirituelles de l'homme. Le credo commun est la réincarnation et la loi du karma, pivot de l'hindouïsme, selon lequel toute action reste inscrite dans le destin des êtres changeants. 22 % des Européens croient en la réincarnation - plus du double en dix ans, disent les spécialistes - selon un sondage réalisé à l'échelle de la Communauté européenne en 1985 par l'IFOP sur les valeurs et les croyances communes.

Nostalgiques d'une unité perdue ou impossible, ces réseaux ont une vision « moniste », c'est-à-dire globalisante, de l'homme et du monde, fondée notamment sur l'existence du « plan astral » et d'un « corps astral » intermédiaire entre l'esprit et le corps physique. Ils croient aussi en une sorte de Dieu cosmique, accompagné d'anges et d'esprits, doué d'une grande énergie vibratoire, garantissant la triple harmonie de l'homme avec lui-même, avec l'ensemble de l'humanité et le cosmos.

Leurs convictions les rapprochent de tous les phénomènes normaux et paranormaux, à la frontière des mondes visible et invisible (voyance, télépathie, prophétie, lévitation). La France compterait aujourd'hui 40 000 voyants, soit presque

autant que de médecins généralistes. Un Français sur trois consulte quotidiennement un horoscope.

Ils partagent aussi une sorte de discours codé dont les mots-clés sont « harmonie », « vibrations », « lumière d'ondes », « énergie divine », et des pratiques dont certaines sont entrées aujourd'hui dans le domaine commun. Citons en vrac les rites de mastication lente, de contemplation du soleil levant (dans la Fraternité blanche universelle), de marche sur le feu (dans les stages très priés de Corps et énergies). Puis l'astrologie, les médecines parallèles, le zen, le yoga, les pratiques méditatives, la cuisine végétarienne, les arts martiaux et divinatoires (tarot, y-king), les danses drachées, le « gestalt », le « rebirth », le « rolfing » (massage californien), etc.

### La fin des Eglises légénaires

On retrouve ici, importés en France, la contre-culture des années 70 et le « New Age », dont l'épicentre était hier la Californie et dont Françoise Champion, sociologue, décrit les principaux traits : écologie, technologies douces, science « holistique » (par opposition à la science « mécaniste » et « disjonctive »), psychologues transpersonnelles, modes de vie communautaire, pratiques alternatives (santé, alimentation), recherche spirituelle (6).

Tous ces phénomènes confirment l'extraordinaire fluidité des croyances dans la France contem-

poraine. Les nouvelles formes du comportement spirituel et religieux, qu'on pourrait qualifier d'hétérodoxes, mais qui ne sont déjà plus marginales, ne se limitent pas, on l'a vu, à quelques sectes qui ont pignon sur rue ou font parler d'elles, lors de contentieux fiscaux ou familiaux.

Les hommes et les femmes qu'elles touchent sont le plus souvent bien situés socialement et intellectuellement. C'est un public de secrétaires, de cadres, d'informaticiens, de professeurs, de scientifiques, déçus par les grandes Eglises, les idéologies, le rationalisme. Ils cherchent de nouvelles formes d'évasion, éprouvent les mêmes aspirations à la communication, à l'expression individuelle, à l'amélioration personnelle. Ils pratiquent sans gêne la double appartenance : on peut être chrétien et roïcruicien, juif et théosophique.

La transmission se fait par initiation. Ces nouveaux groupes n'ont rien de commun avec les sectes, ne s'identifient pas à un leader, un gourou. Leurs pratiquants ne sont pas coupés de leur environnement familial ou professionnel et ne dépensent que modérément leur argent dans ce type d'activité philosophique et spirituelle.

La multiplication de ces groupes n'en traduit pas moins un « analphabétisme » religieux qui inquiète de plus en plus, entre autres, les autorités ecclésiastiques. L'expérience personnelle et intime devient le critère de validation de toute croyance. « On estime que chacun doit faire sa



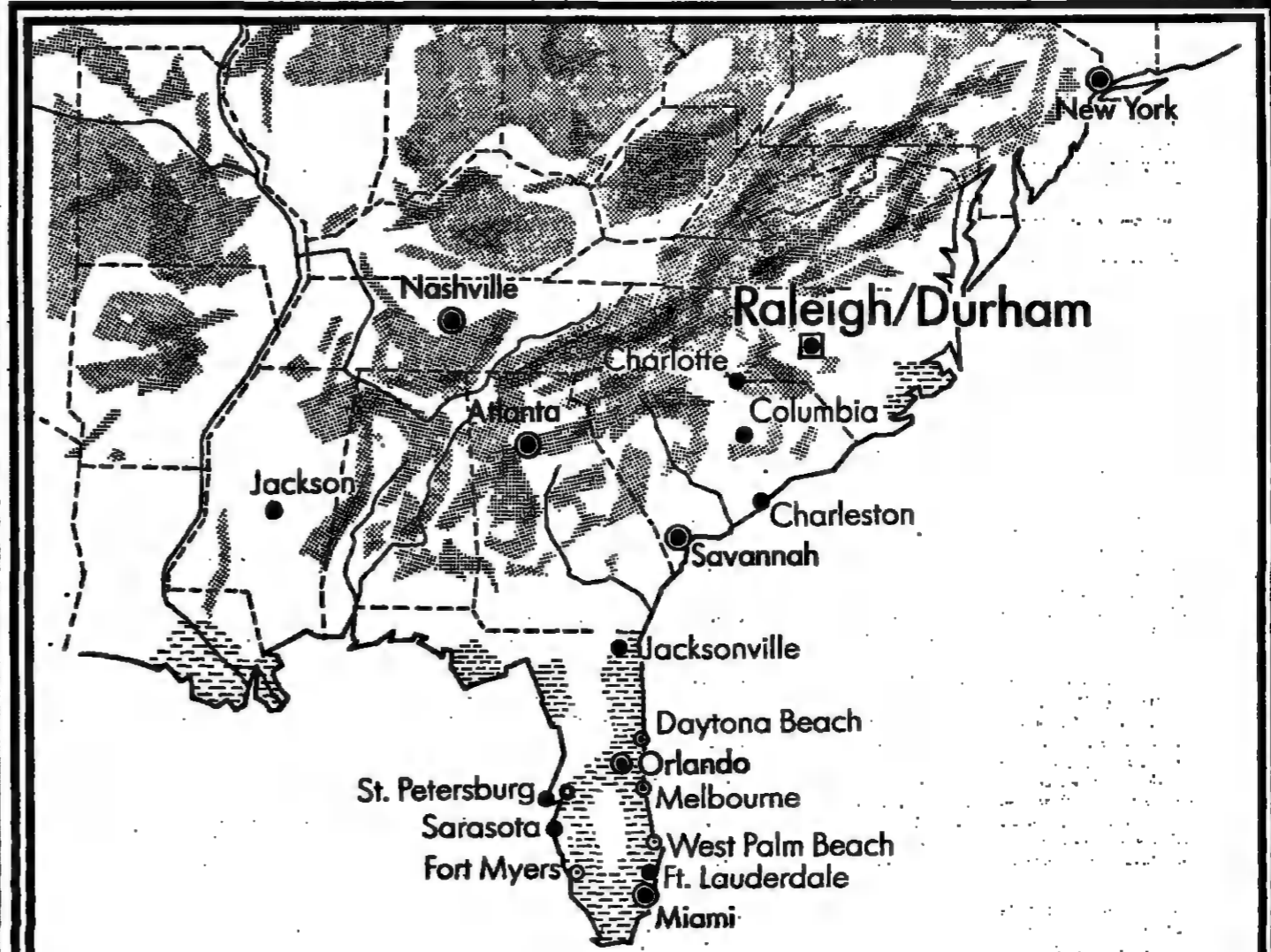
Un millier de personnes environ ont assisté le 7 mai, au Théâtre Marigny, au spectacle annuel de promotion de la Dianétique.

propre expérience et trouver sa voie, dit Françoise Champion. Cette reconnaissance de la pluralité des cheminements spirituels s'accompagne de l'idée qu'au fond toutes les religions se valent et convergent. » Si le XXI<sup>e</sup> siècle

est spirituel, comme le pensait Malraux, verra-t-il la fin de ce que Peter Berger appelle les Eglises « établies » et les religions « monopolistiques » ? (7)

HENRI TINOCO.

- 1) Le Père Jean Verstraëte, responsable du groupe Pastoral et secour, dépendant de l'épiscopat catholique, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les nouveaux groupes religieux. Il vient notamment d'écrire : Jésus dans la nouvelle religiosité (Le Cerf).
- 2) Le Monde du 7 février 1987. Caisse vide, règlement de comptes aux Etats-Unis, fuite de « gourous » : depuis 1987, un Canadien, M. Vishambar, né Dupuy, tente de reprendre en main l'histoire très agitée de l'Association internationale des dévots de Krishna.
- 3) Enquête réalisée à partir d'un questionnaire adressé à trois cent cinquante scientologues. Régis Derriquois a écrit un ouvrage sur les Religions thérapeutiques (Le Cerf).
- 4) Ces questions sont traitées du confessional, dit de Jobannesbourg, rédigé par Ron Hubbard dans un contexte local et racial particulier.
- 5) L'Eglise catholique gallicane se veut l'héritière de l'Eglise de France avant la Révolution. Elle rejette la juridiction universelle du pape et le dogme de l'infailibilité de 1870. Le Saint-Siège a été installé en la primatiale Saint-Louis du Gazinet (Gironde) en 1928. Elle revendique quelque 30 000 fidèles et invite ceux de Mgr Lefebvre à la rejoindre.
- 6) L'analyse la plus complète de ces nouveaux mouvements religieux a été faite par Danièle Hervieu-Légar et Françoise Champion dans Vers un nouveau christianisme (Le Cerf-1986).
- 7) Peter Berger, La Religion dans la conscience moderne, Le Centurion.



### LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA, ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des Etats-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du "Disneyworld".

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des Etats-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Reservations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



## American Airlines

DOB NEEDHAM

# Éducation

## Les quatre dossiers chauds du nouveau septennat

**L'**ÉDUCATION a été l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale. L'idée s'impose en effet, de toutes parts, que seul un effort intensif de formation permettra à notre économie d'affronter la compétition internationale et de lutter contre le chômage. Mais notre système scolaire et universitaire, s'il s'est développé de façon massive dans les trente dernières

années, souffre encore de graves lacunes. Son taux d'échec est élevé à tous les niveaux, la liaison avec la vie professionnelle est insuffisante, le déficit en enseignants s'annonce dramatique. Ce sont ces défauts qui devront être redressés au cours du prochain septennat, grâce à une politique audacieuse sur le plan budgétaire et programmée sur le long terme.

**Jeunes sans qualification, formation professionnelle, recrutement des enseignants, premier cycle universitaire : ce sont les priorités qui attendent le ministre de l'éducation nationale.**

obstinément refusé toute revalorisation d'ensemble des salaires des enseignants. L'urgence toutefois est telle qu'il faudra bien trouver d'autres solutions. Personne n'écarte l'éventualité d'alléger l'emploi du temps des élèves, de faire appel à des retraités ou à des étudiants sous les drapeaux. M. Mitterrand, comme les principaux candidats à l'élection présidentielle, a promis de revaloriser la fonction enseignante. De la nature des contreparties qu'exigera l'Etat des bénéficiaires de cette mesure dépendra aussi l'éventuel regain d'intérêt pour les carrières de l'enseignement. Un allourdissement des horaires et des effectifs, un raccourcissement de

la durée des vacances – nullement écarté – pourraient avoir un effet dissuasif. A l'inverse, l'incitation au travail en équipe, des offres nouvelles de promotion, des responsabilités accrues à l'égard des parents et de l'environnement économique, des possibilités de participer à la formation des adultes ou de travailler en entreprise, pourraient être attractifs. Reste à savoir comment le nouveau ministre saura négocier cette petite révolution avec des syndicats partagés entre l'ouverture (témoin le nouveau discours de la FEN sur la nécessité de « travailler autrement »), et l'inquiétude.

### ● 110 000 jeunes sans qualification

L'élevation du niveau des qualifications est aujourd'hui perçue comme une double nécessité. Les familles y voient une protection contre le chômage et les politiques un moyen pour notre économie de résister à la compétition mondiale. D'où le succès du slogan « 30 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 » lancé par les socialistes et repris – en partie – par le gouvernement Chirac. Cet objectif, même s'il paraît ambitieux, exige que soient réduites les causes d'échec qui font que 110 000 jeunes se présentent chaque année sur le marché du travail sans diplôme ni qualification (1). Les maux à combattre sont connus : redoublements trop nombreux ; ségrégation sociale ; orientation trop précoce ; rigidité des rythmes et des méthodes ; poids excessif des mathématiques ; dévalorisation de l'enseignement professionnel ; inadéquation du baccalauréat... Les remèdes devront être trouvés d'autant plus rapidement que l'accès généralisé aux études longues rend déjà les problèmes aigus.

La plupart des candidats pendant la campagne électorale ont insisté sur la nécessité de renforcer les apprentissages fondamentaux – lire, écrire, compter – à l'école primaire, de généraliser les dispositifs de soutien et de suivi individualisés des élèves. Des mesures budgétaires pour le sou-

tien des élèves en difficulté ont été annoncées par M. Monory pour 1989. Les socialistes veulent réduire les redoublements par la mise en place de « cycles flexibles », améliorer le calendrier scolaire, « réévaluer » les programmes dans la perspective européenne, généraliser les séquences éducatives en entreprise. Ils souhaitent aussi réactiver la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP), qui permet d'aider les établissements les plus défavorisés et d'améliorer la coopération entre l'école et ses partenaires naturels (collectivités locales, parents, associations, entreprises). M. Mitterrand, reprenant la formule lancée par M. Rocard, a préconisé l'instauration d'un « crédit-formation » permettant aux jeunes sortis de l'école sans qualification de bénéficier d'une ou deux années d'études à leur convenance.

Plusieurs de ces remèdes sont inspirés des nombreux rapports d'experts qui ont vu le jour ces derniers mois (2). A cette riche instruction du dossier, il ne manque plus qu'une traduction politique permettant la programmation à long terme d'objectifs clairs (réduction du taux de redoublement, effort sur la lecture, rééquilibrage des sections dans les lycées...) dont la réalisation serait périodiquement évaluée au grand jour.

### ● Faire participer davantage les entreprises à la formation

Vingt-trois pour cent : le taux de chômage des jeunes est, en France, l'un des plus élevés des pays développés. Il est deux fois plus important qu'aux Etats-Unis, trois fois plus qu'en Allemagne fédérale, presque cinq fois plus qu'en Suède ou au Japon. Parmi nos principaux voisins, seules l'Espagne et l'Italie ont des scores supérieurs.

Si le niveau général du chômage est dû à la faible croissance économique, celui des jeunes tient directement à l'insuffisance de leur formation. Le chômage frappe, en effet, majoritairement ceux qui ne sont pas parvenus au niveau du baccalauréat, et massivement les non-diplômés. Il est la conséquence directe d'un double défaut de notre système de formation : son incapacité à donner à tous les élèves une formation générale de base et l'insuffisance de la formation professionnelle,

en raison de la faible part qu'y prennent les entreprises.

Cette situation a des racines culturelles. Elle tient à l'emprise du service public sur la formation et à l'influence des syndicats d'enseignants qui ont conduit à une profonde méfiance à l'égard de toute intervention « patronale » dans l'éducation. Mais aussi à un désintérêt des milieux professionnels qui se sont dégarés sur l'Etat de leurs responsabilités en la matière, évitant ainsi des interventions coûteuses et difficiles à gérer. Ce divorce n'avait pas de trop graves conséquences lorsque les techniques évoluaient peu et que la plupart des tâches industrielles ou agricoles ne demandaient qu'une faible qualification. L'enseignement technique formait l'élite ouvrière, et l'organisation taylorienne du travail fournissait des emplois à la masse des jeunes peu ou mal

formés par l'école. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Devenant plus complexes, les activités professionnelles demandent des capacités d'initiative et de jugement plus grandes et exigent une pratique des instruments et une connaissance de l'organisation du travail qui ne peuvent s'acquérir que sur le terrain.

Pour les milieux professionnels, c'est une petite révolution. Participer activement aux programmes de formation, accueillir des stagiaires en grand nombre, se donner les moyens de les suivre et de les conseiller, leur donner de véritables chances d'insertion... Tout cela coûte cher et exige des structures dont peu d'entreprises disposent. De nature historique et culturelle, ce problème a une dimension politique évidente. M. Beullac, le ministre de l'éducation nationale, a fait constater à ses dévotionnaires en 1978-1979, ses efforts s'étant heurtés, à l'époque, à une forte opposition syndicale-politique. Le divorce entre l'école et l'entreprise a commencé à se réduire lorsque les socialistes au pouvoir ont réhabilité celle-ci dans l'opi-

nion – ce qui a eu des effets positifs au sein même du corps enseignant. Cette dynamique s'est poursuivie pendant la cohabitation, grâce à l'action de responsables acquis à cette coopération, comme M. Monory et Mme Catala. Jumelages, conventions, création des CAP et des BEP, création des bacs professionnels, formations complémentaires d'initiative locale... toute une gamme d'initiatives ont été prises depuis le début des années 80 qui témoignent de ce souci nouveau. Mais les résultats sont encore limités, et la tâche qui reste à accomplir est immense.

M. Barre avait suggéré pendant sa campagne de faire cogérer la formation professionnelle par l'éducation nationale et les professions pour impliquer celles-ci davantage. Quelle que soit la formule retenue, il faudra prendre des dispositions de grande envergure pour accélérer le mouvement. La nouvelle situation politique qui se dessine pourrait avoir, dans ce domaine, un effet positif en facilitant le dialogue entre deux univers qui demeurent culturellement très éloignés.

### ● 360 000 enseignants à recruter

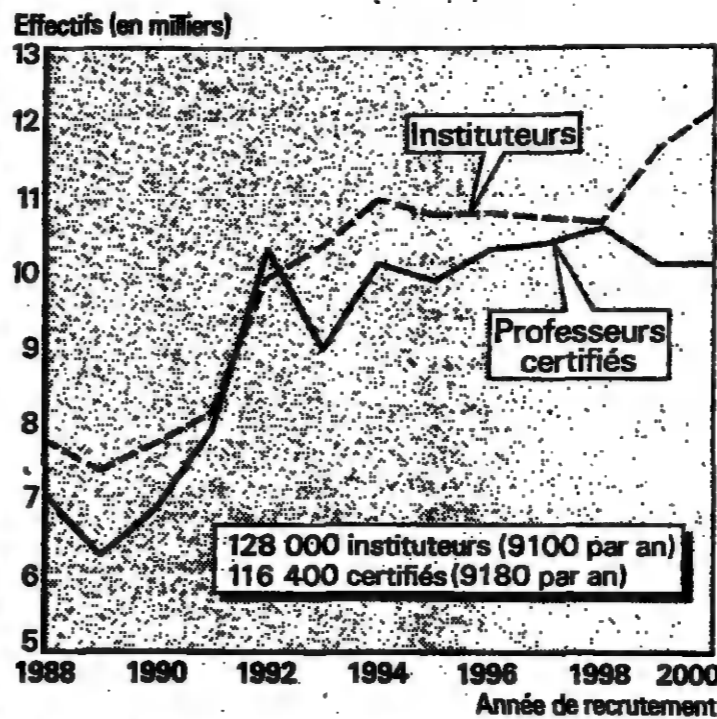
Comment trouver et former les quelque 360 000 enseignants dont le pays a besoin d'ici à l'an 2000 ? La crise de recrutement va prendre, dans les prochaines années, la dimension d'un véritable casse-tête pour les responsables de l'éducation nationale et des finances. D'ici à l'an 2000, les masses d'enseignants embauchés pendant les années d'expansion scolaire de l'après-guerre vont partir à la retraite, au moment où s'intensifie la demande d'éducation. Pour remplacer les professeurs partants et faire face au gonflement des effectifs dans les lycées et les universités, il faudra recruter, dans les douze années à venir, 128 000 instituteurs, 160 000 professeurs du secondaire (certifiés, agrégés et professeurs du technique) (3) et 70 000 universitaires. Chaque année les écoles, collèges et lycées auront besoin, en moyenne, de 23 000 enseignants, alors qu'on en recrute actuellement... à peine 10 000.

Mais il ne suffit pas de créer massivement des emplois, il faut aussi trouver des candidats. Or les

étudiants boudent les concours de recrutement, et de nombreux postes ne sont pas pourvus, en particulier dans les disciplines scientifiques (482 nouveaux professeurs de mathématiques ont été recrutés en 1987 pour 1 165 postes offerts au CAPES). Cette situation illustre la dévalorisation sociale et financière du métier d'enseignant. Un instituteur débute à 6 000 francs, un titulaire du CAPES à 6 600 francs net et un agrégé à 7 650 francs.

Pour redonner aux jeunes le goût d'enseigner, il faudrait rendre le métier financièrement plus attractif, mais aussi en faciliter l'accès en multipliant les bourses d'études, et en généralisant les prérecrutements avec aide financière, du type des anciens IPES (instituts de préparation à l'enseignement secondaire) supprimés en 1977. M. Monory a obtenu la création de bourses d'études pour les étudiants se préparant au professorat (150 millions de francs sont prévus au budget de 1989), mais le ministre des finances a

### Les besoins de recrutement jusqu'à l'an 2000



### ● Deux étudiants sur trois échouent au DEUG

Près de deux étudiants sur trois n'obtiennent pas le diplôme de premier cycle universitaire (DEUG). Ce considérable taux d'échec tient en partie à la déorganisation de l'ensemble du système d'enseignement supérieur, les universités (qui conduisent à des études longues de haut niveau) accueillant librement une grande partie des bacheliers qui n'ont pas été admis dans les classes préparatoires aux grandes écoles ou les filières sélectives (IUT, STS) destinées aux études professionnelles courtes.

particulier des baccalauréats techniques et professionnels – exige que ce problème soit abordé de façon équilibrée. Si l'on ne veut pas voir se constituer, à une échelle relativement proche, une masse de bacheliers sans perspectives, promis à l'échec et donc à la révolte...

PHILIPPE BERNARD et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Chaque année, deux cent trente mille élèves sortent des établissements de l'éducation nationale sans diplôme ni qualification, mais cent vingt mille d'entre eux obtiennent finalement un diplôme (souvent un CAP) soit par l'apprentissage, soit dans des écoles dépendant d'autres administrations comme l'agriculture ou le marais.

(2) Rapports Andrieu (Conseil économique et social), De Chalender (Commissariat général du plan), Boisjovoy-Monory et Lesourne (ministère de l'éducation nationale).

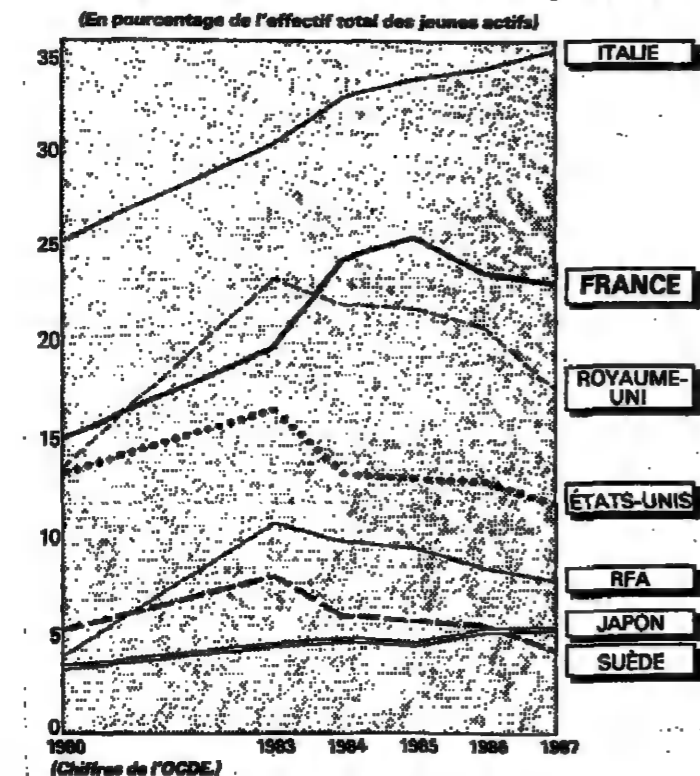
(3) Selon les prévisions statistiques, à structures constantes, du Plan pour l'avenir de l'école publié en décembre dernier par M. René Monory.

Faut-il introduire une sélection – même partielle – à l'entrée des universités, comme le suggère le président du comité national d'évaluation M. Laurent Schwartz ? Ou a-t-on encore vu, avec le projet Devaquet, les réactions que risque d'entraîner toute initiative trop hâtive de cette nature, et M. Mitterrand a répété, pendant la campagne, qu'il n'y avait pas de solution, qu'il fallait recomposer les premiers cycles dans des collèges relativement autonomes, comme l'a suggéré M. Valade ? Cette solution, qui a ses partisans, paraît toutefois insuffisante pour résoudre, à elle seule, le problème.

C'est en fait à une redéfinition des fonctions de l'ensemble des filières de premier cycle qu'il faudrait procéder : ouverture plus large des IUT aux bacheliers de technicien ; distinction, dans les universités, entre des formations préparant aux filières longues et d'autres plus professionnelles ou d'orientation ; multiplication des formations techniques-courtes non universitaires, en liaison avec les besoins régionaux... L'idée prend corps que c'est en diversifiant, davantage les formations offertes aux bacheliers et en adaptant l'ensemble du dispositif aux situations locales, dans le cadre d'une politique active de décentralisation et d'ouverture européenne, que l'on peut espérer résoudre le problème.

L'augmentation annoncée du nombre des bacheliers – et en

### Le chômage des jeunes dans sept pays



(Publicité)

## « SUGER »

92420 Vauresson (Proximité gare)  
Établissement privé mixte sous contrat  
d'association avec l'Etat.

École (J.-E. à 7°)  
Collège (6 à 3°)  
Lycée (2° à Terminales A 2 - B - C - D)  
Cours d'été du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre.  
Tél. : 47-41-10-44

Pensionnat International CH-1762 GIVISIEZ  
FRANCO SUISSE  
**La Chassotte**  
École primaire - Collège - Lycée  
**Baccalauréat français**  
Séries A1, A2, A3, B. - Mentorat suisse (B, D, E). Diplôme de langue (Cambridge) - Intermédiation : Gépans, Filles. Cours de vacances du 5 au 29 juillet 1988 (2, 3 ou 4 semaines). Début de l'année scolaire : 13 septembre 1988 - Fam. Guy Brulhart, dir.

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel  
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS  
36.15 LE MONDE

8, rue Mabillon  
75006 Paris  
tél: 43 29 40 40

MONTREAL	2200
BANGKOK	3990
DELHI	3990
LIMA	5850
QUITO	6000

pre en FF à partir de, modifiables  
sans préavis  
LIC. 1171

**NOUVEAU MONDE**  
Voyages

# Révolution

# Campus

## Révolution culturelle à Sciences-Po

DES son arrivée à la direction de l'Institut d'études politiques de Paris, au début de l'année 1987, M. Alain Lancelot avait clairement affiché sa volonté réformatrice. « Resserrer, restructurer, repenser » les structures pédagogiques de Sciences-Po : tel était l'objectif de la réflexion globale engagée d'entrée de jeu rue Saint-Guillaume et dont la première étape est aujourd'hui achevée. Après la modification des conditions d'inscription à l'Institut, qui entre en vigueur cette année (*Le Monde* du 24 octobre 1987), le conseil de direction vient de mettre à l'étude un projet de réforme de la scolarité des deuxième et troisième années qui préparent au diplôme de l'IEP.

Seules les grandes lignes de ce projet sont tracées, et beaucoup reste à faire pour en préciser le contenu et le mettre en application dès la rentrée 1989, comme le souhaite la direction. Le canevas proposé démontre cependant qu'il s'agit d'une réforme ambitieuse, d'ampleur comparable aux deux dernières grandes mutations de Sciences-Po : celle de l'immédiat après-guerre (après la création de l'École nationale d'administration) et celle des années 70 (après la tourmente de mai 1968).

Aux yeux du directeur de l'IEP, cette réforme est d'abord destinée à corriger les « dérives » de l'établissement. Engorgement d'une partie de la maison, cours magistraux souvent désertés, enseignements spécialisés dont on a oublié la justification initiale, excès de bachotage, tentation de la section économique et financière (ECOFI) de s'ériger en école de gestion, au risque d'oublier la spécificité de Sciences-Po : par touches successives, Alain Lancelot dresse en réalité un constat critique qui justifie la nécessité de « remettre à plat la scolarité » et de redéfinir un projet pédagogique. D'autant que les défis à relever ne sont pas mineurs : celui de l'Europe, inévitablement ; mais également celui de la formation, « sur des bases éthiques et philosophiques — et non plus seulement techniques », de l'élite politico-administrative française qui continue, peu ou prou, à transiter par l'IEP.

Face à ces dérives et à ces défis, le projet de la direction développe trois grandes orientations : renforcement de la formation générale ; rénovation des spécialisations ; ouverture internationale. Un retour aux sources en quelque sorte, accompagné par la volonté de redonner à la formation de Sciences-Po une cohérence globale, commune aux quatre sections qui ne sont pas remises en question (service public ; économique et financière ; politique économique et sociale ; relations internationales).

Alain Lancelot se livre tout d'abord à un véritable plaidoyer en faveur de la culture générale, qui a toujours été considérée comme un des points forts des études à Sciences-Po, mais « souffre aujourd'hui d'une certaine dégradation. Pressés d'acquiescer des recettes immédiatement applicables, les étudiants répugnent parfois à faire le détour d'une formation intellectuelle de base, à la fois plus générale et plus exigeante, qui constitue pourtant le meilleur atout à une époque où les connaissances techniques sont rapidement obsolètes ».

### Un sérieux écrémage des cours et séminaires

Le projet de réforme redonne donc un statut fondamental aux grandes disciplines de base. Dans toutes les sections, deux enseignements de trois heures par semaine deviendraient obligatoires, au même titre que l'économie actuellement : en deuxième année serait introduite une formation de fond sur l'histoire du vingtième siècle et la géopolitique, « les grandes lignes de partage du monde contemporain » ; la troisième année serait consacrée aux « grands enjeux du débat politique, économique et social », c'est-à-dire aux valeurs et à la philosophie politique qui servent de base à toute action publique.

La seconde ligne de force consiste à rénover les enseignements spécialisés. Pas question, en effet, pour son directeur de « renoncer à l'originalité de Sciences-Po, qui ne forme pas ses élèves pour la connaissance pure, mais pour l'action ». Le renforce-

**Renforcement de la formation générale, création de certificats de spécialisation, ouverture internationale, évaluation des enseignants... L'Institut d'études politiques de Paris se lance dans un ambitieux programme de réformes.**

ment de la culture générale doit s'accompagner de la rénovation des formations à finalité professionnelle. Il s'agit de renouveler la carte des spécialisations, afin de répondre au mieux aux nouveaux débouchés professionnels qui s'offrent aux diplômés. Tout le monde est conscient, au conseil de direction, que cette réévaluation devrait entraîner un sérieux écra-

gement de l'enseignement de Sciences-Po et dont le poids devrait s'accroître encore à l'avenir ; enfin, elle permet, à terme, de renforcer les ressources propres de l'Institut. Ces certificats de spécialisation composent la plus grosse partie du menu des étudiants de troisième année : pour être diplômés, ils devront avoir obtenu quatre certificats (dont deux directement liés à leur

par des enseignants ou des professionnels des pays d'origine. Enfin, un nouveau calendrier des études permettra de valider, dans la scolarité du diplôme, un stage dans une entreprise étrangère ou un séjour d'études de trois à quatre mois dans une université étrangère.

Ce projet ambitieux risque de bouleverser bien des habitudes. La réorganisation des études entraînera une charge de travail accrue pour les étudiants. D'autant que, à l'entrée en seconde année, le projet prévoit la mise en place d'un « sas » d'intégration de huit semaines : les étudiants venant d'une année préparatoire devraient faire un stage en entreprise pour « respirer » et sortir du cocoon de la rue Saint-Guillaume ; à l'inverse, ceux qui sont entrés

actuellement, l'obligation de présence en cours, en séminaires ou en conférences devrait passer à quelque dix-sept heures hebdomadaires. Et, pour que les choses soient claires, il est envisagé de supprimer les polycopiés. Enfin malgré l'émotion d'un certain nombre d'enseignants, la direction a décidé d'introduire, dès cette année, à titre expérimental, pour tous les enseignements, un système d'évaluation des enseignants par les étudiants, à l'image de ce qui se pratique couramment dans des universités étrangères et de plus en plus souvent dans les grandes écoles françaises. Il ne s'agit pas, précise prudemment Alain Lancelot, de considérer ces évaluations étudiantes comme « parole d'évangile », mais de disposer de « chiffres » et d'« avertisseurs ».

L'ensemble de la réforme va faire l'objet d'un long travail de concertation, conduit par une douzaine de groupes de travail dans chaque discipline et dans chaque section. Ils devront préciser les contours et les contenus des enseignements, ainsi que les modalités de contrôle. La direction souhaite notamment alléger le système lourd et coûteux de examens de fin d'année et renforcer la part du contrôle continu. Puis, il faudra redéfinir l'équilibre entre les conférences de méthode et les cours, désormais obligatoires. Bref, trouver les dispositifs qui permettront aux étudiants de travailler davantage en bachotant moins.

Dernier élément, qui ne fait pas spécifiquement partie de la réforme en gestation, mais qui va contribuer à renforcer l'originalité de Sciences-Po dans le paysage universitaire : le conseil de direction est décidé à augmenter progressivement les droits d'inscription annuels (actuellement 1 000 F) pour les porter d'ici trois ans à 4 000 F ou 5 000 F. Il s'agit évidemment pour l'Institut de dégager des ressources complémentaires indispensables et de compenser le désengagement financier de l'Etat. Mais Alain Lancelot refuse vivement l'avance toute évocation d'une sélection par l'argent : « Ce qu'il faut mettre en œuvre, c'est une véritable politique redistributive, grâce à une augmentation de bourses propres de la maison dont le montant a atteint, 750 000 F cette année. Personne ne doit être dissuadé d'entrer à Sciences-Po à cause d'obstacles financiers ».

GÉRARD COURTOIS.

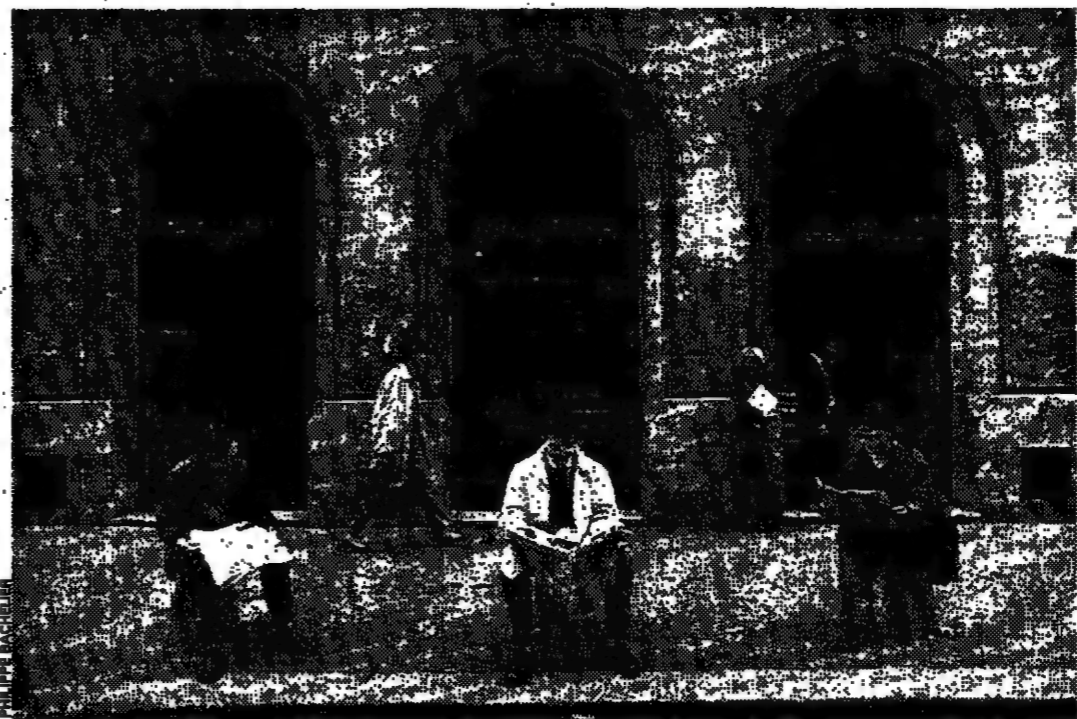


image parmi les quelque cent cinquante cours et séminaires actuellement dispensés par l'IEP.

Pour assurer l'adéquation entre ces enseignements spécialisés et les besoins du marché, le projet Lancelot prévoit la création de « certificats de spécialisation » qui seront ouverts à la fois aux étudiants en formation initiale et aux professionnels en formation continue.

Cette méthode présente un triple intérêt : elle incite les enseignants à concevoir leurs cours en fonction des attentes des professionnels ; elle renforce l'articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle, mise en place depuis une quinzaine

de l'année à Sciences-Po et dont le poids devrait s'accroître encore à l'avenir ; enfin, elle permet, à terme, de renforcer les ressources propres de l'Institut. Ces certificats de spécialisation composent la plus grosse partie du menu des étudiants de troisième année : pour être diplômés, ils devront avoir obtenu quatre certificats (dont deux directement liés à leur

directement en seconde année se verront offrir un enseignement spécifique sur l'histoire du monde contemporain. La réforme devrait entraîner un allongement sensible de la durée de l'année scolaire, qui passerait de vingt-cinq semaines par an à trente-deux.

### Davantage de présence obligatoire

En outre, afin de responsabiliser étudiants... et enseignants, la direction propose de rendre obligatoire l'ensemble des enseignements choisis en début d'année par chaque étudiant, en plus des traditionnelles conférences de méthode. D'une dizaine d'heures

## Vous êtes étudiant dans une grande école

La Mutuelle des Grandes Ecoles vous propose un choix de garanties mutualistes qui vous couvrent tout au long de l'année. La Mutuelle des Grandes Ecoles vous permet de bénéficier de nombreux services adaptés à vos besoins.



Vous avez décroché le stage à l'étranger qui manquait à votre CV... La Mutuelle des Grandes Ecoles, c'est aussi un produit exclusif - Inter-stages\* - qui vous couvre en toutes circonstances lors de vos stages et séjours à l'étranger. \*Assurance souscrite auprès de l'UAP.

149, rue Montmartre 75002 PARIS Tel: 40 26 70 37 Minitel: 3616 Code BGS Vous assurez nous aussi!

**AN AMERICAN UNIVERSITY in PARIS**  
Diplôme de Master in Business Administration  
COURS DU JOUR ET DU SOIR  
**UNIVERSITY of HARTFORD BUSINESS SCHOOL**  
15, av. de la Grande Arrière - 75116 Paris  
Tel. (1) 45.00.58.28

**INSTITUT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE**  
**MÉDECINE et PHARMACIE** (1<sup>re</sup> année)  
• stage pré-universitaire pour bacheliers  
• préparation intensive par cours du soir ou stages  
**PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE AUX Écoles PARAMÉDICALES** (Infirmiers, Laborantins, Manipulateurs en électroradiologie, Infirmiers, Pédiatres, Ergothérapeutes)  
**Écoles d'ORTHOPHONIE Écoles NORMALES PRIMAIRES BTS TOURISME**

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : PRESUD Le Parc de Belleville, Bât. D, 18, rue Ménil-Cervin, 75018 Paris  
34100 MONTPELLIER, Tél. 54.72.20

**Joyeux anniversaire.**  
De l'esprit de Mai et son souffle révolutionnaire, il reste au moins le goût de la fête et la joie de l'amitié. Deux raisons qui ont poussé mille ex-coxarde-huitards, de trente-cinq ans à quarante-cinq ans environ, à se réunir le samedi 7 mai au soir au Cirque d'hiver à Paris pour fêter le vingtième anniversaire des événements de mai 1968. Sans regret, ni reniement, ils ont voulu célébrer l'événement dans une ambiance de fête ordinaire.  
Aucun geste particulier, aucune déclaration. Parmi les organisateurs - des médecins, des éducateurs... généralement anciens de la Ligue communiste révolutionnaire, - on se gardait bien de donner à la rencontre une dimension politique. Jusqu'au choix de la date, la veille du second tour de l'élection présidentielle, uniquement dû, assurait-on, au hasard du calendrier : « Au moins, on était sûr que tout le monde serait présent à Paris ce week-end », expliquait l'un d'entre eux.  
Les invités se composaient surtout d'anonymes ; à qui la soirée était dédiée. Mais on pouvait également apercevoir quelques visages connus des mondes de la politique, de la presse, de l'université et du spectacle. Vingt ans après, beaucoup d'entre eux assument sans état d'âme leur rupture idéologique avec le credo révolutionnaire et se reconnaissent dans les valeurs démocratiques et républicaines.  
LAURENT CHEMINEAU.

**Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES.**  
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE, INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87, EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL. POUR TOUT RENSEIGNEMENTS :  
**SINORG G-CAM. SERVEUR**  
TEL: (1) 45-38-70-72

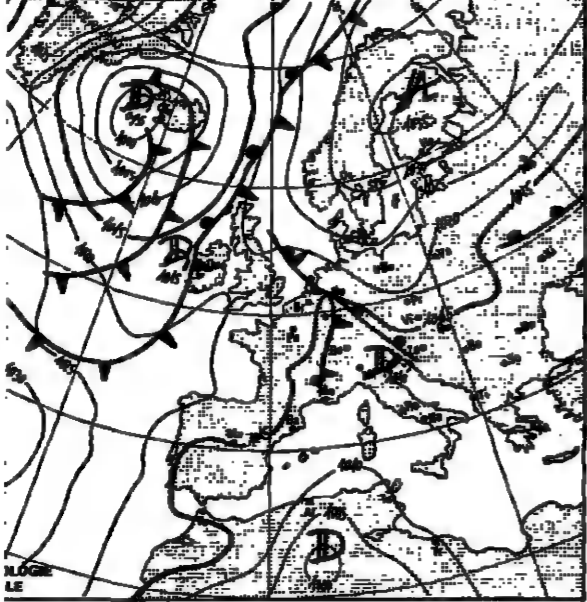
**ICELANDAIR** bien sûr!  
**BOSTON sans restrictions F 2990**  
Les autres destinations ICLAIRAIR :  
NEW YORK F 2990  
WASHINGTON (DWT) F 3140  
CHICAGO F 3490  
ORLANDO F 3990  
LAS VEGAS F 4240  
SAN FRANCISCO F 4240  
Toutes valables jusqu'au 14/06/88.  
\*Pour les autres compagnies, les conditions sont différentes. Inter-stages.  
Abonnement SINORG complet sur demande auprès de L'Espresso.  
Info. Minitel 3616, Code ICLAIR.  
Documentation gratuite sur demande à  
**ICELANDAIR**  
9, Bd des Capucines 75002 Paris (1) 47 42 52 26 ou votre agent de voyages.

Informations « services »

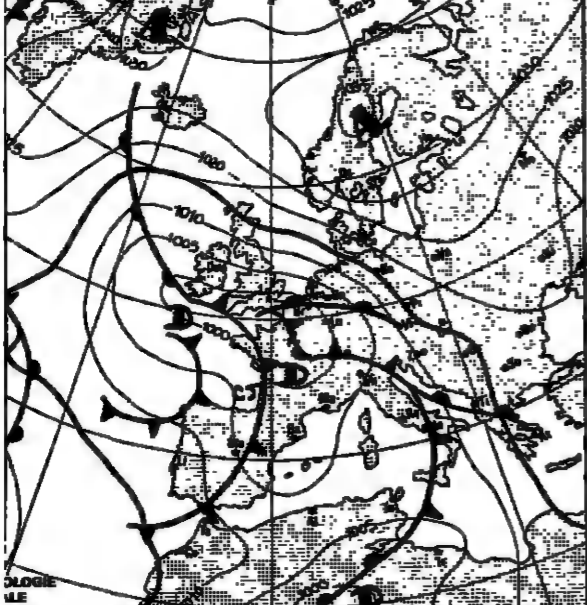
Le Carnet du Monde

TOLOGIE

SITUATION LE 11 MAI 1988 A 0 HEURE TU

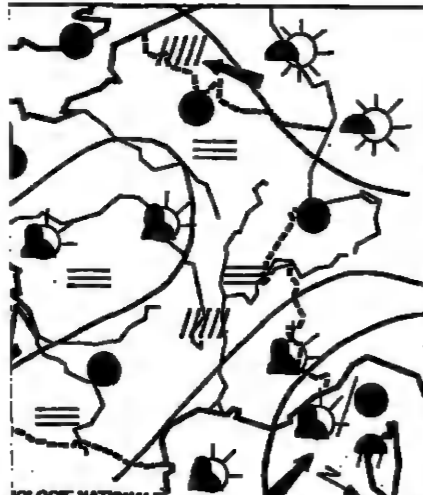


RÉVISIONS POUR LE 13 MAI A 0 HEURE TU



habité du temps en France (11 mai à 0 heure et 13 mai à 0 heure) TU.

de l'Alsace on pourra espérer des éclaircies le matin et le long des frontières du Nord l'après-midi.



ÉTATES maximum - minima et temps observé

Table with columns for location, temperature, and time observed. Locations include TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, etc.

temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Ascension

Les services ouverts et fermés

Presses. - Les quotidiens paraîtront normalement. Banques. - Toutes les banques seront fermées le jeudi 12 mai et ouvriront normalement le vendredi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 8 mai :

DES DÉCRETS

- N° 88-582 du 28 avril 1988 relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois des personnels civils de l'Etat.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix : L'amiral Gérard Daille et le général d'armée aérienne Lucien Soula.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-11 and letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI.

HORIZONTALEMENT I. Ceux qui ne veulent pas devenir des hommes. - II. Qui ne résiste donc pas. - III. A éviter par ceux qui veulent rester dans le droit chemin.

VERTICALEMENT I. Doivent être scotchés par ceux qui veulent fonder. - 2. Abréviation qui nous ramène au même endroit. - 3. Quand il y en a beaucoup, on risque d'avoir la langue très chargée.

Naissances

Jeath et Eve ont la joie d'annoncer la naissance de leur seule fille, le 2 mai 1988.

Chez Rebecca GILLARD et Bernard GUILBERT. 45, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

Décès

Marcel Bremond, professeur honoraire de lycée français d'Oran, est le docteur de faire part du décès de son épouse.

Christophe BREMOND-BOUSSAT, survenu le 3 mai 1988, à l'âge de vingt et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. 87, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

M. Jean Deflassieux et son fils Jean-Christophe, M. Lucien Deflassieux, M. Bertolo Comessou et M. nce Lucette Deflassieux, ont le docteur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère.

Mme Vve Alexis DEFLASSIEUX, nce Marie, Thérèse Dalmasse, pieusement survenue à Monaco, le 9 mai 1988.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau familial de Cap-d'Ail, ont été célébrées dans l'intimité. 9, boulevard du Jardin-Exotique, Principauté de Monaco.

Benoît et Marie-Jeanne Guiffroy, Renaud, Bertrand, Anne-France, Philippe Guiffroy, leurs enfants, La famille Comier, ont le docteur de faire part du décès de Marguerite GUIFFROY, nce Comier.

survenue à Paris, le 9 mai 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Cet avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France, Niamey (Niger). Mme Jeane Hinard, sa mère, M. Michel Hinard, son frère, ont le docteur de faire part du décès accidentel de M. Christian HINARD.

survenue le dimanche 8 mai 1988, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mai, à 15 heures, en l'église d'Agon-Coutainville (Manche).

29, Charrières-de-la-Haule, 50230 Agon-Coutainville.

M. Jean-Louis Thourard et l'ensemble des membres du Groupe Jean Thourard ont le docteur de faire part du décès accidentel, survenu le dimanche 8 mai, de M. Christian HINARD, entré en 1975 au Cabinet Jean Thourard.

Mme Denise Kahn, M. et Mme Didier Kahn et leurs enfants Raphaël et Laurence, ont le docteur de faire part du décès de M. Raymond KAHN.

survenue le 3 mai 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées à Paris, le vendredi 6 mai, dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Raysonard, 95, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 16 h au siège du journal, 7, rue de la Harpe, 75007 Paris Cedex 04. Tél. 01 42 78 02 72. Tél. 01 42 78 02 71. Tél. 01 42 78 02 71. Tél. 01 42 78 02 71. Tarifs de la ligne H.T. Toutes rubriques : 70 F. Abonnés (avec justification) : 80 F. Communications diverses : 82 F. Insertion minimum 10 lignes. 40 F. 4 lignes de blanc. Les Agnes en copistes grassement sont facturées sur la base de deux lignes.

Le docteur Jean-Yves Le Goff, Catherine Wanoco, Georges et Michaela Liblin et leur fils Hervé, Jean, François et Marie Morize, ont l'extrême tristesse de faire part du décès de M. René MORIZE.

leur mère, cousine et tante, survenue le 9 mai 1988, à Cannes, à l'âge de soixante-six ans.

Sees obsèques seront célébrées le samedi 14 mai, à 11 heures, en l'église de Toumerville (Yonne), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Méliay (Yonne).

Et de longs corbillards, sans tambour ni musique, défilent lentement dans nos rues : l'Espoir, vaincu, pleure, et l'Angélique atroce, despotique, sur son crâne incliné plante son drapeau noir.

La Vie ne veut rien, mais rien ne veut la Vie. 79, quai André-Citroën, 75013 Paris.

Marie Poncin, sa mère, Jamnack-Poncin, son épouse, Jacques Poncin, son frère, Et sa famille, ont le docteur de faire part du décès de Claude PONCIN.

survenue le 10 mai 1988, à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mai, à 9 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

La Convention psychanalytique a le regret de faire part du décès de Claude PONCIN.

survenue le 10 mai 1988.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mai, à 9 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

Sees amis intimes ont le docteur de faire part du décès de Dr Michel YOVANNOVITCH, de nationalité yougoslave, officier de la Légion d'honneur, décédé le 5 mai 1988.

Comme sa sœur Betta, il a fait don de son corps à la faculté de médecine.

Regretté de tous ceux qui l'ont connu, il restera dans nos mémoires. Inoubliable il sera. 14 bis, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Erratum

Dans l'avis de décès de Micheline BAZAINE, nce Fumet, la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire : de la part de Marie-Catherine Ribaud.

La messe d'enterrement a eu lieu ce mercredi 11 mai en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris.

Remerciements

Raymond Lucien Aussavy, M. et Mme Denise Lazarus, M. et Mme Lucienne Aussavy, M. et Mme Michel Lazarus, Et toute la famille, profondément touchés par les nombreuses marques d'amitié chaleureuses qui leur ont été témoignées lors du décès de Marie-Suzanne AUSSAVY, ne pouvant répondre personnellement à tous leurs amis, les remercient ici et leur demandent une pensée particulière pour Marie-Suzanne.

M. Halaubrenner Alexandre, Sa fille, M. et Mme Epistémios Léo et Monique et leurs enfants, remercient leurs nombreux amis, dont l'association FEJDF, du soutien qu'ils ont témoigné à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés en la perte de leur chère mère.

Mme HALAUBRENNER Ita.

Anniversaires

Le 12 mai 1983, Adèle Rissal-HOFFENBERG nous a quittés prématurément.

La famille demande à tous ceux qui sont attachés à sa mémoire de s'unir à elle en pensée.

Communications diverses

Le Challenge Chabara Bonaparte à Flouha (Côtes-du-Nord). CS Flouha organise comme chaque année une manifestation sportive en l'honneur des Amis de la plage Bonaparte. Les renseignements seront lieu de 9 heures à 18 heures, avec 12 équipes, notamment le Stade lavallois, le Stade rennais, EA de Guingamp, l'ASC Léhon.

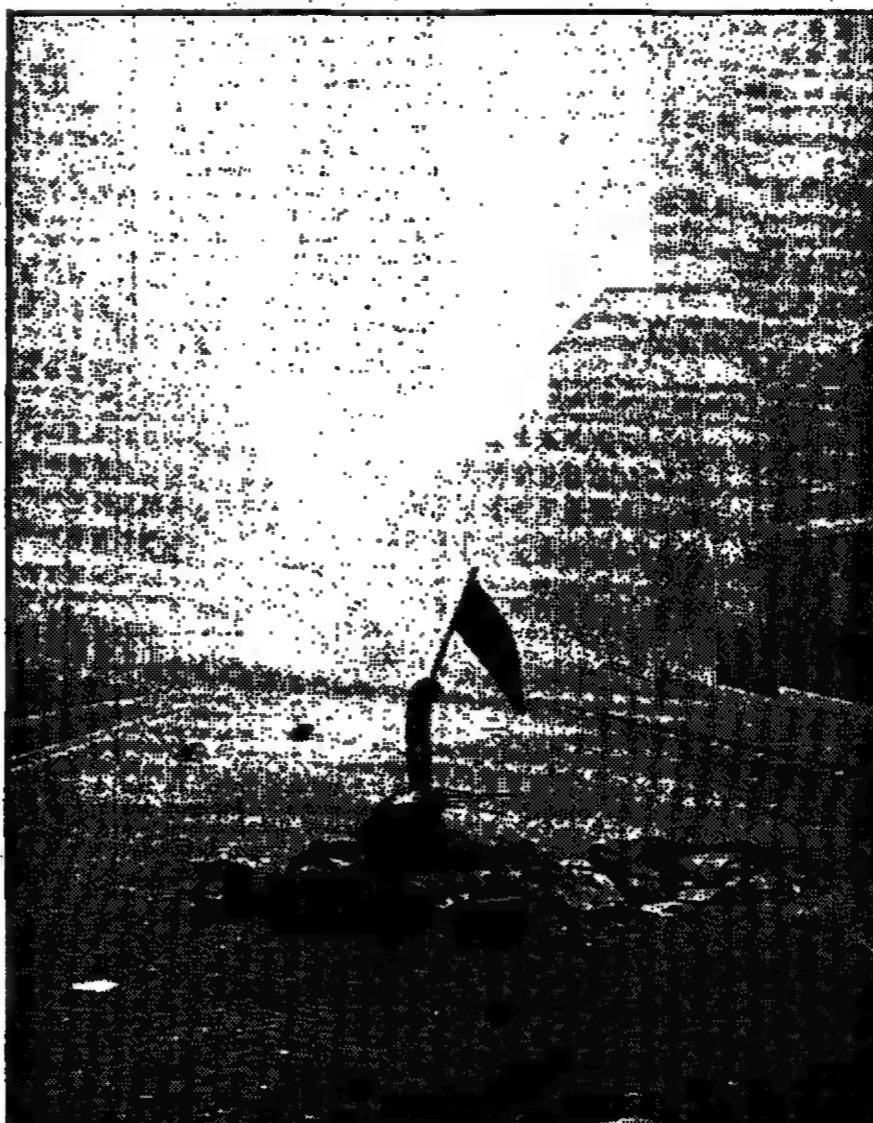


صكزامن الاصل

**Le Monde**  
dossiers et documents

# MAI

# 6



# 8

**ILS** voulaient changer la vie. Vingt ans après, c'est déjà de l'histoire, avec ses deux composantes, les événements et les significations profondes de cette révolte, brève, violente, qui a marqué toute une génération. Les signes avant-coureurs existaient. Nous les avons recherchés dans nos archives : projets de réforme (déjà) d'un enseignement contesté, affirmation du malaise social, agitation étudiante dans le monde, émergence de maîtres à penser. Le mai des étudiants, celui des lycéens aussi, fut relayé par le mai des ouvriers. La grève générale déboucha sur les accords de Grenelle : conquêtes matérielles comme l'augmentation du SMIC, conquêtes qualitatives aussi comme la reconnaissance du droit syndical.

Le pouvoir était dans la rue ; le pouvoir fut face à la rue. Fin juin, la peur du désordre et de la « chienlit » conduisit à l'élection d'une Assemblée dominée par la droite. Mais les retombées réelles sont toujours plus lentes : nouveaux rapports entre maîtres et élèves, entre parents et enfants, reconnaissance des marginalités, affirmations du féminisme et des femmes en général dans le monde du travail, sexualité et paroles libérées. De la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse en 1974 aux lois Auroux de 1982 sur l'expression des salariés, de l'abaissement de l'âge de la majorité en 1974 à la loi de 1982 sur l'indépendance de l'audiovisuel, il a bien fallu vingt ans pour prendre l'exacte mesure de ce que fut mai 68.

## UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO  
**LE DERNIER ÉTAT DU MONDE**  
Quatre pages indispensables  
pour réviser le bac  
*Les chiffres les plus frais, les données les plus neuves sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les quatre grandes puissances au programme : Etats-Unis, URSS, Chine, Japon.*  
Le « plus » qui fera la différence

DOSSIERS ET DOCUMENTS - MAI 68  
*France métropolitaine uniquement*  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_  
Nbre d'exemplaires \_\_\_\_\_ X 16 F (frais de port inclus)  
TOTAL : \_\_\_\_\_ F  
A renvoyer avec votre règlement :  
**Le Monde** Service de la vente au numéro  
7, rue des Italiens, 75009 PARIS

# Emploi

Des spécialistes pour gérer les ressources humaines en temps de crise

## La « fonction personnel »

Voilà un des paradoxes de la période. Jamais, autant qu'aujourd'hui, les entreprises n'ont porté attention à la connaissance de leurs ressources humaines et se sont, à ce point, préoccupées de la « fonction personnel », devenue multifonctionnelle. Tout cela, alors que le chômage n'est pas de grimper, qui rendrait, a priori, les sélections commodes. Il y a rarement eu d'occasions aussi favorables à la gestion efficace et dépourvue de sentimentalisme et sans main-d'œuvre donnée pour l'électorat.

Rares sont celles qui utilisent encore, pour ce faire, un ancien colonel de l'armée d'active, désormais rangé, avec son uniforme et sa longue pratique de la jugulaire, au magasin poussiéreux des accessoires. En peu d'années, finalement, on a oublié le chef ou le directeur du personnel, « simple officier de l'état civil », habilité à comptabiliser les entrées et les sorties, inscrire M. Armand Mella, directeur des affaires sociales du groupe Casino et président de l'Association nationale des directeurs et cadres du personnel (ANDCP). On est passé du directeur des affaires sociales, encore à la mode en 1968, au directeur des relations humaines, davantage soucieux des individus et des rapports collectifs. Règne aujourd'hui le directeur des ressources humaines, qui accompagne la stratégie de l'entreprise et investit dans les capacités du personnel.

C'est le cas des cabinets de recrutement, bien sûr, et de leurs rivaux plus élitistes, les chasseurs de têtes, en pleine expansion. On y trouve également de nouvelles spécialités. Comme les petites structures passées maîtres dans l'outplacement des cadres, c'est-à-dire dans le licenciement de ceux qui ne sont plus utiles à la société. Ou comme celles, plus récentes, qui pratiquent l'outplacement « collectif » et se chargent de dégraisser une unité de production, si possible sans conflit, en retrouvant, ailleurs, les emplois nécessaires. Ceux-là sont de vrais déménageurs qui se chargent de reclasser un maximum de personnes, du manœuvre au cadre, en passant par le technicien.

provoquées par d'impératives mutations. Il faut beaucoup de doigté pour faire croire à la culture d'entreprise et à son projet. Surtout quand, par facilité, on use et abuse de l'intérim, du contrat à durée déterminée, des stages jeunes, que l'on pratique, pour un rendement immédiat, « le licenciement de permutation », selon la formule de M. José Bidogain, directeur des affaires sociales de Saint-Gobain, ou encore la sous-qualification systématique. Des experts sont donc nécessaires, qui sachent distinguer l'accessoire du principal et qui, à tout moment, s'y retrouvent dans les turbulences de l'emploi. Et ce sont justement les professionnels de la fonction personnel, de plus en plus nombreux et recherchés.

Tous les indices le confirment, la profession se développe et atteint un haut niveau de technicité. Il y a une quinzaine d'années, on comptait 12 500 personnes qui exerçaient ces talents dans les entreprises. Elles sont plus de 20 000 aujourd'hui. Dans le même temps, on en trouve beaucoup dans les cabinets de conseil, sans pouvoir les repérer précisément, alors que ce secteur d'activité figure en tête des domaines créateurs d'emplois de cadres. Encore récemment, l'APEC n'estimait-elle pas que 70 000 postes supplémentaires étaient venus en 1987 des sociétés d'études et de conseil, loin devant toutes les autres activités consommatrices de cadres ? En pleine expansion, donc, la fonction personnel n'apparaît

pour pas avec clarté sur le marché de l'offre d'emploi. L'APEC, encore elle, estimait en 1987 qu'il y avait eu de 700 à 900 propositions affichées pour ces postes et concluait à une « assez grande stabilité ». En fait, deux marchés au moins existent, qui ne sont pas plus publics l'un que l'autre. Il est rare en effet qu'une entreprise recrute un débutant pour occuper des fonctions aussi primordiales pour son avenir. En outre, elle souhaite souvent que le titulaire ait une bonne connaissance de la maison, voire qu'il ait tenu d'autres postes dans plusieurs des métiers exercés. On accède à la direction des ressources humaines après un parcours professionnel intégré, le cas échéant en ayant acquis une formation spécialisée. D'ailleurs, il est à noter que l'âge de prise de fonction, assez élevé puisqu'il dépasse souvent trente ou trente-cinq ans, laisse une large place à l'expérience.

parce qu'il connaît l'entreprise et qu'il pourra y appliquer ses recommandations. « La rotation chez nous est très rapide », poursuit M. du Fayet. « Nous sommes continuellement à la recherche de quatre-vingts consultants. » Le besoin doit être le même chez Hay-France. M. Raymond Vatière souligne que le cabinet « devrait croître de 50% par an, mais nous sommes fiers de nos 20% ». Dans chaque cas, le recrutement dans la fonction personnel échappe largement à la procédure publique, pour les débutants comme pour les expérimentés. Nombre d'initiatives ont été prises pour les transferts, d'une entreprise à une autre. Mais elle passe aussi par la méthode plus discrète du recrutement direct, pratiquée par le chasseur de têtes.

Compte tenu de la diversité des situations et des configurations souhaitées, il apparaît que la formation réclamée est le plus souvent complémentaire. Ce qui n'interdit pas une préparation, liée à une stratégie de carrière. Nombre d'étudiants ont opté pour un diplôme d'études approfondies (DEA) ou un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à Paris-I, Paris-IX, Paris-XII (Crétail) ou encore à Bordeaux-I, avec l'idée d'exercer ce type de responsabilités. Mais on y rencontre aussi beaucoup de cadres bien installés dans la vie active qui viennent là pour orienter leur vie professionnelle vers de nouveaux débouchés. Promise à un fort développement, la fonction personnel est encore une voie secrète. Et de long terme.

ALAIN LÉBAUSE.

**D**IVERS signes témoignent de l'intérêt provoqué par la fonction personnel. On ne compte plus les livres publiés pour cerner un sujet qui se prête à l'exégèse et aux querelles d'école. Les entreprises, elles-mêmes ont fait évoluer le poste de responsabilité du personnel.

### Une lettre du directeur de PIRCANTEC

A la suite de l'article consacré aux contractuels de la fonction publique et publié dans cette rubrique le 28 avril, le directeur de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC), M. Watin, « dément les termes rapportés » et affirme que « la situation financière de l'Institution permet d'assurer un versement régulier des retraites ». « Si un déséquilibre, écrit-il, est apparu récemment dans les comptes de l'IRCANTEC, celui-ci s'explique aux difficultés rencontrées également par d'autres caisses dans le contexte général du financement des retraites. Les mesures déjà prises par les pouvoirs publics pour majorer le taux de cotisation et de nouvelles dispositions à l'étude, autorisent d'ores et déjà différentes possibilités techniques pour rééquilibrer le régime dans les prochaines années. Par ailleurs, les taux d'appel des cotisations de l'IRCANTEC, bien que augmentés le 1<sup>er</sup> janvier 1988, demeurent les plus faibles parmi ceux pratiqués par les organismes de même nature. Cette situation permet d'envisager, dans l'avenir, des mises à niveau progressives. »

Demain, espèrent les plus optimistes, on demandera à ces responsables d'allier l'efficacité économique à l'intégration dans la société civile. On exigera d'eux qu'ils s'impliquent dans les problèmes du bassin d'emploi, par exemple. Il faudra qu'ils réussissent à faire émerger l'exigence de la formation en alternance ou qu'ils participent à l'amélioration de l'environnement. Bref, ils deviendront les ambassadeurs d'une entreprise réconciliée avec la société et ayant pour but ultime un comportement civique.

### Dans les turbulences de l'emploi

Et puis, il y a toutes les sociétés de conseil qui sont capables de faire ce qu'on appelle maintenant de l'« audit social ». Certaines sont réputées pour intervenir dans les sociétés qui ont subi des pertes de confiance, comme Arthur Andersen, Peat Marwick, qui composent leurs départements spécialisés comme des prolongements de leurs diagnostics économiques ou stratégiques. D'autres sont plus exclusives, comme la société Hay France, dont les modèles sont connus de tous les directeurs de ressources humaines. Il y a même un pape, M. Raymond Vatière, vieux routier des « questions sociales ». Et d'autres gagnent le marché.

Les entreprises les plus performantes, ou qui aspirent à le devenir, ont à faire face à des choix opposés. Il leur faut, à la fois savoir anticiper sur leurs besoins internes et être capables de diagnostiquer l'apparition de poids morts. Elles doivent donc recruter à bon escient, pour ne pas rater les virages qui se présenteront. Mais elles ont également pour souci de se débarrasser à temps de ce qui risquerait de les éteindre. D'où la nécessité d'avoir recours à des avis extérieurs. Parallèlement, et ce n'est pas le plus commode, surtout quand elles s'abandonnent aux facilités offertes par le travail précaire, lui-même favorisé par la situation générale de chômage, ces entreprises cherchent à maintenir une cohésion interne, un « patriotisme », qui nécessitent des interventions très étudiées. Il est difficile de maintenir le cap tout en abordant les latitudes rugissantes

### Le « vivre des chasseurs de têtes »

A l'inverse, les jeunes spécialistes s'orientent fréquemment vers les cabinets extérieurs, qui en font une grosse consommation. « Une équipe de consultants a en moyenne vingt-huit à trente ans et peu d'expérience », note M. Arnaud du Fayet, qui s'occupe de cette activité chez Peat Marwick. « L'ancienneté dépasse rarement les trois ans et demi et nous sommes un bon vivier pour les chasseurs de tête. » Il arrive que le client embauche le consultant

### Le « fast-recruitment » made in USA

## L'explosion des « foires à l'emploi »

Le nombre de job-conventions, job-salons et autres Salons de recrutement direct vient de connaître en France une progression spectaculaire. Ce fast-recruitment, jointain cousin du fast-food, a franchi l'Atlantique il y a deux ans, soit une quinzaine d'années après sa naissance aux Etats-Unis sous le nom de « job-fair » (littéralement : foire à l'emploi). Un décollage expliqué par le goût français pour la confidentialité. Sous le nom de job-convention le cabinet de recrutement Daniel Porte consultants a été le premier à introduire la formule en mai 1986. Des annonces paraissent dans la presse auxquelles 2 000 à 2 500 candidats de tous âges répondent. Une première sélection en fonction de la cible visée permet d'envoyer 1 200 invitations pour s'assurer la présence de plus de 700 personnes le jour de la convention. Première phase : une dizaine d'entreprises cherchent l'une après l'autre à séduire leur auditoire pendant cinq minutes en utilisant les techniques du one-man-show et du vidéo-clip. Deuxième phase : les candidats quittent leurs sièges et se précipitent, leurs CV à la main, devant les stands des entreprises où ils pourront à leur tour, vendus au cours de brefs entretiens, d'une dizaine de minutes. Chaque société peut recevoir 100 à 250 candidats au cours de la soirée.

par rapport à l'offre : c'est le cas, par exemple, pour les informaticiens confirmés de haut niveau, mais aussi pour les commerciaux et les ingénieurs. Compte tenu de cette rareté, rien d'étonnant à ce que trois candidats sur quatre soient en poste au moment de leur visite à un Salon informaticien... et insatisfaits de leur emploi actuel. En poste ou chômeurs, il y a plusieurs types de visiteurs : de ceux qui cherchent un emploi à ceux qui viennent avant tout voir ce qu'ils valent. Un Salon permet, anonymement, de demander à un employeur potentiel : « Je gagne 500 kF par an ; êtes-vous prêts à me donner 600 kF ? » Et après, seulement, d'évoquer le profil d'un poste !

« Plus humain... » « Un job-salon est plus rapide, plus efficace, plus rentable, et plus humain... comparé aux autres formes de recrutement », affirme le responsable du recrutement d'une filiale de la Compagnie bancaire. Dans ce contact direct nous avons plus le sentiment de faire passer le message sincère de l'entreprise. » « On est loin du show-séduction des job-conventions et des messages plats des annonces », dit une autre. Plus rapide, un Salon permet de répondre à un besoin urgent d'embauches. Rentable ? « Avec 15 000 à 35 000 F par jour de participation selon les Salons, nous rentrons dans nos frais dès la deuxième embauche », dit une société de services informatiques. « Nous avons le temps d'être à l'accueil. On ne voit pas seulement le CV. On voit la tête qu'il y a derrière », lâche le responsable gestion des carrières et recrutement de Sony-France. « Si je repère par courrier deux CV, un titulaire d'un DELUG et un titulaire de Lyon, je choisis le centralien. En discutant librement avec eux au cours d'un Salon, il est possible que l'universitaire soit plus accrocheur et que leur position soit à mes yeux équilibrée », confie un chef de projet de la SG2 (une SSI).

De même, si la promotion d'un Salon a été mal ciblée ou le filtrage à l'entrée trop perméable, le rendement laisse à désirer : trop de débutants ou trop de « touristes ». Et un trop grand nombre de candidats-visiteurs peut vite saturer les capacités d'accueil des stands, et celles du service recrutement chargé de traiter tous les CV recueillis. Il n'y est d'ailleurs pas préparé, habitué à sous-traiter la première sélection à des cabinets de recrutement. Certains grands constructeurs informatiques ont connu de telles difficultés. Job-conventions et job-salons se sont développés très vite sur des marchés étroits. Il y a déjà saturation, affirment les professionnels (une manifestation par mois à Paris)... alors que le marché était encore peu exploré il y a juste un an : Daniel Porte consultants (associé aujourd'hui avec sept autres cabinets dans Recrutements rencontres) doit se battre aujourd'hui avec Pro Search et le Monde informatique (Salons de recrutement informatique), avec l'Usine nouvelle (Salon Top ingénieurs) et Philippe Legendre conseil à Bordeaux (carré de recrutement commercial). Le secteur informatique semble aujourd'hui trop sollicité. « Les cent cinquante entreprises concernées ne sont pas capables de digérer plus de neuf Salons par an, chaque société ne pouvant participer à plus de trois d'entre eux, et les autres modes de recrutement — complémentaires — n'étant pas abandonnés », explique-t-on au Monde informatique (qui vient d'organiser Espace carrières au Slob). Pro Search, leader des Salons « informatiques », envisage donc une diversification en régions (deux Salons à Lyon cette année) et en Europe, et vers d'autres métiers : santé, banque, communication. Cette diversification hors des secteurs où la mobilité est traditionnelle, comme l'informatique, a-t-elle des chances de succès ? Montrez par sa présence, que l'on est à la recherche d'un emploi n'est pas sans risque.

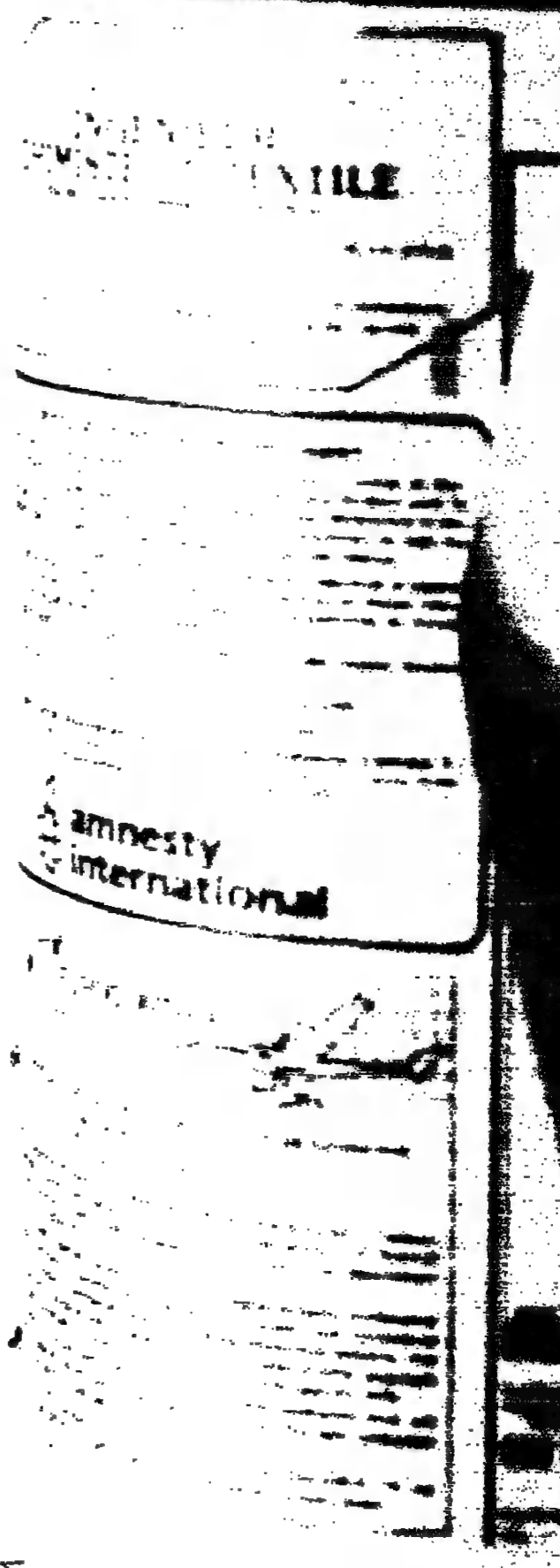
FRANÇOIS KOCH.

**Le Monde**  
**L'ÉDUCATION**

**DOSSIER**

- **BILAN DU COLLÈGE : LA MOBILISATION CONTRE L'ÉCHEC :** pour sortir de la « crise », les enseignants remontent leurs manches. Et pas seulement dans les collèges en rénovation.
- **SOCIÉTÉ**
- **LES ÉTRANGES SILENCES DES SOIXANTE-HUITARDS :** vingt ans après, les soixante-huitards s'adressent à leurs enfants avec un pavé sur la langue. Pourquoi ? Un article de Hervé Hamon.
- **ÉVALUATION**
- **LE PALMARÈS '87 DES IUT :** pour chaque discipline, le classement des IUT les plus performants.
- **JEUNES**
- **ILS SONT FOUS DE CINÉMA :** 60 % des spectateurs français ont moins de vingt-cinq ans : le cinéma est la passion des jeunes. Ils se racontent.

Numéro de mai : 102 pages - 15 F  
En vente chez tous les marchands de journaux.



صكرا من الأصل

Le Monde INTERNATIONAL



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Organisme public chargé de la recherche, des relations avec le public et de la mise en œuvre de programmes de recherche et de développement scientifique.

MEDECINE

COM/R/A/18 Agent Scientifique (catégorie AS/5)

Rechercher dans le cadre du programme de la recherche médicale et scientifique, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'activités de recherche en épithéologie.

COM/R/A/19 Agent Scientifique (catégorie AS/5)

Rechercher dans le cadre du programme de la recherche médicale et scientifique, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'activités de recherche dans le domaine des services de santé.

THERMOHYDRAULIQUE

COM/R/A/20 Agent Scientifique (catégorie AS/5)

Rechercher dans le cadre du programme de la recherche scientifique et technique, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'activités de recherche dans le domaine de la thermohydraulique.

COM/R/A/21 Agent Scientifique (catégorie AS/5)

Rechercher dans le cadre du programme de la recherche scientifique et technique, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'activités de recherche dans le domaine de la technologie de la fusion.

TECHNOLOGIE DE LA FUSION

COM/R/A/22 Agent Scientifique (catégorie AS/5)

Rechercher dans le cadre du programme de la recherche scientifique et technique, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'activités de recherche dans le domaine de la technologie de la fusion.

INFIRMIER(E)

COM/R/B/4 Agent Administratif (catégorie AS/4)

Rechercher dans un centre de recherche, des travaux d'application et notamment de services d'urgence de diagnostic, de soins courants de laboratoire et de soins de première aide.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Postuler en tant que candidat à un des postes de la Commission des Communautés Européennes. Les candidats doivent être citoyens de l'un des États membres de la CEE.

UN INGENIEUR ECONOMISTE

Ingénieur diplômé grande école, âgé de 35 ans environ, vous bénéficiez déjà d'une bonne expérience en études économiques type UNIDO ou Banque Mondiale, si possible dans les transports.

Importante société d'ingénierie française, filiale du groupe C.G.E., nous réalisons 55% de notre chiffre d'affaires à l'étranger.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre, C.V., photo et références sous référence 2714 à : SOUCOES, 108 rue St Honoré 75001 Paris, qui transmettra.



sogetelerg

ATTACHE COMMERCIAL

Japan

CLS (Collecte et Localisation par Satellite) a pour activité l'exploitation mondiale du système ARGOS et de tout autre système similaire.

Pour faire face à une rapide expansion, CLS crée un poste d'Attaché Commercial au Japon. Les missions : le contact avec les Ministères, les Universités et les Instituts, la préparation de la mise en place d'une implantation de la Société au Japon.

Le poste est situé à Tokyo.

Le candidat retenu sera de nationalité japonaise et parlera couramment le français. De formation technique si possible, il fait état d'une expérience importante, et particulièrement dans le domaine commercial.

Les conditions offertes, l'ambiance de travail, la croissance tout à fait exceptionnelle de CLS ainsi que la cohésion de l'équipe dirigeante sont de nature à motiver une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 20/1894 J à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES

Le Sully - 1, place Ouchane 91072 TOULOUSE CEDEX

EGOR

PARIS BRUXELLES LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE ALLEMAGNE ESPAGNE SUISSE AUTRICHE ITALIE PORTUGAL DANEMARK CANADA

INGENIEUR CHIMISTE OU TEXTILE

Société française de produits chimiques destinés à diverses industries et à l'agriculture recherche un ingénieur chimiste ou textile pour son filiale marocaine.

Le Monde CADRES

GROUPE SYSECA

SYSECA (440 MF de CA, 1100 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

RESPONSABLES DE PROJETS

Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
• réseaux à valeur ajoutée
• logiciel de base
• informatique industrielle
• génie logiciel
• systèmes d'information
• radiotéléphonie
• systèmes de gestion de bases de données
• intelligence artificielle

Merci d'adresser votre C.V. + prétentions sous référence 358 - 315 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex

SYSECA SELECTION

DEMANDES D'EMPLOIS

Après 18 ans d'expérience en services de personnel, J.F. 32 ans cherche poste dynamique et motivant dans le domaine des ressources humaines.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs : INGENIEURS toutes spécialisations, CADRES administratifs, commerciaux, JOURNALISTES (presse écrite et parlée).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

ANNEXE INTERNATIONAL recherche pour son Secrétariat International à Londres un chercheur qui enquêtera sur les violations des droits de l'homme dans plusieurs pays du Moyen-Orient.

EUROCONTROL THE EUROPEAN ORGANISATION FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION. Requisition for the BRUSSELS HQ an ACCOUNTANT (post HA/23).

Support Médical recherche COURTIER NEGOCIATEUR pour proposition immobilière. Rémunération motivante.

FISCALISTES haut niveau pour audits particuliers. Paris édifié, 47-54-10-00





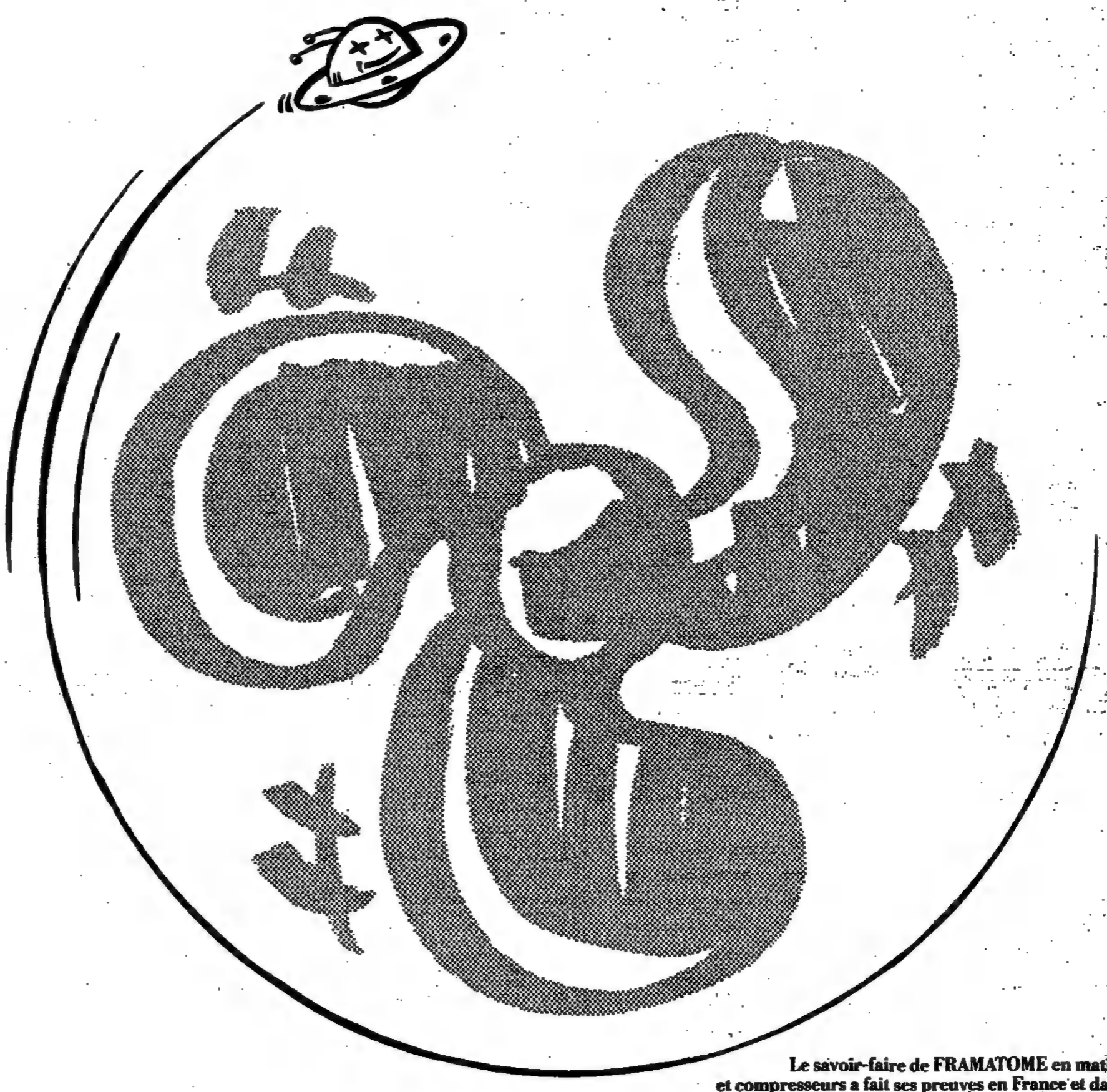
ommunication

...ment prend le temps de réfléchir  
de remplacer la C.N.O.

...appel refuse la...  
...provoque, mais...

...en passe de...  
...d'édit...

# L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME C'EST DE PROPULSER LE FUTUR.



Le savoir-faire de FRAMATOME en matière de turbines et compresseurs a fait ses preuves en France et dans le monde. FRAMATOME équipe la nouvelle génération de sous-marins nucléaires.

A travers le monde, FRAMATOME a déjà livré plus de 1200 turbines à vapeur, 400 compresseurs alternatifs, 500 compresseurs centrifuges, pour des installations industrielles, pour des plate-formes off-shore en mer du Nord, au Gabon, au Congo et en Indonésie.

Les projets les plus novateurs ont été confiés à FRAMATOME: en URSS, la plus grande station unitaire de gaz lift du monde, à Lacq, le premier compresseur sans huile à paliers magnétiques.

Pourquoi? Simplement parce que FRAMATOME est à même de répondre aux normes très sévères d'exploitation du présent, comme aux exigences du futur.

# **F** FRAMATOME

## LE FUTUR EN TÊTE.

INTERNAC 3

# Economie

Un entretien avec le président de l'Association française des banques

## « Nous souhaitons la création d'un livret d'épargne unique » nous déclare M. Dominique Chatillon

**SOMMAIRE**

- M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, souhaite le remplacement du livret A par un livret d'épargne unique distribué par tous les réseaux. Il estime que la libre rémunération des dépôts à vue serait contraire à une réduction du coût du crédit (lire ci-contre).
- L'INSEE souligne la surprenante vigueur de la demande en France qui pousse la production industrielle à la hausse après six années de stagnation (lire page 27).
- Les commandes de centrales nucléaires par EDF ne reprendront plus avant l'année 2010. A cette date, il faudra choisir entre la filière actuelle et les surgénérateurs (lire page 28).
- Agitation sociale en Espagne : plusieurs dizaines de milliers d'enseignants observent une grève générale, alors que les travailleurs des chantiers navals manifestent leur hostilité au plan gouvernemental de reconversion (lire page 29).

« Un nouveau ministre de l'économie va s'installer Rue de Rivoli. Pour les banquiers, quel dossier doit-il aborder en priorité ?

— La façon dont nous entrerons dans le marché unique européen et la capacité des banques à servir les entreprises françaises vont dépendre du traitement du dossier fiscal. Notre objectif est de réduire le coût du crédit. La fiscalité est à cet égard un facteur très important.

— Le coût du crédit est très élevé en France. Les banques n'en portent-elles pas une part de responsabilité ?

— Le coût de l'argent est, aujourd'hui, pour notre économie, un problème de la même ampleur que celui du prix du pétrole il y a quelques années. L'argent est une matière première dont nous devons nous occuper, ensemble, à faire baisser le prix. Cela dépend d'abord de l'environnement financier français et international. Les efforts de productivité dans les banques, déjà bien engagés et que nous poursuivons, doivent aussi y contribuer. Mais il faut aussi supprimer la « sur-fiscalité » qui pèse en France sur les banques. Nous payons des impôts spécifiques (les taxes sur les salaires, celles sur les encours et des impôts dus par les institutions financières) qui représentent près de 7 milliards de francs. C'est l'équivalent d'un point sur le taux du crédit.

— Le nouveau gouvernement doit aussi retenir, comme l'une de ses premières priorités, le dossier de la fiscalité de l'épargne. Il y a urgence. En effet, pour l'épargne, l'Europe, ce n'est pas 1992, mais dès l'automne 1989. Il y a un réel risque de voir l'épargne des Français, attirée par des conditions fiscales plus avantageuses, partir à l'étranger, ce qui serait dommageable non seulement pour les banques françaises mais aussi pour l'économie nationale dans son ensemble. Est-on sûr que l'épargne placée au Luxembourg reviendra en France pour assurer le financement des investissements ?

— L'Europe n'est-elle pas un alibi ?

Pour réduire le coût du crédit, M. Dominique Chatillon, le président de l'Association française des Banques, l'organisation professionnelle qui regroupe quatre cents banques, indique, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, les voies qu'il recommande au nouveau ministre de l'économie : la suppression de la « sur-fiscalité » qui pèse sur les banques, la substitution progressive au livret A d'un livret d'épargne distribué par

— Absolument pas. Nous avons une fiscalité de l'épargne abusivement complexe et très supérieure à celle de tous nos concurrents européens. Il faut de toute urgence la simplifier et l'alléger. Il peut paraître anormal, à certains, que les revenus du capital soient moins taxés que ceux tirés du travail. On peut s'en offusquer sur le plan de la justice sociale. Mais c'est un fait. La liberté de mouvement des capitaux au sein de la Communauté européenne nous place en face de cette exigence.

— Pour réduire le coût du crédit, le nouveau gouvernement ne sera-t-il pas tenté d'accroître la concurrence dans le secteur bancaire ?

— Nous sommes tout à fait favorables à la concurrence, le seul moyen pour diminuer le coût de fonctionnement des banques. Il est d'ailleurs temps de créer en France même un véritable marché unique de l'épargne, sur lequel chacun dispose des mêmes armes. Or il n'y a pas encore, dans la collecte de l'épargne, égalité entre les différents réseaux. Les revenus des livrets bancaires sont taxés à 46 %, ceux du livret bleu du Crédit mutuel à 15,3 % et ceux du livret A des caisses d'épargne sont exonérés d'impôt. A propos du livret A d'ailleurs, le niveau actuel de rémunération (4,5 % net d'impôt) me paraît déraisonnable, compte tenu du rythme de l'inflation. Je suis convaincu qu'il constitue l'usure, pas la seule naturellement, des causes de blocage à la baisse des taux d'intérêt en France.

— Allez-vous plaider pour la suppression du livret A ?

tous les réseaux afin d'accroître la concurrence. Le patron des banquiers français, président de la compagnie financière La Hélin, refuse en revanche de voir la poste distribuer du crédit.

Il s'opposera à toute mesure visant à donner un coup de frein au crédit à la consommation et ne veut pas de la liberté de rémunérer les dépôts à vue.

— Ce que nous souhaitons, c'est que l'on s'orienter vers la création d'un livret d'épargne unique, bénéficiant éventuellement d'avantages fiscaux, mais qui pourrait être distribué par tous les réseaux, les banques, les mutualistes et les caisses d'épargne. Nous sommes prêts à alimenter, à partir des ressources ainsi collectées, la Caisse des dépôts pour assurer le financement du logement social. Nous pensons, en tout état de cause, que, dans la logique de 1992, le logement social devra se financer comme les autres activités économiques, quitte à ce que l'Etat apporte un concours budgétaire à ce secteur.

« La poste n'est pas une banque »

— Puisque les banques ne redoutent pas la concurrence, il pourrait paraître saisi que la poste puisse enfin distribuer du crédit ?

— Nous n'accepterions jamais cela. La poste n'est pas une banque. C'est d'abord et avant tout une administration qui doit assurer une mission de service public, la distribution du courrier, et qui dispose pour cela d'un monopole. Il y a ensuite suffisamment de guichets bancaires en France. Et, surtout, contrairement aux banques, la poste n'est pas soumise aux contraintes de rentabilité. Encore une fois, nous acceptons la concurrence à condition qu'elle se joue à armes égales.

— Le moment n'est-il pas venu pour les banques françaises de s'allier sur leur concurrentes européennes et d'être autorisées à rémunérer les dépôts à vue de leurs clients ?

consommation que les salaires n'autorisent pas toujours.

— Les banques françaises ont encore réalisé en 1987 des bénéfices élevés. Alors qu'elles continuent à réduire leurs effectifs, n'est-elles pas, désormais, les moyennes de destruction de leurs salariés ?

— Les banques françaises réalisent depuis deux ou trois ans des bénéfices convenables. Mais nous sommes encore très en retrait par rapport à nos concurrents étrangers. Les bénéfices sont aussi pour nos établissements une condition pour pouvoir investir, accroître notre productivité et en définitive réduire le coût du crédit. Ils sont aussi le moyen pour renforcer nos fonds propres.

« Gestion salariale stricte »

— Tout cela implique une politique de gestion salariale stricte dans une profession où les rémunérations sont généralement considérées comme satisfaisantes par rapport à celles des autres activités de services. Nous pensons aussi que celles-ci doivent davantage prendre en compte les gains de productivité et les résultats de chaque banque.

— Certaines banques rejettent leurs clients titulaires de « petits comptes », peu rentables dit-on. Cela n'est-il pas choquant ?

— Je ne suis pas choqué de voir des banques sélectionner leur clientèle. C'est le propre de toute entreprise que de choisir les marchés auxquels elle veut s'adresser. Il est vrai néanmoins que lorsqu'une banque décide de changer sa politique, elle doit assurer une transition dans des conditions satisfaisantes pour tous.

— A propos du débat autour des privatisations, le président de la République a parlé, lors de la campagne électorale, d'un gel des opérations. Qu'en pensez-vous ?

— Ce n'est pas souhaitable pour une raison évidente : les banques françaises ont besoin d'ouvrir leur capital pour accroître leurs fonds propres. Faut-il de cela, elles seront condamnées à végéter.

— Des privatisations progressives et partielles vous sembleraient-elles suffisantes ?

— L'optimum me paraît être la mise sur le marché de la majorité du capital des entreprises bancaires. Il n'est pas sain qu'une entreprise soit obligée d'aller demander à la direction du Trésor, voire au ministre de l'économie, une autorisation pour procéder à une quelconque opération financière. Il faut pouvoir saisir rapidement toutes les occasions. Si l'Etat reste majoritaire, c'est toujours lui qui décide en définitive. Je crois que l'on a dépassé ce stade.

Propos recueillis par ERIK IZRALEWICZ

« Restruccióndes banques »

First Boston et le Crédit Suisse renégocient leurs accords

La First Boston, l'une des principales banques d'affaires américaines et le Crédit Suisse, troisième groupe bancaire helvétique, déjà associés au sein de Crédit Suisse First Boston (CSFB), ont engagé des discussions pour redéfinir leurs relations, a-t-on appris mardi 10 mai par un communiqué du Crédit Suisse. Celles-ci pourraient aboutir à une fusion de la First Boston et de CSFB.

Les relations financières entre les deux partenaires sont très complexes. Le capital de la CSFB est détenu à 60 % par le Crédit Suisse et à 40 % par la First Boston. La CSFB détient à son tour 40 % des actions de la First Boston, le reste étant possédé par les cadres de la banque et le public. Depuis plusieurs années, des tensions étaient apparues entre les deux partenaires : elles portaient à la fois sur le partage des activités et sur celui des profits. La CSFB, au départ acteur important sur les marchés financiers, notamment à Londres, s'était finalement intéressée aux activités de fusion et acquisitions, un choix qui n'a, semble-t-il, pas été apprécié par le Crédit Suisse.

Le communiqué indique que les discussions en cours pourraient aboutir à la création d'une vaste banque d'investissement intervenant au niveau mondial. En fait, les analystes estiment qu'elles pourraient aussi se traduire par un accroissement de la participation du Crédit Suisse dans la firme américaine.

« Textiles d'avenir »

La guerre du Kevlar est finie

Un des grands conflits juridiques sur les matériaux d'avenir s'achève. Après douze années de procédure sur la paternité des fibres aramidées, les deux groupes chimiques, l'américain Du Pont de Nemours et le néerlandais Akzo, ont signé le paix. Aux termes de l'accord conclu, le mardi 10 mai, les anciens ennemis sont convenus de lever toutes les interdictions de commercialisation dans le monde de ces fibres, à cette réserve près qu'Akzo devra respecter certains quotas de ventes aux Etats-Unis, dont le niveau sera toutefois relevé chaque année. En outre, les deux compagnies procéderont à l'échange de licence pour la fabrication des produits de base. Akzo et Du Pont se refusent toutefois à rendre publics les termes exacts de leur accord.

Cinq fois plus résistantes que l'acier, mais dix fois plus légères, les fibres aramidées (marques Kevlar chez Du Pont, Twaron chez Akzo) sont considérées comme une invention majeure. Leur emploi s'accroît très rapidement (+ 20 % l'an), notamment dans l'aéronautique, l'industrie spatiale, les pneumatiques, les vêtements de protection, le développement de ce matériau révolutionnaire a été largement freiné par la guerre ruineuse de brevets que se sont livrés Du Pont et Akzo.

La sagesse l'a finalement emporté dans les deux camps, qui auront dépensé plusieurs dizaines de millions de dollars en pure perte à s'opposer. La consommation annuelle de fibres aramidées s'élève à 15 000 tonnes environ. Du Pont possède une unité d'une capacité de 20 000 tonnes par an aux Etats-Unis et s'appareille à mettre en route une seconde usine (7 000 tonnes) en Irlande du Nord. Akzo possède une usine de 5 000 tonnes, qui tourne à 50 % de sa capacité.

A. D.

# QUI GERE VOTRE CONTENTIEUX ?

A LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE PASSE AVANT TOUT PAR LA TRANQUILLITÉ D'ESPÉRER. MAIS COMMENT RESTER SÉRÉNÉ LORSQUE LES DÉLAIS DE PAIEMENT ACCORDÉS A VOS CLIENTS NE SONT PAS RESPECTÉS ? COMMENT NE PAS SE PERDRE DANS LE DÉDALE JURIDIQUE DES AFFAIRES CONTENTIEUSES ? EN DEVENANT VOTRE PARTENAIRE, LA SFAC NE SE LIMITE PAS À LA SURVEILLANCE PERMANENTE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VOS CLIENTS ACTUELS ET FUTURS. ELLE VOUS OFFRE AUSSI LA POSSIBILITÉ DE LUI CONFIER LE RECOURS À VOS CRÉANCES.

PLUS DE PROBLÈMES CONTENTIEUX À RÉSOUDRE. PLUS DE TEMPS PERDU ET PLUS DE RISQUE DE VOIR VOS RELATIONS COMMERCIALES SE DÉGRADER. ET SI, CEPENDANT, CERTAINES DE VOS FACTURES SE RÉVÉLAIENT IRRÉCUPÉRABLES, VOUS SERIEZ INDIGNÉS ?

CONTRACTER UNE ASSURANCE-CRÉDIT À LA SFAC, C'EST LIBÉRER DE L'ÉNERGIE. C'EST DONNER À VOTRE ENTREPRISE LES MOYENS D'ALLER DE L'AVANT.

POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS.

**SFAC**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE CRÉDIT  
1, RUE EUCLER - 75008 PARIS. TEL. (1) 40.70.80.50.

**L'ASSURANCE D'ENTREPRENDRE**

**REPÈRES**

**Dettes internationales**

Les banques commerciales ne prêtent plus

M. Michel Camdessus a déclaré, le mardi 10 mai, à Londres, que les banques commerciales avaient à jouer un rôle plus important dans la gestion de la dette. Soulignant que les pays émergents avaient obtenu des résultats importants dans les politiques de redressement, le directeur général du FMI a souligné que les banques, en ne leur consentant plus aucun prêt, risquaient de remettre en cause ces efforts. Les prêts bancaires consentis aux pays endettés devraient se situer entre 2 et 3 milliards de dollars en 1987, un niveau que M. Camdessus juge « négligeable ».

**Politique monétaire**

**Resserrement aux Etats-Unis**

La FED (Réserve fédérale) aurait convenu, selon les sources citées, à court terme, une politique monétaire plus stricte face aux pressions inflationnistes aux Etats-Unis. Les taux d'intérêt sur les fonds fédéraux (prêts au jour le jour entre banques) continuent de monter, dépassant 7 % contre 6,93 % lundi 9 mai. Dans une série d'interviews publiées par le Wall Street Journal, plusieurs responsables de la Réserve fédérale estiment que la Banque centrale doit faire monter les taux d'intérêt à court terme.

« L'inquiétude d'une reprise de l'inflation est légitime », a notamment déclaré M. Robert Perry, président de la banque de la Réserve fédérale de San-Francisco.

Dans les milieux financiers, on souligne que la FED aurait intérêt à agir rapidement, mais d'une façon modérée, afin de ne pas être contrainte à prendre ensuite des mesures plus dures au risque de déclencher une récession en pleine période électorale.

Peu avant la publication, en fin de semaine dernière, des statistiques indiquant une nouvelle baisse du chômage en avril, M. Alain Greenspan, président de la FED, avait estimé qu'il y avait encore une marge de manœuvre avant que les pressions sur le marché de l'emploi ne se traduisent en augmentation de salaires.

**Restructuration des banques**

**First Boston et le Crédit Suisse renégocient leurs accords**

La First Boston, l'une des principales banques d'affaires américaines et le Crédit Suisse, troisième groupe bancaire helvétique, déjà associés au sein de Crédit Suisse First Boston (CSFB), ont engagé des discussions pour redéfinir leurs relations, a-t-on appris mardi 10 mai par un communiqué du Crédit Suisse. Celles-ci pourraient aboutir à une fusion de la First Boston et de CSFB.

Les relations financières entre les deux partenaires sont très complexes. Le capital de la CSFB est détenu à 60 % par le Crédit Suisse et à 40 % par la First Boston. La CSFB détient à son tour 40 % des actions de la First Boston, le reste étant possédé par les cadres de la banque et le public. Depuis plusieurs années, des tensions étaient apparues entre les deux partenaires : elles portaient à la fois sur le partage des activités et sur celui des profits. La CSFB, au départ acteur important sur les marchés financiers, notamment à Londres, s'était finalement intéressée aux activités de fusion et acquisitions, un choix qui n'a, semble-t-il, pas été apprécié par le Crédit Suisse.

Le communiqué indique que les discussions en cours pourraient aboutir à la création d'une vaste banque d'investissement intervenant au niveau mondial. En fait, les analystes estiment qu'elles pourraient aussi se traduire par un accroissement de la participation du Crédit Suisse dans la firme américaine.

**Textiles d'avenir**

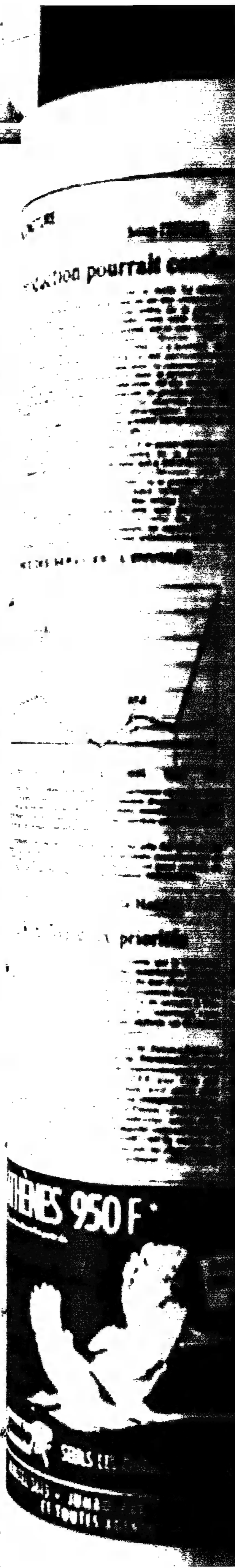
**La guerre du Kevlar est finie**

Un des grands conflits juridiques sur les matériaux d'avenir s'achève. Après douze années de procédure sur la paternité des fibres aramidées, les deux groupes chimiques, l'américain Du Pont de Nemours et le néerlandais Akzo, ont signé le paix. Aux termes de l'accord conclu, le mardi 10 mai, les anciens ennemis sont convenus de lever toutes les interdictions de commercialisation dans le monde de ces fibres, à cette réserve près qu'Akzo devra respecter certains quotas de ventes aux Etats-Unis, dont le niveau sera toutefois relevé chaque année. En outre, les deux compagnies procéderont à l'échange de licence pour la fabrication des produits de base. Akzo et Du Pont se refusent toutefois à rendre publics les termes exacts de leur accord.

Cinq fois plus résistantes que l'acier, mais dix fois plus légères, les fibres aramidées (marques Kevlar chez Du Pont, Twaron chez Akzo) sont considérées comme une invention majeure. Leur emploi s'accroît très rapidement (+ 20 % l'an), notamment dans l'aéronautique, l'industrie spatiale, les pneumatiques, les vêtements de protection, le développement de ce matériau révolutionnaire a été largement freiné par la guerre ruineuse de brevets que se sont livrés Du Pont et Akzo.

La sagesse l'a finalement emporté dans les deux camps, qui auront dépensé plusieurs dizaines de millions de dollars en pure perte à s'opposer. La consommation annuelle de fibres aramidées s'élève à 15 000 tonnes environ. Du Pont possède une unité d'une capacité de 20 000 tonnes par an aux Etats-Unis et s'appareille à mettre en route une seconde usine (7 000 tonnes) en Irlande du Nord. Akzo possède une usine de 5 000 tonnes, qui tourne à 50 % de sa capacité.

A. D.



صكرا من الامم

# Economie

## CONJONCTURE

Selon l'INSEE

### La production pourrait continuer de progresser

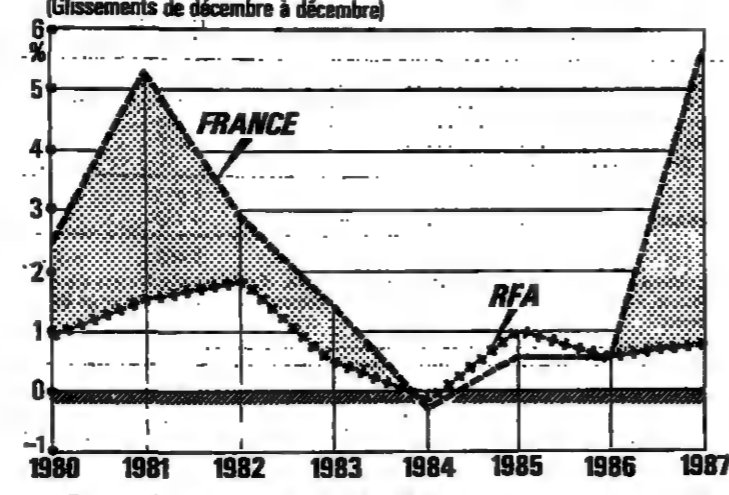
« Début 1988 la demande a atteint en France un niveau très élevé... » écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture publiée mardi 10 mai. Vigueur qui se manifeste dans tous les domaines : consommation, investissements, peut-être même exportations, quoique sur ce point les informations soient contradictoires. Les statistiques douannières dénotent à l'étranger de ventes françaises par rapport à la tendance assez forte enregistrée depuis le milieu de 1987. Mais les industriels interrogés par l'INSEE continuent de répondre que les commandes étrangères qui leur sont adressées sont toujours assez satisfaisantes.

On s'aura au cours des prochains mois qui avait raison des données ou des enquêtes de l'INSEE. Pour l'instant, une chose est sûre : le boom de la demande qui s'était produit au cours du second semestre 1987 se poursuit, surpris un peu tout le

monde par sa durée. Le résultat le plus clair en est une croissance plus forte que prévu de la production industrielle mais aussi hélas ! des importations, qui se sont accrues de 13 % entre février 1987 et février 1988. « L'activité, écrit l'INSEE, a été particulièrement soutenue dans la construction automobile et dans le secteur des biens intermédiaires, où des tensions sur les capacités de production comparables à celles observées début 1980 se sont développées, notamment dans les grandes entreprises et dans la sidérurgie. »

Que va-t-il se passer maintenant ? La croissance de la production industrielle qui a été d'environ 5 % sur un an (février 1987 à février 1988) va se poursuivre, mais à un rythme ralenti, estime l'INSEE. Son niveau du deuxième trimestre sera sans doute encore supérieur à celui du premier. Actuellement, les capacités de production sont utilisées avec une inten-

### PRIX DES SERVICES : L'ENVOLEE



La ligne France - comme la ligne RFA - représente un écart : c'est dire qu'elle résume en chacun de ses points l'évolution divergente des prix des services de secteur privé et des prix des produits manufacturés. Quand la courbe monte, l'écart se creuse, car les prix des services progressent plus vite que les prix des produits manufacturés.

Le graphique ci-dessus montre qu'en France les prix des services ont augmenté beaucoup plus vite que les prix des produits manufacturés en 1980-1981, puis à partir de 1984. Ce phénomène s'est aussi produit en RFA de 1980 à 1982 et en 1984, mais avec une ampleur bien moindre.

### La crainte de l'inflation

Après avoir été de 0,7 % au premier trimestre (2,6 % en rythme annuel, soit le taux le plus faible depuis le début des années 80 pour cette période de l'année), la hausse des prix de détail pourrait s'accroître un peu et atteindre 1 % au deuxième trimestre. L'INSEE souligne deux dangers : d'une part, celui de la poursuite de hausses plus rapides des prix des services privés que de l'ensemble des prix de l'indice. D'autre part, les conséquences des augmentations des prix des matières premières industrielles importées : « 20 % entre le premier trimestre 1987 et le premier trimestre 1988. Cette forte poussée fait évidemment craindre une hausse plus rapide à l'avenir des prix à la production. Dans la meilleure des hypothèses le rythme de hausse des prix des produits manufacturés du secteur privé ne se ralentirait plus. Enfin les hausses des tarifs publics - particulièrement faibles jusqu'à présent - vont s'accroître du fait du relèvement des prix des transports et du tabac. »

### La préparation du sommet de Hanovre

#### M. Kohl fixe deux priorités

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, président en exercice de la CEE, a fixé comme priorités d'ici le sommet européen de Hanovre, fin juin, deux dossiers essentiels pour la réalisation d'un marché sans frontières en 1992 : la reconnaissance mutuelle des diplômes et la libération des mouvements de capitaux.

M. Kohl s'exprimait devant la presse, aux côtés du président de la Commission européenne Jacques Delors, à l'issue d'une rencontre, le mardi 10 mai à Bruxelles entre les principaux membres du gouvernement fédéral et ceux de la Commission, organe exécutif de la CEE.

Le chancelier a estimé que des progrès avaient été accomplis pour la reconnaissance des diplômes.

Mais il a reconnu que la libération complète des mouvements de capitaux, à l'ordre du jour d'une réunion informelle des ministres des finances des Douze en fin de semaine à Trarivunde (RFA), constituait « une question très difficile où il restait beaucoup à faire ».

De son côté, M. Delors a jugé que la réunion de Trarivunde « était une des plus importantes pour l'avenir de la CEE que l'on ait connues ». Mais, a-t-il ajouté dans une allusion au changement de gouvernement en France, « j'espère que les douze ministres seront présents ». Le marché commun des services financiers « est la mesure la plus attendue par les chefs d'entreprise pour préparer 1992 », a-t-il souligné.

## TRANSPORTS

### Le premier dossier du nouveau ministre des transports

#### Quel avenir pour UTA et Air Inter ?

La compagnie privée UTA est quasiment à portée avec la compagnie publique Air France dans le capital de la compagnie domestique Air Inter. UTA a acquis 35,8 % du capital en Bourse et Air France 36,54 % (ses dernières éditions).

Les deux compagnies ont besoin d'Air Inter et de son réseau intérieur pour alimenter leurs vols internationaux et affronter, en 1993, dans de bonnes conditions, Lufthansa, Iberia ou British Airways, qui desservent déjà leur propre territoire national. UTA ne se fait guère d'illusion sur la possibilité, pour elle, de contrôler la majorité des actions d'Air Inter : allié à d'autres institutions publiques actionnaires de la compagnie aérienne Air France, l'Etat sera aisément. D'autre part, la compagnie publique restera la partenaire privilégiée d'Air Inter, car elle détient des droits de trafic sur

### Exaspérés par la grève des ferris

#### Les routiers veulent « affaiblir » la Grande-Bretagne

La situation du transport trans-Manche se complique de jour en jour. Depuis le mois de février, la compagnie de ferris britanniques P&O est en proie à une grève de ses marins, qui veulent conserver leurs conditions de travail actuelles. Les équipages de la Sealink britannique se sont joints à ce mouvement par solidarité, provoquant des retards de plusieurs jours pour les poids lourds qui veulent traverser le détroit, à Douvres, Deal ouque ou Calais.

Exaspérés par cette situation sans issue, qui leur inflige des délais d'attente interminables, les routiers ont décidé, le mardi 10 mai, un blocus total du trafic en mettant leurs camions en travers des accès aux derniers ferris circulant sous pavillon de l'armement SNCF. Selon le porte-parole des chauffeurs français, M. Michel Bernard, il s'agit d'obtenir des bateaux et de débloquer la situation du côté britannique. « Quand les Anglais auront fait, ils trouveront une solution », a-t-il déclaré. Deux organismes professionnels, la FNTR et l'AFTR, ont demandé « avec fermeté que des mesures soient rapidement arrêtées pour normaliser le trafic et que des dispositions particulières permettent d'indemniser les entreprises victimes de cette situation ».

### Mise au point

#### Les tarifs des compagnies aériennes japonaises

Dans l'article intitulé « Des billets d'avion à des prix exorbitants... (le Monde du 5 mai), il était écrit qu'au Japon les billets d'avion « doivent être réglés en dollars ». Or, comme dans la plupart des pays, les billets sont réglés en monnaie locale, le yen.

Par ailleurs, la compagnie aérienne japonaise JAL apporte un certain nombre de précisions :

1. Au cours des deux dernières années, le gouvernement japonais a approuvé deux diminutions de 10 % et 12 % des tarifs sur les vols internationaux ;
2. La majorité (80 %) des clients de la JAL bénéficient de billets de groupe à tarif réduit (jusqu'à 50 %) ;
3. Au cours de l'année fiscale écoulée, qui s'est achevée le 31 mars, la JAL enregistre des profits dus essentiellement à l'accroissement du nombre des

par les compagnies aériennes et devrait être rattrapé d'ici un an.

Retards pour l'Airbus A 320. - Airbus Industrie a pris du retard dans la livraison de l'Airbus A 320 aux compagnies clientes. Car, Air France et British Airways ont reçu les deux premiers exemplaires en temps voulu, mais les avions suivants sortent de l'usine d'assemblage de Toulouse avec quelques semaines de retard. Selon Airbus Industrie, ce délai est dû aux modifications techniques demandées

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Assemblée Générale Ordinaire

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 23 juin 1988 à 10 heures, à l'adresse suivante : BASF-Federabendhaus, Leuschnerstraße 47, Ludwigshafen am Rhein

#### Ordre du Jour

1. Présentation des comptes de l'exercice de BASF Aktiengesellschaft et du Groupe BASF pour 1987 ; Présentation du rapport annuel d'activité de BASF Aktiengesellschaft et du Groupe BASF pour 1987 ; Présentation du rapport du Conseil de Surveillance.
2. Affectation des bénéfices.
3. Quitus au Conseil de Surveillance.
4. Quitus au Directoire.
5. Election des commissaires aux comptes.
6. Election des membres du Conseil de Surveillance.

Seront autorisés à participer à l'Assemblée Générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au « J.O. » de la République Fédérale d'Allemagne no. 89 du 11 mai 1988, et qui les y auront laissées jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale.

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le mercredi 15 juin 1988.

Les Etablissements prévus en France sont les suivants :

- Banque Paribas
- Banque Nationale de Paris
- Crédit du Nord
- Crédit Lyonnais
- Lazard Frères et Cie.
- L'Européenne de Banque Société Générale

Ludwigshafen, le 11 mai 1988  
Le Directoire

BASF Aktiengesellschaft  
D-6700 Ludwigshafen



**ATHÈNES 950 F\***

\* Départ Paris. Prix A/R à partir de.

Avec Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter.

**Jumbo** CHARTER SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.

MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS : 46 34 19 79 / 47 05 01 95 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

# Économie

## ÉNERGIE

### L'avenir du nucléaire

## 2010, l'année des choix

L'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires françaises de vingt-cinq à quarante ans, présenté récemment par EDF, sous couvert d'une décision purement technique (le Monde du 25 mars), aura des conséquences économiques majeures sur l'ensemble de la filière. En effet, ce n'est plus comme prévu en 1995, mais désormais en 2010, c'est-à-dire dans vingt-deux ans, que l'établissement devra décider la commande d'une nouvelle série de réacteurs, destinés à remplacer à partir de 2020 le plus gros parc existant - mis en route à partir de 1980 - et qui devront fonctionner jusqu'en 2070 environ.

Ce délai allègera de façon massive les charges d'investissement de l'établissement public, lui permettant ainsi de réduire son endettement (220 milliards de francs) tout en maintenant des tarifs compétitifs. Mais il allongera aussi dangereusement la période de « passage à vide » de ses fournisseurs comme Framatome, et pose à terme de délicats problèmes de choix sur la filière à adopter.

Les réacteurs du siècle prochain seront-ils en cours d'aujourd'hui, ou devront-ils céder la place aux réacteurs à neutrons rapides, dits « surrégénérateurs », certes plus chers à construire mais infiniment plus économes en uranium naturel ? Tel était le thème du colloque organisé lundi 9 mai par le Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières de l'université Paris-Dauphine, et qui réunissait tout le gotha du monde français de l'énergie.

Première question : le nucléaire, aujourd'hui arrêté dans son développement par la concurrence des énergies fossiles (charbon) et les pressions écologiques, sera-t-il dans un quart de siècle une énergie dominante, indispensable à l'équilibre énergétique du globe ? Oui, répond M. Georges Vendryes, ancien directeur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en l'honneur de qui est organisé le colloque. « D'ici un quart de siècle la pression de la demande sera telle que la latitude de choix des gouvernements sera limitée. Le nucléaire sera une composante nécessaire de l'offre, et dès l'an 2000 on assistera à un redémarrage important des programmes dans les pays développés. » Est-ce bien sûr ? s'interrogent de leur côté M. Jean-Marie Martin, professeur à l'université de Grenoble ; M. Michel Pecqueur, président d'ELF-Aquitaine, et M. Jacques Fournier, président de Gaz de France.

Si les tendances démographiques laissent prévoir une forte croissance des besoins énergétiques, ceux-ci seront concentrés surtout dans les pays en développement, où, de l'avis général, le nucléaire paraît une technologie peu adaptée et qui demeure risquée. De plus, il faut compter à cette échéance avec les ressources « non conventionnelles » (schistes bitumineux, pétrole ou gaz de synthèse, etc.), ainsi que sur les percées technologiques éventuelles d'autres

énergies (solaire, fusion thermonucléaire, etc.) ou de matériels permettant d'économiser l'énergie. « Il y a des possibilités continues d'économies d'énergie », rappelle M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, tandis que M. Fournier s'interroge : « Si en 1988 on avait mené une réflexion sur l'énergie du vingtième siècle, personne n'aurait parlé du nucléaire... »

De plus, soulignent un certain nombre de participants, pérorant sur le nucléaire nombre de menaces ou de problèmes non résolus comme le stockage des déchets de haute radioactivité et surtout l'éventualité d'un nouvel accident majeur, comme Tchernobyl, qui, reconnaît M. Pierre Delaporte, président d'EDF, « sonnerait le glas » de son développement.

### Des réserves de trente ans

Question subsidiaire : si le nucléaire redonne au siècle prochain, quelle filière choisir ? Comme les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), le nucléaire, avec les réacteurs à eau légère actuels, se heurte aux limites des réserves d'uranium naturel, souligne M. Jean-Pierre Capron, administrateur général du CEA. Or ces réserves, telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne laissent que vingt-cinq à trente ans de consommation. Par contre, l'usage des surrégénérateurs, qui, utilisant du plutonium, permettent de boucler la boucle et d'annuler quasiment la consommation d'uranium naturel à partir de 2050, multiplie ces réserves de façon telle qu'on peut envisager cinq à huit siècles de consommation !

Les surrégénérateurs, solution d'avenir à très long terme, n'en demeurent pas moins, reconnaissent tous les participants, handicapés pour le moment par leur coût, et par la faiblesse des prix mondiaux de l'uranium. Superphénix, premier prototype mondial construit en grandeur réelle, a coûté 2,5 milliards de francs, soit plus de deux fois le coût d'un réacteur « classique ». L'étude RN 1500, terminée il y a un an pour juger des suites à lui donner, restait encore supérieure de 60% en coût d'investissement aux centrales à eau légère. Pour que cette filière « passe la rampe » d'ici à 2010, à l'heure des choix, il faut arriver à réduire l'écart de coût à 20% ou 25% au maximum, reconnaît M. Capron, « c'est ce qui va nous occuper pendant les dix, douze ans qui viennent ». Pour cela nul besoin, ajoute-t-il, de construire un nouveau pilote en grandeur réelle. Superphénix-2 n'est donc pas pour demain. On peut faire, explique M. Capron, des démonstrateurs, ou des prototypes à échelle réduite.

Encore à l'échéance faut-il que les perspectives de prix de l'uranium naturel justifient la différence. « Les réacteurs à eau légère auront un avantage si le prix de l'uranium reste stable ; les réacteurs rapides l'emporteront si on anticipe une hausse des prix, c'est-à-dire si les autres pays relancent leurs programmes nucléaires », reconnaît M. Capron. Quant à EDF, son président ne formule qu'un souhait : il veut, quand il faudra renouveler le parc, avoir à disposition plusieurs variantes : « Il faut plusieurs dossiers pour prendre en 2010 une décision éclairée par l'évolution des prix de l'uranium entre 2020 et 2070... »

VERONIQUE MAURIS.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



### CRÉATION D'EUROPOSTER

Le Conseil d'Administration d'AVENIR réuni sous la présidence de Philippe Santini a approuvé diverses dispositions dont le but est de donner à la société une véritable dimension européenne dans le cadre des ambitions du groupe Havas définies par son Président, M. Pierre Danziar.

1) AVENIR, 1<sup>er</sup> afficheur français, et MILLS & ALLEN Ltd, 1<sup>er</sup> afficheur britannique, ont décidé de conclure une alliance qui prendra la forme d'une augmentation de capital réservée, chacun des partenaires entrant pour 21 % dans le capital de l'autre.

Si l'augmentation de capital est adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin prochain, le capital sera porté de 52 496 100 F à 66 450 750 F.

Il est à noter qu'à la suite de cette opération la participation d'HAVAS MEDIA RÉGIONS dans le capital d'AVENIR passera de 75 % à 59 %.

2) AVENIR et MILLS & ALLEN Ltd ont créé une société holding commune, EUROPOSTER, qu'elles détendront à 50/50.

EUROPOSTER possèdera 100 % de la société BERNAERTS, 2<sup>e</sup> afficheur belge, détenue à 100 % par le groupe MILLS & ALLEN.

3) AVENIR apportera, en outre, à EUROPOSTER la participation qu'elle vient de prendre dans le capital de la RED, première société d'affichage espagnole, à hauteur de 75 % en association avec H CAPITAL, groupe d'investisseurs espagnols.

4) La mise en place de l'ensemble de ces accords se traduira, pour AVENIR, par un effort financier de 36 MF. Il faut rappeler que la société dispose actuellement d'une trésorerie de plus de 130 MF.

5) Ces différentes opérations permettent à AVENIR d'étendre son champ d'action hors de l'Hexagone. Ainsi, dès 1989, 20 % de son résultat net consolidé proviendront des pays européens, dont ainsi une meilleure assurance de pérennité de ce résultat et faisant d'AVENIR le leader incontesté de l'affichage en Europe.



MM. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales qui se tiendront à Bruxelles, à l'Hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mercredi 25 mai 1988.

1) A 14 h 45 :

Assemblée générale extraordinaire qui devra se prononcer sur une disposition additionnelle du texte de l'article 5 des statuts concernant l'affectation à un compte de réserve indisponible du montant des primes d'émission lorsque le conseil d'administration, agissant dans le cadre du capital autorisé, décide une augmentation de capital comportant une telle prime.

2) A 15 h :

Assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1987 et procéder aux nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées au plus tard le 18 mai 1988 : à la Société générale, à la Banque nationale de Paris, au Crédit lyonnais, à la Banque Paribas, au Crédit commercial de France, à l'Européenne de banque, à la Banque Louis-Dreyfus, au Crédit du Nord, à la Banque de gestion privée - SIB, dans leurs agences à Paris et/ou en province, - à la Direction générale de la Compagnie, à Paris, 40, rue de l'Arcade.



### Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu  
75002 Paris Cedex 02

Société centrale des Assurances générales de France  
Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973  
Capital social : 407 millions de francs  
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris

### CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

du 1-1-88 au 31-3-88

(Primes émises en millions de francs)

	1987	1988	Variation (%)
AGF Vie	3.044	2.947	- 6,5
AGF IART	3.025	3.235	+ 7,0
	6.069	6.082	+ 0,2

Les deux sociétés AGF Vie et AGF IART sont détenues en totalité, directement ou indirectement par la Société centrale des Assurances générales de France.

- 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX  
- LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE.

### SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Les excellentes conditions climatiques du début de l'année en France et la bonne tenue du marché sont à l'origine de l'augmentation de 24 % du chiffre d'affaires de la société des Ciments français au premier trimestre 1988 (815 millions de francs contre 658 au premier trimestre 1987). Les autres activités françaises en ont également bénéficié.

Le chiffre d'affaires des activités nord-américaines diminue de 5 %. L'essentiel de cet écart provient de la baisse des cours du dollar. Malgré un hiver plus rigoureux qu'en 1987, les marchés demeurent très fermes.

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre ressort en progression de 22 %. Il se répartit ainsi par activité et zone géographique :

(en millions de F)	1 <sup>er</sup> trimestre 1988	1 <sup>er</sup> trimestre 1987	%
Division Ciment France	948	767	+ 24
Division Amérique du Nord	337	356	- 5
Grazeaux et autres produits	270	166	+ 63
Béton prêt à l'emploi	309	219	+ 41
Divers	89	67	+ 32
	1 953	1 575	+ 24
Cessions entre activités	- 173	- 115	
	1 780	1 460	+ 22

Les activités en Espagne et au Maroc, dont le chiffre d'affaires n'entre pas dans les montants consolidés ci-dessus, ont progressé de façon très satisfaisante en ce début d'année.

### NEW ISSUE

Cette opération ayant été réalisée, l'annonce paraît à titre d'information seulement.

MAY 1988

DM 225,000,000

## Pechiney International N.V.

(Incorporated in the Netherlands)

5 1/2 % Bearer Bonds 1988/1995

Unconditionally and irrevocably guaranteed by



(Incorporated in France)

CSFB-Effectenbank

Commerzbank Aktiengesellschaft

Deutsche Bank Aktiengesellschaft

Dresdner Bank Aktiengesellschaft

Banque Bruxelles Lambert S.A.

Banque Nationale de Paris S.A. & Co. (Deutschland) OHG

Banque Paribas Capital Markets GmbH

Lazard Frères et Cie

Morgan Stanley GmbH

Schweizerische Bankgesellschaft (Deutschland) AG

Schweizerischer Bankverein (Deutschland) AG  
Investment banking

Société Générale - Elsassische Bank & Co.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### DAFSA : Cession de l'activité KOMPASS à l'ODA (Groupe Havas)

DAFSA, première société française d'information financière, vient de conclure un accord avec l'ODA pour la cession de son activité KOMPASS (SNEI).

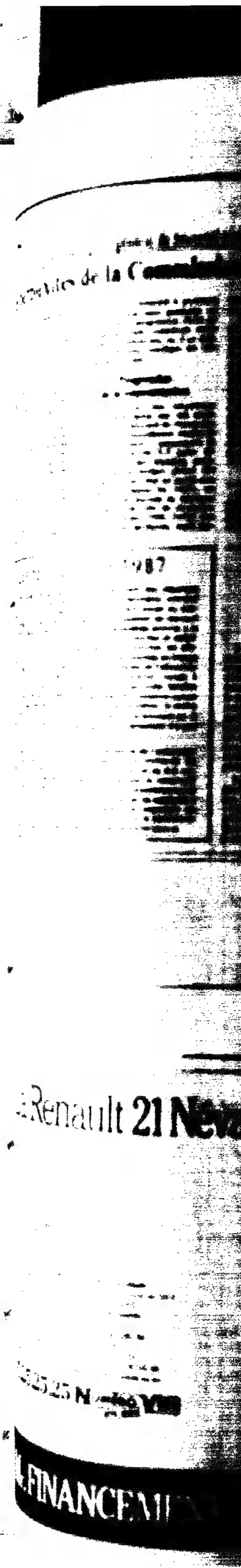
La cession des filiales KOMPASS en France, en Belgique et aux Pays Bas entre dans la stratégie de recentrage de DAFSA sur l'information financière qui constitue le métier de base de la société. En tenant compte du redressement financier de DAFSA, de l'apport en capital réalisé par CERUS en décembre 1987 et de la plus-value de cession (60 millions de francs environ), DAFSA dispose maintenant de plus de 120 millions de francs qui seront consacrés au renforcement des activités d'information financière.

Rappelons que DAFSA, filiale à 40 % de CERUS, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 266 millions de francs (+ 11,1 % à structure comparable) et un résultat courant consolidé de 9,7 millions de francs.

DAFSA sur Minitel, composez le 36.15  
LE MONDE puis CERUS



صكزامن الأصل



# Économie

## SOCIAL

### La situation du régime général de Sécurité sociale en 1988

## Les perplexités de la Commission des comptes

Un peu moins d'inquiétudes, mais beaucoup d'interrogations, tel est l'état d'esprit des experts de la commission des comptes de la Sécurité sociale qui s'est réunie le mardi 10 mai. Comme nous l'avions annoncé dans le Monde du 7 mai, les rentrées de cotisations supérieures de 1,5 milliard de francs aux prévisions sur le premier trimestre 1988 et progressant à un rythme annuel de 4,9 % laissent présager un supplément de 0,7 point sur l'année.

La différence entre la progression de la masse salariale annoncée et celle constatée dépasse le décalage habituel de six mois qui sépare les prévisions macro-économiques des comptes de la nation de celles de la Sécurité sociale.

Le pessimisme de l'ensemble des instituts de conjoncture comme des comptables nationaux ou même des experts de l'OCDE sur les effets du krach boursier paraît dément. Mais assiste-t-on seulement à la reproduc-

tion d'un écart constaté à plusieurs reprises (et qui peut atteindre un point) entre la progression réelle de la masse salariale, constatée après coup, et les prévisions, ou d'un phénomène nouveau touchant les très petites entreprises ?

### Progression de la consommation

A l'inverse, les dépenses d'assurance-maladie ont été supérieures de 1,1 milliard de francs aux prévisions. Ce supplément résulte de plusieurs facteurs : notamment la sous-estimation de 0,5 point de l'augmentation des dépenses versées pour le budget global des hôpitaux publics (due en partie aux hausses de salaires fin 1987), un décalage d'une journée de dépenses de médecine de ville de décembre 1987 sur janvier 1988, l'effet des revalorisations tarifaires, mais sur-

tout une progression de la consommation (1).

En fait, dès le quatrième trimestre 1987, celle-ci a « amorti » la diminution du nombre de personnes prises en charge à 100% (achèvement du plan Séguin). Certains craignent une reprise de la tendance antérieure. Par conséquent, si le déficit prévisible en fin d'année sera sans doute inférieur aux 19 milliards de francs prévus par les comptes de décembre dernier, « les tendances de fond demeurent », selon M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission, notamment le grave déséquilibre de l'assurance-vieillesse comme le montrent les résultats de 1987.

G. H.

(1) L'écart, par rapport aux prévisions, est de 4,3 % pour l'ensemble de la médecine de ville, mais il atteint 8,5 % pour les consultations et 7,4 % pour les analyses biologiques.

## Grèves dans l'enseignement et incidents dans les chantiers navals

### Les conflits se développent en Espagne

MADRID de notre correspondant

Tandis que le mouvement de protestation des enseignants rebondit de manière inattendue, celui des travailleurs du secteur naval se caractérise jour après jour, dans le nord du pays, par de violents affrontements avec les forces de l'ordre (le Monde des 26 avril et 6 mai).

Plusieurs dizaines de milliers d'enseignants du secteur public des niveaux primaire et secondaire ont observé, le mardi 10 mai, une journée de grève générale, la treizième depuis le début du mois de mars. L'arrêt de travail, qui devait se poursuivre mercredi, avait été organisé par la centrale Commissions ouvrières (communiste). Celle-ci avait refusé de signer le « pré-accord » atteint, il y a une semaine, par le ministre de l'Éducation et les quatre autres organisations repré-

sentatives du secteur. Si le texte prévoyait des hausses de salaires substantielles pour les enseignants, il n'incorporait pas toutefois explicitement leur principale revendication : l'« homologation » de leurs rétributions, c'est-à-dire leur assimilation à celles perçues par la majorité des fonctionnaires de même catégorie.

Les Commissions ouvrières ne regroupent que 18 % des enseignants, mais leur appel à la grève a été observé par un pourcentage beaucoup plus large : 80 % selon les organisateurs, 30 % d'après le ministre. Le mouvement a été particulièrement suivi à Madrid, en Catalogne et dans les Asturies.

Il est clair en effet qu'une partie substantielle des « bases » rejette le « pré-accord » du 4 mai : la plupart des assemblées d'enseignants qui se sont déroulées dans les écoles et les lycées depuis cette date ont montré qu'une majorité y était hostile. Les syndicats ont décidé l'organisation d'un référendum national à ce sujet qui aura lieu le 16 mai. Un rejet du texte risquerait de mener à l'impasse : le ministre de l'Éducation, M. José María Maravall, a affirmé en effet que l'accord atteint était le seul possible, et a rejeté toute possibilité de nouvelle négociation.

### Guérilla urbaine

Pendant ce temps, les travailleurs des chantiers navals poursuivent leur guerre quotidienne contre la reconversion, et de nouveaux incidents ont éclaté, le 10 mai, à Gijón, dans les Asturies et à El Ferrol, en Galice. A Gijón, quelques centaines

d'entre eux ont incendié, dans la matinée, un autobus et plusieurs voitures, dont ils se sont servi pour former une barricade, coupant l'accès à la zone du port. A El Ferrol, un millier de travailleurs ont coupé la voie ferrée reliant la ville à Madrid et se sont opposés pendant une heure aux forces de l'ordre, qui ont fini par dégager la voie.

Ces incidents font suite à ceux, particulièrement violents, qui avaient eu lieu antérieurement à Bilbao. Devant plusieurs jours, les travailleurs du chantier naval d'Euzalduna, qui se trouve en plein centre de la ville, ont mené contre la police une véritable guérilla urbaine. Des objets métalliques lancés avec des frondes, voire avec une espèce de lance-grenade artisanal installé dans le chantier, répondaient aux gaz lacrymogènes des forces de l'ordre, coupant chaque matin la circulation sur le pont de Deusto, qui se trouve à côté du chantier et relie les deux parties de Bilbao. La direction d'Euzalduna a répliqué en décrétant, le 9 mai, un lock-out, et en faisant occuper le chantier par la police.

Les travailleurs du secteur naval protestent contre le plan de reconversion du gouvernement. En 1984, plusieurs milliers d'entre eux avaient été licenciés et placés dans un « fonds de reconversion » qui était censé leur permettre de trouver un nouvel emploi dans un délai de trois ans. Aujourd'hui, quelque trois mille d'entre eux sont toujours au chômage. Ils refusent la proposition du gouvernement de prolonger les fonds de reconversion dans l'attente d'une embauche future, et exigent cette fois une solution immédiate.

THIERRY MALINAK.

## Les résultats de 1987

Le régime général aurait été en équilibre sur 1987 si les sommes encore dues par les autres régimes pour l'assurance-maladie personnelle avaient été versées à temps : c'est ce qu'a constaté la commission des comptes. En effet, on a encaissé en fin d'année 2,8 milliards de francs de cotisations supplémentaires : la progression des cotisations (4,2 % sur l'année) correspond à une croissance de 3,9 % de la masse salariale, comme constaté aussi par l'INEDIC et l'INSEE. D'autre part, les dépenses de maladie ont été inférieures de 1,2 milliard de francs aux dernières prévisions (surestimation des dépenses de gestion hospitalière et ralentissement des remboursements de médecine de ville).

De son côté, la branche famille a enregistré un excédent de 1,1 milliard de francs, malgré

un accroissement des dépenses d'allocations familiales entraîné par le traitement social du chômage (les stagiaires de dix-neuf ans sont considérés comme à la charge de leurs familles et celle-ci continuent à toucher les allocations) et une montée en charge un peu plus rapide de l'allocation parentale d'éducation, versée à cent quatre-vingt mille familles au lieu des cent soixante-quinze mille prévues (toutefois, le chiffre de deux cent mille annoncé par le précédent gouvernement n'a pas été atteint).

Enfin, le déficit de l'assurance-vieillesse (10,3 milliards de francs) a été allégé de 0,6 milliard de francs par le versement des allocations supplémentaires du Fonds national de solidarité à un nombre plus important de retraités, signe de la persistance de bas revenus parmi ceux-ci.

## Neuvième semaine de grève

### Echec des négociations à la SNECMA

L'impasse est totale dans le conflit qui oppose la direction de la SNECMA aux grévistes. La dernière séance de négociation, le mardi 10 mai, à la veille du début de la neuvième semaine de grève, s'est terminée par un échec en milieu de journée. Les organisations syndicales ont refusé de signer un « constat de fin de conflit » que la direction, ensuite, souhaitait voir « au moins soulevé (...) à l'ensemble du personnel ».

Les positions en ce sont pas rapprochées. Les syndicats réclament une hausse de tous les salaires de 1 500 F, le paiement des heures de grève et la révision des grilles de classification. La direction s'en tient à ses propositions d'origine, à peine

modifiées (augmentation de la masse salariale de 3,8 %, dont 1,7 % consacré aux promotions individuelles, une prime uniforme de 1 400 F et une somme de 1 500 F correspondant à l'intéressement calculé sur trois ans).

Dans l'après-midi, cinq cents personnes, à l'initiative de la CGT, bloquaient le boulevard périphérique à la hauteur du quai d'Issy-les-Moulineaux, tandis que trois cents manifestants, à l'appel de la CFDT et du Comité de coordination, se rendaient aux abords de l'Élysée pour remettre une motion. Le tribunal de grande instance de Nanterre a reporté au 17 mai le jugement qu'il devait prononcer le jour même.

● **ERRATUM.** — Dans l'article intitulé « Y a-t-il un mobile britannique » (le Monde du 4 mai), une erreur a déformé le niveau des tranches d'imposition en Grande-Bretagne. Le nouveau taux de base (25 %) s'appliquera de 2 605 livres pour un célibataire et 4 085 livres pour un couple marié à 19 300 livres, le taux de 40 % s'appliquant au-dessus de ce niveau de revenu annuel.

● **PRÉCISION.** — Dans l'article sur l'actionnariat de Suez (le Monde du 11 mai), une erreur de transmission a fait omettre le nom d'un actionnaire. Il fallait lire : «... parmi les actionnaires concernés, M. de La Genière a cité l'UAP (pour 400 millions de francs maximum)... »

1077

Annuaire des...  
 Société des...  
 1988

100.000.000

International N.A.

Bonds 1988

P



## La Renault 21 Nevada<sup>TL</sup> 531 F/mois la 1<sup>ère</sup> année.

ça m'intéresse

C'est une L.O.A. sur 60 mois. Moyennant un versement initial de 30360F (dont 18975 F de 1<sup>er</sup> loyer majoré et 11385 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale) et 11 loyers de 531 F, ensuite 12 loyers de 873 F, enfin 36 loyers de 1434 F. Coût total en cas d'acquisition 98301 F. Offre valable jusqu'au 30/06/88 sur toute la gamme VE.

Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC SA au capital de F.321 490 700. 27-33, quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex RCS Nanterre B 702 002 221. RENAULT 21 NEVADA TL Prix TTC: 75900 F au 08/02/88. Monsieur Financement chez votre concessionnaire ou au

05.25.25.25 NUMÉRO VERT

RENAULT DES VOITURES À VIVRE

Mr. FINANCEMENT, LE 1<sup>er</sup> SERVICE RENAULT.

# Marchés financiers

## Les ordinateurs débranchés à Wall Street

Quatre grandes firmes de courtage opérant à Wall Street — Salomon Inc., Morgan Stanley, Paine Webber et Bear Stern — ont décidé simultanément d'arrêter les opérations d'arbitrage sur indices qu'elles réalisent par le biais de programmes informatiques. Cette décision intervient sept mois après le krach d'octobre, pendant lequel la responsabilité de ces logiciels a été évincée pour expliquer l'effondrement des cours.

Ces opérations permettant d'effectuer directement par ordinateur, des arbitrages entre les indices boursiers à terme sur le marché de Chicago et les titres cotés à Wall Street. Ils déclenchent automatiquement des ordres d'achat ou de vente sur l'un ou l'autre marché dès que les cours atteignent un niveau prédéfini.

A la suite des conclusions du rapport Brady sur la crise du 19 octobre, les autorités de la Bourse new-yorkaise décidaient de limiter les transactions automatisées (le Monde daté 17-18 janvier). Elles demandaient de ne pas dépasser des fluctuations trop importantes (75 points de hausse ou de baisse pour le Dow

Jones des trente valeurs industrielles).

Moins d'une semaine après, le 22 janvier, Shearson Lehman Brother Inc., la grande banque d'investissements de Wall Street, décidait la première de suspendre pour quelques mois l'utilisation de ces programmes informatiques liés aux spéculations sur les contrats d'indices. Quatre établissements viennent d'adopter la même stratégie, mais avec des nuances. Salomon et Bear Stern ont décidé de cesser toutes activités sur indices, tandis que Morgan Stanley n'exclut pas de procéder à de telles opérations pour le compte de clients.

Pour nombre de professionnels, ces décisions vont dans le bon sens et montrent que les programmes informatiques peuvent provoquer des turbulences sur le marché. « Il faut que les autorités de régulation et les participants procèdent à une restructuration de fond du marché lui-même afin que les marchés à terme et celui des valeurs puissent coexister », affirme-t-on chez Salomon.

D. G.

## Le Crédit foncier de France se diversifie dans la finance et l'assurance

Pour faire face à la décroissance de son activité traditionnelle, le financement du logement, le Crédit foncier de France (CFF) a entrepris de redévelopper ses activités en 1988. Le gouverneur, M. Georges Bonin, qui présentait le 10 mai les résultats définitifs de son établissement pour 1987 (388 millions de francs de bénéfice net contre 214,3 millions en 1986), a confirmé la prise de participation dans la société de Bourse Ferri et annoncé une première initiative dans l'assurance.

Après six mois de négociations, les dirigeants de la société de Bourse Ferri, Ferri et Germe sont parvenus à un accord avec le Crédit foncier de France qui leur permet finalement de rester indépendants. A la suite d'une augmentation de capital réservée, le CFF, l'UAP et la Caisse des dépôts détendent respectivement 15 %, 5 % et 10 % des parts. Les

70 % restant seront entre les mains des dirigeants de la firme.

Le schéma retenu est donc à l'opposé de celui suggéré par les pouvoirs publics à l'automne lorsque la charge Ferri s'annonça de lourdes pertes (le Monde du 20 novembre 1987). Le Trésor avait alors souhaité que le Crédit foncier de France prenne le contrôle de cet établissement qui avait perdu 110 millions de francs sur le marché des options du MATIF lors du krach d'octobre. Ces déboires ont, en effet, absorbé tous les bénéfices et une grande partie des fonds propres. De plus, l'exercice 1987 devrait faire apparaître une perte comptable de 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 245 millions.

La solution retenue, qui privilégie l'indépendance de cette société de Bourse face à d'autres concurrentes affiliées à des établissements bancaires ou financiers, entre parfaitement dans la stratégie suivie jusqu'à présent par l'UAP et la Caisse des dépôts. Ensemble, celles-ci sont entrées dans le capital de Fancher Magnan au mois d'avril. Elles sont également actionnaires d'une autre société de Bourse, Dufour-Karver, depuis le mois de février dernier.

Le CCF, à l'instar d'autres établissements financiers, fera aussi une première percée dans l'assurance en proposant prochainement un plan d'épargne-retraite (PER). Mis au point notamment avec les Assurances générales de France. Une société de courtage maison est en cours de constitution pour commercialiser ce produit.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT**

L'Assemblée générale ordinaire du 6 mai, réunie sous la présidence de M. Charles Delamaré, a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Le bénéfice net de la société s'élève à 47 553 000 F, contre 43 831 000 F en 1986, le résultat net consolidé atteignant 61 392 000 F (56,3 millions de francs en 1986).

Le dividende global a été fixé à 4,50 F (3 F net plus avoir fiscal), contre 1,50 F l'année précédente, payable à compter du 9 mai.

Une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale a décidé d'augmenter le capital pour le porter à 276 024 000 F, par incorporation de réserves, et d'attribuer une action gratuite pour cinq actions anciennes, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1988. Elle a également autorisé le conseil à procéder, aux époques qu'il appréciera, à l'émission d'un emprunt convertible pour un montant maximum de 300 000 000 F.

L'Assemblée générale ordinaire de BAC-BAIL, Sicomi patrimoniale du groupe, réunie sous la présidence de M. Charles Delamaré, a approuvé les comptes de son premier exercice arrêté au 31 décembre 1987. Le bénéfice net s'élève à 6 627 163 F ; le dividende a été fixé à 0,86 F net par action attribué à la totalité des actions formant le capital de 650 millions de francs au 31 décembre 1987.

### CHARGEURS S.A.

UTA vient d'acquiescer sur le marché 5,3 % du capital d'Air Inter et le reprendre de la participation de 14,8 % de CHARGEURS S.A. dans cette société.

Cette tenue de sa participation s'explique de 15,7 %. UTA détient donc désormais 35,8 % du capital d'Air Inter.

Les participations détenues indirectement par Chargeurs S.A. dans les sociétés Argentines de fabrication et de distribution de trains de quai sont estimées au prix de 23 millions de dollars.

**Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-01-82, poste 4330

### NEW-YORK, 10 mai ↑

#### Reprise en fin de séance

Encore très faible une bonne partie de la séance de mardi, Wall Street s'est subitement redressé une demi-heure avant la clôture de la séance. L'indice des industriels, qui avait tombé à 1 984,42, a regagné tout le terrain perdu initialement, et même un peu au-delà, réussissant même à repasser la barre des 2 000 points. Il s'est établi finalement à 2 003,54 (+ 6,30 points). Le bilan de la journée a été relativement équilibré. Sur 1 966 valeurs traitées, 743 ont monté, 715 ont baissé et 508 s'ont pas variés.

Les professionnels ne savaient trop que penser de cette reprise, sion qu'elle était largement imprévisible. La suspension par quatre programmes informatiques. Les opérateurs attendaient avec impatience le résultat de la première opération de refinancement du Trésor américain. Celle-ci s'est conclue sur une hausse des taux d'intérêt pour le moins inattendue, dans la mesure où elle témoignait des réticences des investisseurs étrangers, japonais en particulier, d'acheter des obligations américaines. Notons que l'activité s'est ralentie sensiblement avec seulement 131,20 millions de titres échangés, contre 166,30 millions.

VALEURS	Cours de 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	43 7/8	44 1/8
Allegan-UMI	83 1/2	82 3/4
A.T. & T.	48 3/8	47 1/2
Borg	48 5/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	24 3/4	24 1/4
Chrysler	82 3/4	81 1/2
Eastman Kodak	41 5/8	42 1/8
Exxon	43 3/4	44 1/4
General Electric	48 7/8	49 1/4
General Motors	38 3/4	39 1/2
IBM	110 3/8	110 7/8
ITT	47	47
Westinghouse	41 1/8	41 1/4
Philips	82 3/8	82 1/2
Schlumberger	37 3/4	37 7/8
Texas	30 1/2	30 1/2
Union Carbide	23 3/4	23 3/4
U.S.S.	32	31 1/2
Westinghouse	50 5/8	50 5/8
News Corp.	52 3/8	52 3/8

### LONDRES, 10 mai ↓

#### Recul sensible

La perspective d'une poursuite du refinancement de la livre a freiné l'initiative des investisseurs, le mardi 10 mai, entraînant un affaiblissement des valeurs. L'indice FT, en repli de 2,2 points (0,15 %), a clôturé à 1 435,8. L'ambiance était calme, et 397 millions de titres ont été échangés, contre 368 millions les jours précédents. Toutefois, l'annonce, en début de matinée, du feu vert du ministre de l'Industrie et du Commerce à la participation de 18,2 % du groupe américain General Cinema dans la société Cadbury Schweppes, a permis de réduire les pertes initiales. Nestlé, qui a lancé le 26 avril, une offre de 2,1 milliards de livres (21 milliards de francs) sur le confiseur britannique Rowntree, en a détaché désormais 11 % des actions. La direction de Nestlé se dit prête à s'accommoder de la participation du groupe suisse rival Scharred dans Rowntree, en cas de réussite de son OPA. Enfin, le groupe Sears (chaussures, chaîne de magasins, dont Selfridges, bijouteries) a annoncé une hausse de 12 % de son bénéfice imputable pour l'exercice achevé récemment.

### FAITS ET RÉSULTATS

● Fuji Bank souhaite acquiescer 24,9 % de l'actif de la banque américaine Government Securities. — La banque japonaise Fuji Bank souhaite acquiescer 24,9 % du capital de la maison de titres américaine (private equity) Kleinwort Benson Government Securities (KBGS), un établissement spécialisé dans les transactions d'obligations et billets du Trésor américain. Fuji Bank, la troisième banque japonaise, prévoit d'acquiescer une minorité dans KBGS, la filiale américaine basée à Chicago de la banque d'affaires britannique Kleinwort Benson Ltd, dans le but d'augmenter son capital pour des opérations sur le marché des bons du Trésor américain.

● Jostes : Jostes racheté par Thirion. — C'est le groupe Thirion qui a été désigné, mardi 10 mai, par le tribunal de grande instance de Strasbourg pour reprendre l'usine de Jostes Jostes. L'entreprise, qui avait été reprise il y a deux ans par ses cadres, n'avait pu assurer son redressement et avait été mise en règlement judiciaire le 2 mai dernier. Le groupe wagon Thirion, qui repose sur quatre-vingt-dix-huit cent quatre-vingt-cinq salariés de Jostes, continue ainsi sa croissance. Il compte mille deux cents salariés et s'est diversifié dans l'imprimerie, l'édition, la distillerie, la petite métallurgie, et a réalisé un chiffre d'affaires de 400 millions de francs en 1987.

● RTE accepte l'OPA de Cooper Industries. — La société américaine RTE Corp. (matériel électrique) a accepté une offre d'achat d'environ 330 millions de dollars (1,8 milliard de francs) du groupe Cooper Industries Inc. (matériel électrique et électroniques). Les deux sociétés ont signé un accord définitif de fusion, prévoyant que

### PARIS, 10 mai ↓

#### Légère baisse

Changement de ton sous les lambris. Après avoir suivi la rédaction de François Mitterrand à la présidence de la République, en s'ajoutant lundi 1<sup>er</sup> 1,31 % de gain, la tendance s'est inversée mardi. A la pause marquée en début de matinée a succédé un mouvement de baisse (1,1 %) dans un marché où les échanges cependant semblaient plus faibles que la veille. La séance clôturait en baisse de - 0,51 %. Les investisseurs attendaient constamment le nom du premier ministre qui remplacerait Jacques Chirac, mais déjà certains craignaient le retour des socialistes au pouvoir. « Arriveront-ils à constituer un gouvernement de centre-gauche ? », se demandait un banquier. A l'inverse, le MATIF semblait avoir meilleure mine. Malgré la tension à la hausse sur les taux d'intérêt à l'étranger, le contrat de juin capait près de 1 %, remontant à 101,10. Certains opérateurs espéraient notamment, malgré le contexte international, une baisse des taux en France... On notait des achats britanniques sur les obligations.

Sur le marché des actions, le recul de mardi n'a cependant pas empêché de grandes inquiétudes. Parmi les valeurs en hausse figuraient des titres comme CGIP, Vallourec ou encore SOGA. A l'inverse, les actions en baisse étaient principalement celles qui s'étaient fortement appréciées la veille, comme Bic et le SCREB. La Compagnie du Midi poursuivait son mouvement de repli tout comme Pernod-Ricard. Les familles actionnaires sur le point de vouloir se désengager de ce titre qui reste en bonne place parmi les spéculables. Les résultats des OPE lancés par la Compagnie du Midi sur l'ensemble de ses filiales seront connus le 17 mai prochain.

Sur le marché hors cote, deux négociations de bureau de confiance étaient annoncées : la MAAF envisage d'acquiescer de la Compagnie financière de Rosario 82,2 % de la Compagnie financière de Mohammeda. La CFT, pour sa part, va reprendre de l'ATIC 90,33 % du capital de la Senara.

### TOKYO, 11 mai ↓

#### Baisse

La hausse n'aura fait qu'un dégonner de soleil à Tokyo. Une forte baisse lui a succédé le mercredi 11 mai. La journée n'avait cependant pas mal commencé, et, à la fin de la matinée, l'indice Nikkei se maintenait encore une avance de 124,25 pts. L'après-midi, il devait repasser tout le terrain gagné initialement pour s'enfoncer beaucoup plus loin encore et perdre 251,20 points (- 0,92 %) à la clôture, en s'établissant à 27 161,05.

En fait, l'alerte est venue de Londres, où le chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson, a déclaré qu'un accord est intervenu par lequel le Fed américain déclencherait une hausse concertée du loyer de l'argent dans le monde. M. Norio Ohmachi, de Sampo Securities, pense qu'une telle coordination est probable. Reste que le marché nippon n'a pas aimé. Tous les compartiments ont été ébranlés, à l'exception des entreprises, de l'immobilier et des minéraux.

VALEURS	Cours de 10 mai	Cours du 11 mai
Alfa	827	827
Allegan-UMI	1450	1470
Canon	1280	1280
Fuji Bank	1200	1200
Honda Motor	1780	1740
Marubishi Electric	2700	2670
Toyota	1000	1000
Sony Corp.	5420	5370
Toyota Motor	2380	2340

## PARIS :

### Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AGF SA	204	202	NE	133	138
Amal à Assénil	409	415	St. Mand. Service	199	198
Aspénil	205	240	La Commande Eclair	181	186
BAC	425	425	Le gr. liv. du mo.	240	240
B. Demichy & Assoc.	398		Lois Investissement	270	286
BICM	620	620	Lucas	134	139
BIP	425	423	Martin Immobilier	237	237
Bolton	280	280	Mitsubishi	114	118 80
Bouff. Yehoung	736	736	Mitsubishi Investm.	301	288
Bouff. Yehoung	740		Mitsubishi	130	130
Chânes de Lyon	1185	1180	M.M.M.	430	412 80
Colson	638	634	Mollet	224 90	215 20
Chât. Plus	488	488	Monet-Delmas	440	445
Carif	1111	1111	Orléans	172	188
C.A.L.-de-P. (E.C.I.)	248	248	Orléans	300	300
C.A.T.C.	127 50	128	Proteus (C. I. & P.)	97 20	
C.D.M.E.	765	765	Rand	820	802
C. Eclair. Elec.	275	270	Sp. Gén. Investm.	1172	1187
CEGID	582	571	S.C.P.M.	133 50	153
CEGEP	155	145	Segh	140	147
C.E.P.-Communication	1200	1182	Sime-Met	630	630
C.G.I. Immobilier	989	955	S.E.P.	1120	1165
Caisses d'Épargne	465	460	S.E.P.A.	1125	1090
C.N.I.M.	282	281	Sigis	705	708
Concept	276	273	S.M.T. (Géop.)	228	237
Coatman	620	624	Solus	710	710
Dacia	347 50	350	Sups	290	280
Dela	150	158	T.F.I.	180	192
Dupleix	3350	3350	Urbis	119	119
Duravit	995	985	Union Financ. de Fr.	440	435
Davile	645	645	Valeurs de France	314	314
Dunod-Lafont	945	870			
Editions Internat.	115	118 80			
Eyraud Immob.	21	21 50			
Finor	487 80	488			
Golod	559	560			
Gay Diagram	880	880			
I.C.C.	224	220			
IM	178 50	180			
I.S.F.	115	115			

### Marché des options négociables le 10 mai 1988

Nombre de contrats : 4 634

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Jun	Septembre	Jun	Septembre
Accor	400	36	-	11	-
CGE	240	11	21	-	-
ED-Aquitaine	280	6,90	12,10	13	25
Lafarge-Coppée	1100	80	115	28	-
Michelin	180	13,50	21	8,20	-
Midi	1400	235	340	60	125
Paribas	360	14	26	26	36
Pemont	1180	30	65	25	-
Saint-Gobain	440	6,50	14	8	-
Thomson-CSF	168	11,50	19	8	-

### MATIF

Motionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 10 mai 1988

Nombre de contrats : 88 992

COURS	ÉCHÉANCES		
	Jun 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	101,45	100,45	99,80
Précédent	100,10	99,15	98,50

Options sur notional

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jun 88	Sept. 88	Jun 88	Sept. 88
100	1,51	1,75	0,22	1,63

### INDICES

#### CHANGES

Dollar : 5,68 F ↓

Le glissement du dollar s'est poursuivi, le mercredi 11 mai, sur tous les marchés internationaux de changes. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 5,6850 F, contre 5,6940 F. D'après les cambistes, la nomination de M. Michel Rocard à Matignon a été généralement bien accueillie. L'activité a été assez faible une fois encore.

FRANCFORT	10 mai	11 mai
Dollar (en DM)	1,6799	1,6760
TOKYO <td>10 mai</td> <td>11 mai</td>	10 mai	11 mai
Dollar (en yen)	246,5	242,4

#### MARCHÉ MONÉTAIRE (cotes privées)

Paris (11 mai)	71/47 3/8
New-York (10 mai)	71/47 3/8

#### BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1985)

Valeurs françaises	9 mai	10 mai
Valeurs étrangères	111,6	105,5
CPI des agents de change (base 100 = 31 déc. 1981)		
Indice général	313,5	313,2

NEW-YORK (indice Dow Jones)

Industrielles	9 mai	10 mai
Industrielles	1997,35	2063,65

LONDRES (indice Financial Times)

Industrielles	9 mai	10 mai
Industrielles	1438	1435,8
Mines d'or	198,5	198,2
Fonds d'Etat	89,89	89,53

TOKYO

Nikkei Dow Jones	10 mai	11 mai
Nikkei Dow Jones	27412,25	25161,85
Indice général	2188,77	2178,33

Une étude dure et sérieuse comme les faits, le devient le devenir des États-Unis. Un ouvrage indispensable pour analyser la nature du redressement de l'économie américaine.

LES ÉTATS-UNIS À L'HORIZON DE LA TRANSITION INDUSTRIELLE

presses universitaires de nancy

صكنا من الأصل

سكنا من الاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 10 MAI

Cours relevés à 17h30

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and various stock indices.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

10/5

Comptant, SICAV, and 10/5 sub-sections containing detailed financial data for various instruments and funds.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates (Cote des changes) and gold market (Marché libre de l'or).

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

• : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - p : prix précédent - \* : marché continu

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	COMMUNICATION	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La 2 <sup>e</sup> rencontre entre M. Shultz et M. Chevènement. 4 Kaboul à la veille du retrait soviétique. 6 Le témoignage de Marcel Fontaine. — Reprise en force des combats dans le banlieue sud de Beyrouth.	2 DÉBATS. 7 à 10 La nomination de M. Rocard au poste de premier ministre. 12 Le débat dans la majorité parlementaire. 13 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.	14 Justice : le dossier des prisons privées ; un otage peu ordinaire ; le procès des meurtriers d'un jeune Algérien. 15 Médecine : un médicament contre la schizophrénie donne des résultats prometteurs. 18 EDUCATION.	24 Un entretien avec M. Roger Bouzinac : « Que le gouvernement prenne le temps de la réflexion avant de remplacer la CNCL. » — La cour d'appel désigne un expert au groupe Le Provençal.	26 Un entretien avec le président de l'Association française des banques. 27 La dernière note de conjoncture de l'INSEE. 28 L'avenir du nucléaire. 29 Les conflits sociaux en Espagne. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Annonces classées ..... 24 Carnet ..... 20 Météorologie ..... 20 Mots croisés ..... 20	Après le second tour : tous les résultats ville par ville. Tous les sondages.  3616 LEMONDE

## Exilé depuis 1980 en France

### Le violoniste Gidon Kremer est invité à Léningrad

Installé en France « pour raisons artistiques et personnelles » depuis 1980, le violoniste soviétique Gidon Kremer jouera les 29 et 30 mai au Festival de musique contemporaine de Léningrad, et cela à la demande de la très officielle Union des compositeurs soviétiques.

Après les « retours » de Vladimir Horowitz (nationalisé américain) et de Yehudi Menuhin (anglais depuis 1985), celui de Gidon Kremer (toujours de nationalité soviétique) marque un pas de plus dans le dégel de la politique culturelle moscovite. D'autant que Kremer créera pour l'occasion une œuvre au titre symbolique, *Come in*, de Vladimir Martynov, pour deux violons et orchestre à cordes, qu'il effectuera avec Tatiana Grizhenko et les Solistes de chambre de Moscou, dirigés par Yuri Bashmet.

## Nouvelle-Calédonie

### « La Croix » : N'accusons pas de trahison ceux qui s'efforcent de savoir

A la suite des accusations portées par des témoins mélanésiens, recueillies par la presse, dont le correspondant du Monde, et démenties par M. André Girard, ministre de la défense, sur les conditions dans lesquelles des preneurs d'otages auraient été tués à Ouvés après s'être rendus, Noël Copin, directeur de la rédaction de *La Croix*, écrit, le mercredi 11 mai :

« Ne retourner pas à la douloureuse époque de la guerre d'Algérie où ceux qui s'efforçaient de savoir étaient accusés de trahison. L'honneur de la France et de son armée n'était pas atteint par ceux qui dénonçaient des actes contraires à cet honneur mais par ceux qui les commettaient. Il a été sauvé par ceux qui, au sein même de l'armée, ont risqué leur carrière en s'opposant au mensonge et à la violence. Trente ans plus tard, souvenons-nous de cette terrible leçon. Ne préjugeons évidemment pas de ce qu'une commission d'enquête serait précisément chargée de découvrir. Mais il est nécessaire que les résultats de cette enquête ne puissent être contestés par personne. »

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du mercredi 11 mai

#### Attentisme

A l'image de la séance de la veille, le marché boursier demeurait calme durant la matinée. Les investisseurs attendaient de connaître la composition du gouvernement de M. Michel Rocard tout en observant avec une légère anxiété le mouvement de hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne après les déclarations du chancelier, M. Nigel Lawson, évoquant une hausse modérale. L'indicateur instantané se maintient à - 0,33%. Parmi les plus fortes hausses, figuraient Darty ADP (+ 13,20%), Marine Wendei (+ 4,3%), De Dietrich (+ 3,70%) et Institut Mérieux (+ 3,5%).

## La visite de Jean-Paul II en Bolivie

### Le pape sur « la Hauteur »

Arrivé, le lundi 9 mai, en Bolivie, Jean-Paul II y séjournera jusqu'à samedi, date à laquelle il se rendra au Pérou, troisième étape de son voyage en Amérique latine.

#### LA PAZ de notre envoyé spécial

Ce n'est pas le toit du monde mais, à coup sûr, celui de l'Amérique latine. Le plateau est aussi pelé que le soleil est coulant. Au fond, tout au fond du décor, des sommets neigeux, presque blancs à force d'être blancs. Et un nom qui résume tout dans sa simplicité : El Alto, la Hauteur.

A plus de 4 000 mètres d'altitude, comment, lorsqu'on est pape, ne pas avoir envie de dire la messe ? A deux pas de l'aéroport où il a débarqué la veille, Jean-Paul II officie devant une multitude de fidèles aux ponchos uniformément gris, aux visages cuits et recuils par les vents des Andes. Il est arrivé, presque irrésistible, dans sa « papamobile », comme un saint qu'on promène sous sa chaise. L'archevêque de La Paz lui a dit qu'il se trouvait sur une terre de « très vieille culture », entouré par la « magnificence » de la Cordillère. Le pape est bien d'accord, mais il ne s'en laisse pas conter. Constatant son honnêteté à la famille, il tourne contre le divorce et le concubinage.

En bas, devant l'autel dressé en forme de pyramide comme pour le rite précolombien, la foule est joyeuse et

atmosphérique. Elle s'émerveille lorsque le pape dit « au nom du Père » en aymara, le parler guttural des hauts plateaux. Elle agit ses petits drapeaux aux couleurs jaunes et blanches du Vatican, à chaque appel du prêtre, qui a monopolisé le micro avant la messe et accueille Jean-Paul II comme une vedette arrivant après une trop longue première partie : « Oui, oui, oui, le pape est ici ! », et tous de reprendre en chœur avec une évidente bonne volonté.

Mais a-t-elle été si longue, cette attente ? Le prêtre parle de « plusieurs mois de préparation spirituelle ». Des gens, dans la foule, sont plus pressés : ils sont arrivés à 4 heures du matin pour être bien placés. A l'abri dans des couvertures de laine, les Indiennes, avec leurs melons grasseurs, leurs robes superposées, leurs gamines et leur nourriture. Quel que soit le temps, et il est sec. Et El Alto est toujours boueux. Et c'est dans la gadoue de ce paysage préhistorique que les Évangiles risquent leurs escarpins sur le chemin de la tribune d'honneur. Pendant deux jours, le trafic aérien a été suspendu, comme si les avions devaient retenir leur souffle pour laisser parler le Saint Père. Voici qu'il parle, justement, Jean-Paul II.

S'adressant à la « famille aymara », il lui conseille de prendre exemple sur la sainte famille. Et il demande aux couples de ne pas fuir leurs obligations familiales en se donnant trop au travail ou à la politique, « ou pis encore, en cherchant refuge dans la boisson ou dans une libération de la femme qui ne fait que la subordonner davantage ».

La messe à hauteur de ciel est terminée. La Vierge de Copacabana pourra retourner dans son sanctuaire sur les bords du lac Titicaca, après avoir présidé cette cérémonie dans sa robe de plâtre. Avant de s'engouffrer dans la cuvette, où la capitale s'est aussi en congé, on s'aperçoit qu'El Alto est aussi une commune. Une ville s'est improvisée après qu'une autoroute eût été construite pour relier l'aéroport à La Paz. On planté un bicorneille géant où les voitures patientent dans la glace et tanguent sur des chemins défoncés. « Dieu est la solution », dit, sur une pancarte, un boutiquier du coin. Ce n'est pas une phrase de circonstance. Elle était déjà là il y a six mois, quand les miséreux d'El Alto n'avaient pas encore bénéficié d'une réduction d'impôts pour repeindre leur façade en blanc en l'honneur de Jean-Paul II.

## Sur le vif

### Ouvrez la porte !

Ils sont gonflés, dites donc, nos employés de maison, la maison France. Non, mais qu'est-ce qu'ils se croient ? On les engage pour s'occuper de nos affaires. La place est bonne. Ils s'y cramponnent. Moi, j'ai encore jamais vu personne me donner ses huit jours, à l'exception de ce majordome, comment il s'appelle déjà... Ah ! oui, le grand Charles. Lui, il s'est contenté de me laisser un mot, « bien le bonsoir », sur le buffet de la cuisine.

Non, c'est vrai, ils sont généralement payés, nourris, blanchis, logés... et bien logés ! C'est pas la chambre de bonne sans eau courante avec les w-c sur le palier. C'est plus que correct, c'est coquet. Résultat : à peine ils voient l'offre d'emploi dans les petites annonces des journaux qu'ils se précipitent, qu'ils se bousculent en agitant leurs certificats. On examine, on soupèse, on réfléchit. On en prend un, on vire l'autre. Normal, quoi.

Ce qui n'est pas normal, un revanche, c'est qu'ensuite ils nous ferment la porte de l'office au nez, à nous les patrons. En voilà des manières ! Depuis quand on laisse la presse, je

crois qu'elle représentait l'opinion, faire le pied de grue sur le trottoir devant les grilles de l'Élysée et de Matignon. Lundi, mon Mimi faisait sa fièvre ; prière de ne pas déranger Sa Majesté. Et mon Jacques, sa vessie : OK, je me fais la malle, mais je veux personne sur le quel. Rattrapez vos mouchoirs. Et vos sifflets.

Nous, ce qu'on voulait sortir, c'est nos bics et nos caméras. Il a fallu poursuivre le temps qu'il montre, très gentiment d'ailleurs, à son successeur, à son vieux copain de promo, Rocky, comment ça fonctionnait la machine à broyer les documents compromettants, l'aspirateur à moutons sous les carpettes, le coffre où planquaient les fonds secrets et les sommettes déposées sur le bureau : « appuis là et t'es le président de la CNCL », ho ! pardon, de l'ex-futur Hauts Autorité, qui rapplique. Vu ? Vu. Allez, salut ! A la revoyure.

Amis-amis ? Attendez un peu que j'ai une place de fibre au châtea, et vous les verrez sa la disputer comme des chiens.

CLAUDE SARRAUTE.

## Pour la deuxième fois cette année

### Les États-Unis refusent de condamner l'intervention d'Israël au Liban

Les États-Unis ont opposé, le mardi 10 mai, leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant l'incursion de l'armée israélienne la semaine dernière au Liban sud. Le texte de la résolution qui a été approuvé par les quatorze autres membres du Conseil réclamait le retrait immédiat de toutes les forces israéliennes du territoire libanais et la cessation de « tout acte violent la souveraineté du Liban et la sécurité de son peuple ».

C'est la seconde fois cette année que les États-Unis font obstacle à une résolution dénonçant les opérations israéliennes au Liban sud. Ils avaient usé de leur droit de veto en janvier contre une résolution déplorant énergiquement une série de raids aériens au Liban sud, qui avaient fait vingt-six morts et des dizaines de blessés.

Dans une déclaration similaire à celle qu'il avait faite le 18 janvier, après le précédent veto américain, le représentant des États-Unis au Conseil, M. Vernon Walters, a justifié son obstruction en reprochant aux auteurs de la résolution d'avoir conçu un texte déséquilibré, omet-

tant de dénoncer les attaques dont est également victime Israël.

L'intervention du délégué américain a provoqué une vive réaction de la part du représentant de la Ligue arabe à l'ONU, Chouh Makrouh, qui a déclaré que le moment était peut-être venu pour les pays arabes d'adopter une autre approche envers Washington afin d'obtenir « davantage de respect du gouvernement américain ».

#### Mise en garde à POLP

Mardi, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait accusé les États-Unis d'avoir menacé d'assassiner les dirigeants palestiniens si son organisation s'en prenait à des cibles américaines en représailles à l'assassinat d'Abou Jihad. M. Arafat avait fait cette déclaration de sa ville de Bagdad, où les troupes d'élite de la garde présidentielle viennent d'être appelées en renfort pour protéger le leader palestinien. Les mesures de sécurité ont également été renforcées autour des bureaux de l'OLP dans le monde arabe. Les États-Unis ont reconnu avoir indirectement lancé une mise en garde à l'OLP, en l'invitant instamment de ne pas s'en prendre à des objectifs américains, mais ils ont démenté avoir menacé la centrale palestinienne de représailles.

(AFP, Reuter, AP.)

● M. Shamir aux États-Unis le 6 juin. — Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, se rendra le 6 juin aux États-Unis, aussitôt après avoir eu des entretiens avec le secrétaire d'État, M. George Shultz, attendu dans la région le 3 juin. (AFP.)

#### A Nicosie

### Forte explosion près de l'ambassade d'Israël : deux morts et un blessé

Nicosie (AFP). — Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée dans la violente explosion qui s'est produite mercredi matin 11 mai à proximité de l'ambassade d'Israël à Nicosie.

L'identité des victimes n'était pas connue en fin de matinée. L'explosion, qui a eu lieu vers 10 h 20 locales (7 h 20 GMT), provenait apparemment d'une voiture qui se trouvait sur le pont d'un boulevard très fréquenté de la capitale, chypriote, provoquant un trou d'environ 2 mètres de diamètre, selon les premiers témoignages.

L'ambassade d'Israël, qui a démenté il y a quelques mois, se trouve à une centaine de mètres du pont.

Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1988 a été tiré à 626 727 exemplaires

## Mort de Robert Heinlein

### Un romancier du futur

L'écrivain de science-fiction Robert-Asnes Heinlein est mort, le dimanche 8 mai, dans sa résidence californienne de Carmel, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (nos dernières éditions).

Après Clifford Simak, décédé la semaine dernière, c'est un nouveau pilier de ce que l'on a appelé « l'âge d'or » de la science-fiction qui disparaît.

S'étant destiné à la carrière militaire, Heinlein dut y renoncer dès 1934 pour raisons de santé. Après avoir essuyé nombre de petits métiers, il commença à se consacrer à l'écriture en 1939, année où il publia son premier texte dans le célèbre magazine *Astounding*.

Heinlein est l'inspirateur de la tradition des « histoires du futur », chères à la science-fiction. Inventeur de l'expression, il devait d'abord assoir sa notoriété avec des nouvelles et romans rattachés au cycle : *Les Vertes Collines de la terre*, *Les Enfants de Mars*, *l'Homme qui vendit la lune* (tous réédités chez Presses-Pocket).

Prolifique et contradictoire, Heinlein suscitait beaucoup de polémiques dans la communauté de la science-fiction. Certains lui ont reproché le militarisme de *Étoiles, garde à vous!* (J'ai lu) ; d'autres l'ont vertement critiqué pour le messianisme de son roman *En terre étrangère* paru en 1961 (*Le livre de poche*), véritable bible hippie avant la lettre, où l'on découvrait un Martien prêchant la compréhension, l'amour libre et l'humanisme mili-

tant. D'autres, enfin, l'ont haï pour le côté ouvertement libertaire de *Révolution sur la lune* (le Livre de poche) avec son ordinateur insolent, rebelle et drôle.

Signataire remarqué de l'appel au faveur de la bombe atomique, qui divisa la science-fiction américaine au milieu des années 60, réactionnaire étiéqué, Heinlein a toujours conservé une ambiguïté idéologique, qui, sans doute, fait l'un de ses charmes.

Auteur de rafraîchissants livres pour adolescents — *Podkayne, fils de Mars* (J'ai lu), — de sulfureuses et contestables extrapolations sur l'échange de sexes — *le Ravin des ténébres* (Albin Michel), — de réflexions plus ou moins abstraites sur le pouvoir politique — *Double édit*, *Job* (J'ai lu), — Heinlein s'est toujours révélé plus libre de ton, plus inaisissable que la plupart des écrivains de sa génération et de la suivante.

Après une longue et féconde carrière, cet écrivain, qui compte parmi les plus connus et les plus vendus de la science-fiction, commençait à perdre de sa légendaire inspiration et à revenir sur ses thèmes anciens ; son dernier roman publié, *le Chas passera-t-il* (J'ai lu), reprenait certains thèmes de *Révolution sur la lune* sans parvenir à l'égalier. Grand raconteur, grand inventeur, grand provocateur, Robert Heinlein restera à coup sûr le symbole d'une époque où la science-fiction était avant tout une littérature d'idées.

EMMANUEL JOUANNE.

**TRANCHE DU VENDREDI 13**  
**GROS LOT**  
**10 MILLIONS**

DIXIÈME 10 F - ENTIER 92 F  
TIRAGE LE 18 MAI

loterie nationale

**A Nicosie**  
**Forte explosion**  
**près de l'ambassade d'Israël :**  
**deux morts et un blessé**

Nicosie (AFP). — Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée dans la violente explosion qui s'est produite mercredi matin 11 mai à proximité de l'ambassade d'Israël à Nicosie.

**Distingué !**  
**Préciser VOLVIC.**

« Nombre de mes amis, hommes et femmes de goût, choisissent invariablement la même eau minérale. Et cette eau c'est VOLVIC !... »

**VOLVICAU PAVILLON ROYAL**  
Paris 16<sup>e</sup>

Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

**Magasins ouverts**  
**demain jeudi 12 mai**  
**(Ascension) toute la**  
**journée à partir de**  
**10 h 15 sans interruption**  
**jusqu'à 18 h 45.**

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

**ANTIQUITES BROGANTE**  
A LA  
**BASTILLE**  
5 AU 15  
MAI 1988

ouverture de 11h à 18h  
samedi et dimanche  
de 10 à 20h



صك كذا من الأصل